

Rapport de durabilité

Exercice 2024

Publication: mars 2025

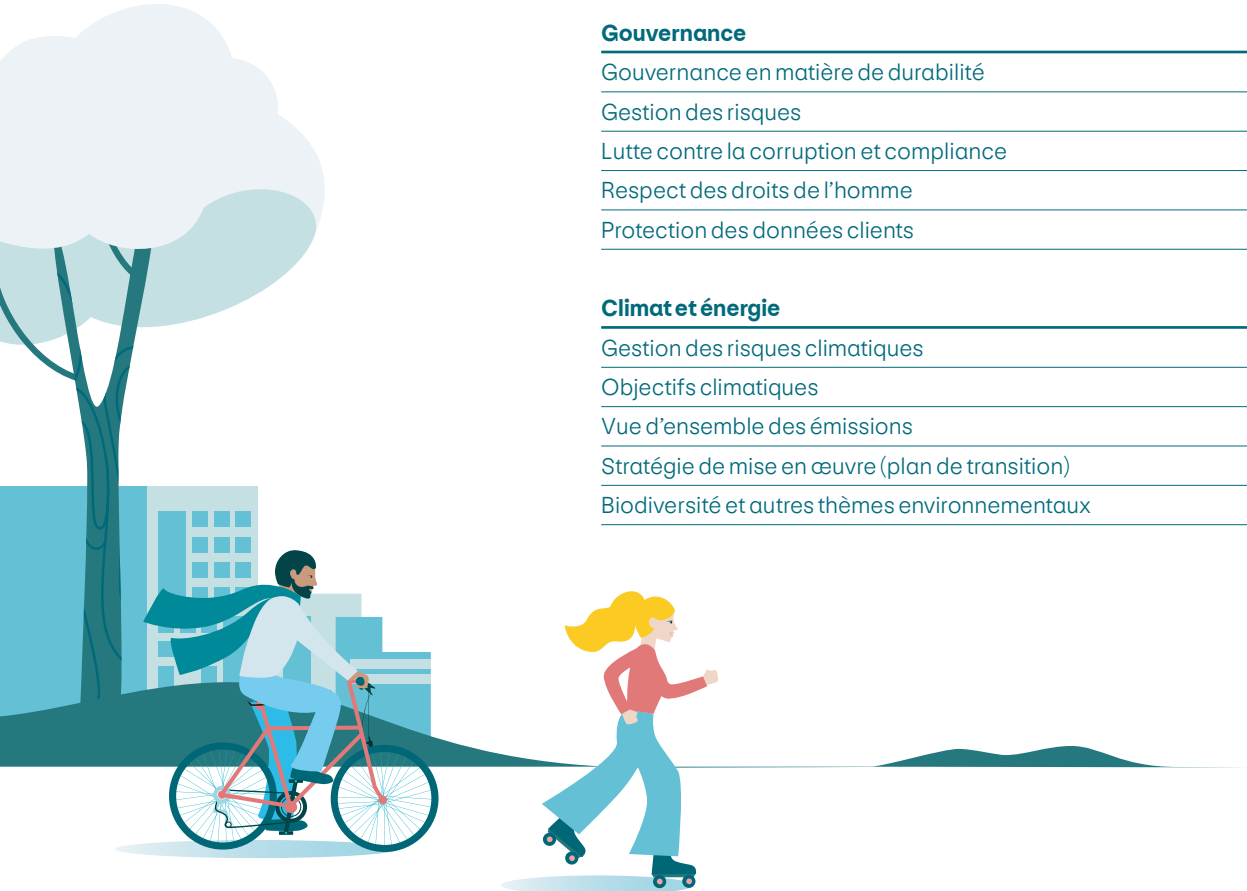


Rapport de PostFinance

Dans le présent rapport, PostFinance informe des principales questions non financières conformément à l'art 964 du Code suisse des obligations (CO), ainsi que des questions climatiques conformément à l'ordonnance relative au rapport sur les questions climatiques. Le rapport s'appuie sur les normes de la Global Reporting Initiative (GRI).

En parallèle du rapport de durabilité, PostFinance publie également son rapport de gestion, qui contient des informations complémentaires sur des sujets spécifiques et sur la marche générale des affaires.

Sommaire



Avant-propos	1	Des placements responsables	50
Jalons importants 2024	2	Placements pour compte propre	51
		Placements de la clientèle	51
La durabilité chez PostFinance	3	Clientèle	54
Rétrospective de la période stratégique 2021-2024	4	Responsabilité vis-à-vis de la clientèle	55
Perspectives pour la période stratégique 2025-2028	5	Engagement	60
Analyse de double matérialité	6		
Description du modèle commercial	10	Transformation numérique et innovation	62
		Utiliser les technologies numériques	63
Gouvernance	12	Personnel	67
Gouvernance en matière de durabilité	13	Employeur attrayant et responsable	68
Gestion des risques	15	Conditions de travail	69
Lutte contre la corruption et compliance	16	Formation et perfectionnement	70
Respect des droits de l'homme	19	Culture d'entreprise	71
Protection des données clients	22	Diversité et équité des chances	71
		Santé et bien-être	73
Climat et énergie	24	Approvisionnement	74
Gestion des risques climatiques	25	Achats responsables	75
Objectifs climatiques	30	Devoirs de diligence et de transparence en matière de minerais et de métaux provenant de zones de conflit et en matière de travail des enfants (ODiTr)	76
Vue d'ensemble des émissions	31		
Stratégie de mise en œuvre (plan de transition)	33		
Biodiversité et autres thèmes environnementaux	49	Annexe	77

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77



Beat Röthlisberger
Chief Executive Officer

Beat Rütsche
Membre du Conseil d'administration
Président du comité du CA
Audit & Compliance

Avant-propos

Chères lectrices, chers lecteurs,

Pour nous, durabilité rime avec prise de responsabilités: nous assumons nos responsabilités en tant qu'organisation vis-à-vis de notre personnel et pour notre exploitation, en tant qu'investisseur pour nos placements pour compte propre avec lesquels nous participons au financement d'émissions, au travers de notre offre de marché pour notre clientèle mais aussi en tant que partenaire sur la place financière suisse, dont nous souhaitons participer au développement.

Afin d'être à la hauteur de cette responsabilité, nous avons fait de la durabilité une orientation clé de notre stratégie 2025-2028. Nous optons pour une approche progressive en matière de durabilité et entendons nous classer au-dessus de la moyenne du secteur. Dans notre catalogue d'objectifs, nous incluons les aspects environnementaux, sociaux et de gestion d'entreprise. Ce faisant, nous nous concentrons sur des thèmes prioritaires au moyen desquels nous souhaitons, d'une part, peser en tant que PostFinance et qui, d'autre part, peuvent avoir une influence sur nos activités. Parmi ces thèmes, on compte par exemple **la diversité, l'équité des chances et l'inclusion**, dont l'objectif est de garantir un traitement équitable à tout le personnel de PostFinance et d'assurer une base de talents diversifiée qui reflète la diversité de la clientèle. Ou encore le **développement des connaissances et la formation**, afin de renforcer l'expertise de notre personnel et de développer les compétences financières de notre clientèle. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet au chapitre Stratégie de durabilité, à partir de la page 5.

Notre deuxième rapport de durabilité présente les thèmes sur lesquels nous avons travaillé en 2024, les bases que nous avons posées et les petits et grands succès que nous avons enregistrés. Ainsi, la publication des Swiss Climate Scores aide par exemple nos clientes et

nos clients à prendre des décisions de placement fondées en leur montrant en toute transparence dans quelle mesure les différents placements sont conformes aux objectifs climatiques mondiaux. Nous sommes également ravis d'avoir pu lancer en 2024, dans le cadre de MoneyFit – jusqu'ici utilisé comme moyen didactique sur le thème de l'argent pour les élèves –, une offre à l'intention des entreprises formatrices et un guide à l'usage des familles. Le rapport de cette année inclut par ailleurs notre plan de transition – à partir de la page 33 – qui présente la manière dont nous comptons atteindre nos objectifs en matière de protection du climat.

Nous tenons ici à remercier chaleureusement nos collaboratrices et nos collaborateurs qui s'intéressent de près aux questions de durabilité, qui acquièrent des connaissances spécialisées en la matière et qui s'engagent dans leurs unités et fonctions respectives afin de nous permettre d'atteindre nos objectifs ambitieux de durabilité. Ensemble, nous façonnons ainsi l'avenir de notre entreprise, du marché, de l'environnement et de la société.

Nous sommes déterminés à assumer nos responsabilités, à faire progresser la durabilité et à approfondir nos connaissances sur le sujet. Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à nos actions.

Beat Röthlisberger
Chief Executive Officer

Beat Rütsche
Membre du Conseil d'administration
Président du comité du CA
Audit & Compliance

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77

Jalons importants 2024

En tant qu'établissement financier suisse de premier plan et employeur attrayant, PostFinance entend rester porteur d'avenir. PostFinance considère la durabilité comme une chance de devenir plus innovants et diversifiés.

–28,3%

Climat et énergie

Les émissions de gaz à effet de serre dans les placements de PostFinance pour compte propre ont diminué de 28,3% par rapport à l'année de référence 2021.



Équité des chances

La série d'événements Real-Talk traduit l'engagement de PostFinance en faveur d'une coopération fructueuse entre les genres.



Engagement

Depuis la saison 2022-2023, PostFinance s'engage comme partenaire principal et partenaire de naming de la PostFinance Women's League, la plus haute ligue suisse de hockey sur glace féminin.

MoneyFit

Engagement

MoneyFit, l'offre didactique gratuite pour l'acquisition de compétences financières, propose de nouvelles offres à l'intention des entreprises formatrices et des écoles.



Stratégie

La durabilité est l'une des cinq orientations stratégiques de la stratégie d'entreprise 2025-2028.



Transparence des salaires

Depuis 2024, PostFinance est le premier établissement financier suisse à indiquer les fourchettes de salaires dans ses offres d'emploi pour les postes relevant de la CCT.



Approvisionnement

PostFinance exige des fournisseurs qu'ils respectent le Code de conduite pour les fournisseurs relatif à l'approvisionnement responsable.



Approvisionnement

PostFinance forme ses fournisseurs aux objectifs environnementaux et climatiques.



Placements de la clientèle

PostFinance utilise désormais les Swiss Climate Scores pour ses produits de placement.



Climat et énergie

Le calculateur d'émissions de CO₂ de PostFinance est désormais disponible dans e-finance et dans la PostFinance App.



La durabilité chez PostFinance

Désireuse d’assumer sa responsabilité environnementale, sociale et économique, PostFinance applique une gestion globale de la durabilité fondée sur une stratégie intégrée en la matière. La stratégie de durabilité est fermement ancrée dans la stratégie d’entreprise.

La durabilité chez PostFinance	3
Rétrospective de la période stratégique 2021-2024	4
Perspectives pour la période stratégique 2025-2028	5
Analyse de double matérialité	6
Description du modèle commercial	10

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Rétrospective de la période stratégique 2021-2024	4
Perspectives pour la période stratégique 2025-2028	5
Analyse de double matérialité	6
Description du modèle commercial	10
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77

Rétrospective de la période stratégique 2021-2024

En 2020, le comité directeur a décidé d’ancrer le thème de la durabilité dans la stratégie. À cet effet, PostFinance a procédé en 2021 à un état des lieux et à des travaux initiaux afin de développer une vue d’ensemble conceptuelle. PostFinance a choisi de considérer le sujet dans sa globalité, c’est-à-dire dans ses dimensions à la fois environnementales, économiques et sociales. En août 2021, des objectifs concrets et mesurables ont été validés et la stratégie rendue opérationnelle.

Assumant ses responsabilités, PostFinance voit la durabilité comme une chance à saisir pour fournir des services financiers encore plus innovants et diversifiés.

Personnel

Au cours de la dernière période stratégique, PostFinance a mis en œuvre des mesures de sensibilisation et le personnel a travaillé de concert sur différents projets de durabilité. Les Impact Days, qui prennent la forme d’ateliers de deux jours organisés à intervalles réguliers, ont été l’occasion pour les collaboratrices et les collaborateurs de plancher sur des solutions contribuant à la réalisation des objectifs de durabilité de PostFinance.

PostFinance est convaincue que la diversité au sein des équipes fait avancer l’entreprise, raison pour laquelle elle en fait la promotion. Désireuse d’augmenter à long terme la proportion de femmes parmi les cadres, PostFinance poursuivra cet objectif au cours de la nouvelle période stratégique.

Climat et énergie

Autre objectif poursuivi par PostFinance: réduire progressivement son empreinte carbone et, en tant que filiale de la Poste, parvenir à un fonctionnement interne neutre en carbone d’ici 2030 et au Zéro émission nette d’ici 2040. En 2023, la Science Based Targets initiative (SBTi) a examiné et validé cet objectif ainsi que la procédure choisie pour atteindre le Zéro émission nette en 2040. La mise en œuvre des mesures visant à atteindre les objectifs climatiques se poursuivra au cours de la prochaine période stratégique.

Produits et prestations

PostFinance a progressivement ancré la stratégie de durabilité dans son activité de base, notamment dans les domaines du placement et de la prévoyance. Elle tient largement compte des critères ESG que sont l’environnement, le social et la gestion d’entreprise responsable dans ses solutions de prévoyance et de placement. Accordant également une grande importance à la transparence, PostFinance a publié à cet effet des rapports ESG pour les solutions de placement qu’elle développe.

Transformation numérique et innovation

L’innovation est essentielle pour garantir un banking en phase avec son temps. PostFinance est donc constamment et systématiquement à la recherche de nouvelles solutions innovantes, notamment dans le domaine de l’impact banking. Le calculateur d’émissions de CO₂, qui permet à la clientèle de visualiser et de gérer l’empreinte carbone due à sa consommation, est un exemple d’innovation mise en œuvre au cours de la période stratégique.

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Rétrospective de la période stratégique 2021-2024	4
Perspectives pour la période stratégique 2025-2028	5
Analyse de double matérialité	6
Description du modèle commercial	10
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77

Perspectives pour la période stratégique 2025-2028

Pour la période stratégique 2025-2028, PostFinance a fait de la durabilité l’une des cinq orientations stratégiques de l’entreprise.

En 2024, PostFinance a élaboré une stratégie de durabilité intégrée pour la période 2025-2028. Dans le cadre de ce processus et de l’analyse de double matérialité, PostFinance a identifié cinq thèmes prioritaires ainsi que des thèmes transversaux qui influenceront ses activités au cours des prochaines années. Pour chaque thème prioritaire, PostFinance a défini des objectifs et des critères stratégiques permettant de mesurer les progrès accomplis (KPI de pilotage).

- **Climat**, pour réduire les émissions
- **Environnement**, pour protéger les moyens de subsistance
- **Diversité, équité des chances et inclusion**, pour garantir un traitement équitable du personnel et assurer une base de talents diversifiée qui reflète la diversité de la clientèle
- **Développement des connaissances et formation**, pour permettre au personnel de se perfectionner et renforcer les connaissances financières au sein de la société
- **Transparence et éthique numérique**, pour communiquer de manière transparente et protéger les données clients
- **Thèmes transversaux**, pour ancrer la durabilité de manière globale dans l’entreprise, y c. dans le cadre de l’offre de marché, des participations et de l’approvisionnement

En 2024, le comité directeur et le Conseil d’administration de PostFinance ont approuvé la stratégie de durabilité et les objectifs qui en découlent.



En 2024, le comité directeur et le Conseil d’administration de PostFinance ont approuvé la stratégie de durabilité et les objectifs qui en découlent.

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Rétrospective de la période stratégique 2021-2024	4
Perspectives pour la période stratégique 2025-2028	5
Analyse de double matérialité	6
Description du modèle commercial	10
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77

Analyse de double matérialité

L'analyse de matérialité permet à PostFinance d'identifier les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) pertinents pour l'entreprise et ses parties prenantes. En 2024, PostFinance a reconduit son analyse de double matérialité. Pour mener à bien cette analyse, PostFinance s'est appuyée sur la directive européenne CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) ainsi que sur les normes ESRS (European Sustainability Reporting Standards). Ce faisant, onze thèmes pertinents ont été identifiés.

L'analyse de matérialité permet de considérer chaque thème pertinent selon deux perspectives (double matérialité):

- **Perspective inside out** (de l'intérieur vers l'extérieur): répercussions des activités sur le monde extérieur (p. ex. sur l'économie nationale, la société ou l'environnement)
- **Perspective outside in** (de l'extérieur vers l'intérieur): risques et chances associés à un thème pour le résultat opérationnel propre (p. ex. risques du changement climatique pour la réussite de l'entreprise)

En vertu du concept de la double matérialité, les enjeux ESG créent des risques, des chances et des répercussions qui sont pertinents sur le plan financier et/ou en termes d'impact. L'analyse de double matérialité a pour objectif d'analyser la pertinence des enjeux ESG dans le contexte de PostFinance afin de s'assurer que la stratégie et les objectifs de durabilité tiennent effectivement compte de ces derniers. Pour identifier les thèmes pertinents, les deux perspectives doivent être prises en compte. Un aspect de durabilité est considéré comme pertinent lorsqu'il remplit les critères définis en termes d'impact et/ou de pertinence financière.

La double matérialité a été analysée à partir des thèmes de la Global Reporting Initiative (GRI). Les normes thématiques GRI ont donc servi de base à l'analyse de matérialité 2024. Ce faisant, PostFinance a tenu compte de l'ensemble des thèmes GRI du catalogue et les a complétés par des thèmes reposant sur des normes industrielles spécifiques, telles que les normes SASB (Sustainability Accounting Standards Board) et le projet de normes de classification sectorielle ESRS (European Sustainability Reporting Standards).

Les horizons temporels considérés correspondent aux définitions de l'ESRS 1. Ainsi, les risques, les chances et les impacts qui surviennent durant l'exercice en cours sont réputés de court terme. Ceux dont l'impact est inférieur ou égal à cinq ans relèvent du moyen terme, et ceux dont l'impact s'étend au-delà de cinq ans du long terme. Par ailleurs, une distinction est faite entre les impacts potentiels et réels, et une évaluation des parties prenantes concernées ainsi que des impacts sur les droits de l'homme est effectuée.

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Rétrospective de la période stratégique 2021-2024	4
Perspectives pour la période stratégique 2025-2028	5
Analyse de double matérialité	6
Description du modèle commercial	10
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77

Analyse de matérialité élaborée

PostFinance a procédé à une nouvelle analyse de double matérialité en 2024 afin d'identifier les thèmes de durabilité pertinents du point de vue financier et de l'impact généré. Une approche en quatre étapes a été mise en place pour identifier les enjeux ESG pertinents: compréhension, identification, évaluation et détermination.

- **Compréhension:** cette étape a été une phase de préparation incluant le diagnostic de la situation actuelle et la définition du périmètre de l'analyse basée sur la chaîne de création de valeur élaborée ainsi que sur l'identification des parties prenantes et de la stratégie relative à l'engagement au niveau des parties prenantes.
- **Identification:** durant cette phase, la méthodologie d'évaluation des risques, des chances et des impacts a été développée et une liste de thèmes potentiellement pertinents a été créée à partir de l'identification desdits chances, risques et impacts.
- **Évaluation:** cette phase a permis d'évaluer les risques, chances et impacts pertinents potentiels dans le cadre d'ateliers ou d'entretiens avec les parties prenantes et de sondages supplémentaires.
- **Détermination:** à cette étape, les thèmes pertinents ont été définitivement identifiés en définissant le seuil de matérialité sur la base de plusieurs ateliers avec des spécialistes. Les informations prises en compte comprennent le contexte d'entreprise spécifique de PostFinance, les sources externes pertinentes et les contributions des parties prenantes.

Afin de valider les thèmes pertinents, PostFinance a en outre interrogé des parties prenantes internes et des conseillères et conseillers externes et procédé à des analyses complémentaires (p. ex. comparaison avec les exigences réglementaires, benchmarking avec les analyses de matérialité d'établissements pertinents). PostFinance prévoit d'examiner sa matrice de matérialité une fois par an et de l'adapter, si nécessaire.

La chaîne de création de valeur de PostFinance

Prestataire de services financiers diversifié et innovant, PostFinance propose à ses 2,4 millions de clientes et de clients¹ des solutions modernes pour la gestion de l'argent. Elle mise sur l'innovation pour aider les personnes et les entreprises de Suisse à relever les défis du monde numérique. Gérant un patrimoine des clients de quelque 107 milliards de francs (exercice précédent: 104 milliards) et assurant plus de 1,4 milliard de transactions annuelles dans le trafic des paiements (exercice précédent: 1,3 milliard), PostFinance compte parmi les principaux établissements financiers de Suisse.

Dans le cadre de l'élaboration de l'analyse de double matérialité, PostFinance a développé une représentation de sa chaîne de création de valeur. Celle-ci montre les principaux flux de valeurs et secteurs de PostFinance. Lors de l'élaboration de ce document, les flux de valeurs clés de PostFinance ainsi que son modèle commercial ont été analysés afin de déterminer systématiquement les impacts, les risques et les chances susceptibles de survenir.

Dans la chaîne de création de valeur amont (upstream), autrement dit la chaîne d'approvisionnement, l'analyse se concentre principalement sur l'approvisionnement de biens et de services et sur les partenariats stratégiques de PostFinance.

- Dans la chaîne de création de valeur aval (downstream), l'accent est mis sur six flux de valeurs:
- **Solutions bancaires** (packages bancaires, cartes de crédit, trafic des paiements)
 - **Financements** (activité d'intermédiation d'hypothèques et de crédits privés)
 - **Solutions de placement et de prévoyance** (activité d'intermédiation de fonds de placement, de gestion de patrimoine, de conseil en placement et Execution Only)
 - **Transformation numérique et innovation**
 - **Solutions de paiement et d'encaissement** pour la clientèle commerciale
 - **Placements pour compte propre** (entre autres obligations d'entreprise, prêts contre reconnaissance de dette, lettres de gage)

1. La logique de mesure du chiffre clé a été révisée pour la définition des clientes et des clients actifs et l'année 2023 a été adaptée en conséquence.

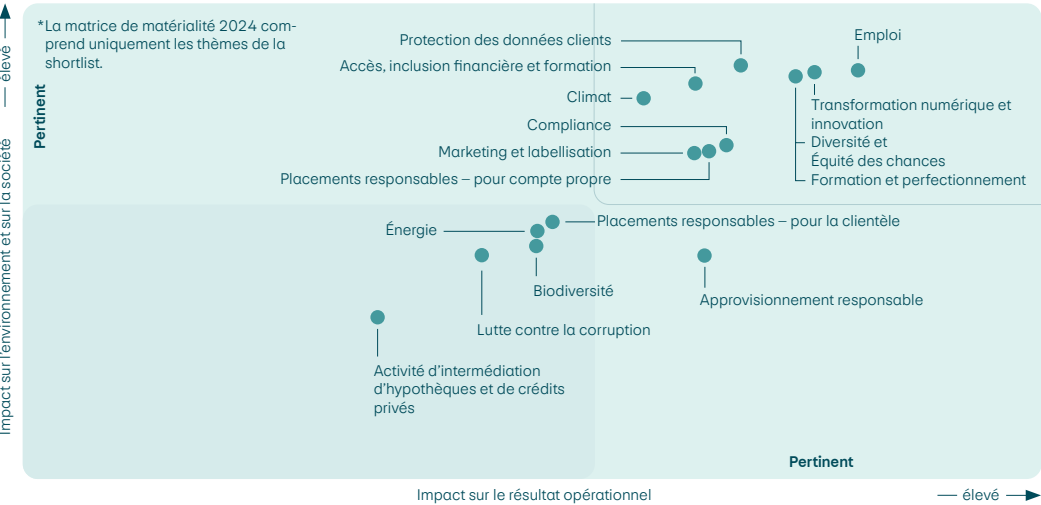
Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Rétrospective de la période stratégique 2021-2024	4
Perspectives pour la période stratégique 2025-2028	5
Analyse de double matérialité	6
Description du modèle commercial	10
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77

Thèmes pertinents identifiés

Les résultats de l'analyse de matérialité figurent dans le graphique ci-après. Les thèmes y sont évalués sur une échelle relative en fonction de leur impact sur la durabilité et de leur influence sur le résultat opérationnel. La matrice de matérialité facilite l'orientation de la stratégie

et des objectifs de l'entreprise sur les besoins et les attentes des parties prenantes et soutient une gestion d'entreprise durable. Les conclusions de cette analyse ont été intégrées à l'orientation stratégique «Durabilité» pour la période 2025-2028. Le comité directeur et le Conseil d'administration ont approuvé la matrice de matérialité 2024.

Matrice de matérialité



Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Rétrospective de la période stratégique 2021-2024	4
Perspectives pour la période stratégique 2025-2028	5
Analyse de double matérialité	6
Description du modèle commercial	10
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77

Mapping des thèmes prioritaires pour la période stratégique 2025-2028

Les résultats de l'analyse de matérialité sont pris en compte dans le développement stratégique. Pour éviter toute lacune, PostFinance a réalisé un mapping et a associé les thèmes pertinents aux thèmes prioritaires stratégiques (voir graphique). Le mapping a donné lieu aux résultats suivants:

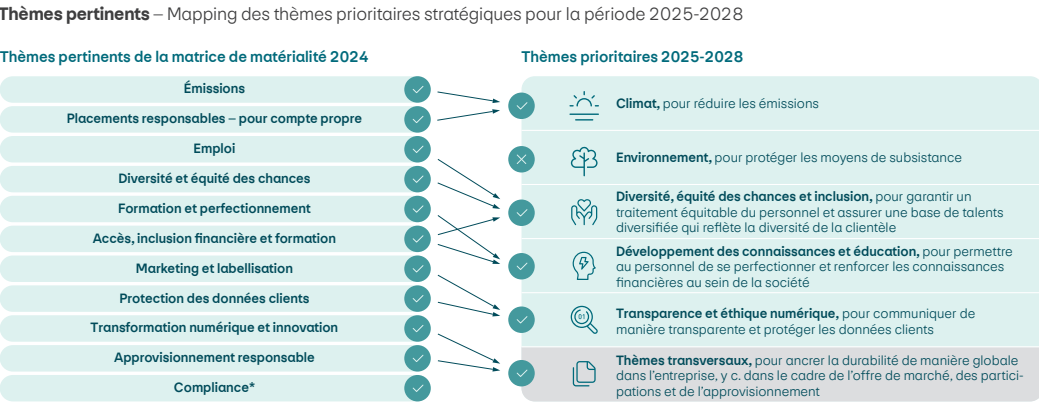
- Aucune lacune n'a été identifiée. Les onze thèmes pertinents peuvent être associés aux thèmes prioritaires stratégiques.
- PostFinance est tenue d'établir un rapport pour les onze thèmes pertinents.
- Les onze thèmes pertinents définissent la structure du futur rapport de durabilité.
- PostFinance part du principe que le thème de la biodiversité, notamment, va gagner en importance dans le secteur financier.

Elle a donc intégré cet enjeu au thème prioritaire stratégique «Environnement» et entend élaborer des mesures en ce sens au cours de la prochaine période stratégique (voir chapitre Climat et énergie, à partir de la page 24), bien que ce thème ait été classé comme «non pertinent» dans la matrice de matérialité.

Engagement au niveau des parties prenantes

Afin de déterminer l'étendue de l'engagement des parties prenantes dans le cadre de l'analyse de double matérialité, PostFinance a identifié des groupes d'intérêt internes et externes sur la base de la chaîne de création de valeur. Par ailleurs, une stratégie d'engagement appropriée a été définie. Pour chaque flux de valeurs de la chaîne de création de valeur, au moins une ou un spécialiste interne ainsi que des utilisatrices et des utilisateurs de déclaration de durabilité et des parties prenantes concernées ont été identifiés. Une attention particulière a été accordée au fait que les parties prenantes identifiées soient les plus aptes à évaluer les risques, les chances et les impacts et, le cas échéant, à mettre en évidence d'autres facteurs pertinents.

Dans le cadre de l'identification des utilisatrices et des utilisateurs des déclarations de durabilité et des parties prenantes concernées, PostFinance a veillé à prendre en compte les principales relations d'affaires ainsi que les parties prenantes qui influencent directement l'entreprise ou qui ont un intérêt dans ses activités.



* PostFinance n'a pas défini de chiffres clés de durabilité (KPI) pour le thème prioritaire Compliance, puisque ce thème fait déjà l'objet de prescriptions réglementaires et d'une surveillance spécifique.

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Rétrospective de la période stratégique 2021-2024	4
Perspectives pour la période stratégique 2025-2028	5
Analyse de double matérialité	6
Description du modèle commercial	10
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77

Description du modèle commercial

Paiement, épargne, prévoyance, financement, placements et assurances: PostFinance met à la disposition de sa clientèle des prestations et des produits ingénieux à des prix équitables, que celle-ci peut utiliser en fonction de ses besoins individuels.

PostFinance contribue activement à la transformation numérique grâce à des investissements dans les technologies innovantes, et propose à sa clientèle des services modernes et faciles d'utilisation. Dans le cadre de ses prestations et solutions, PostFinance s'appuie sur des outils et technologies innovants, développés ou adaptés spécifiquement pour le marché suisse. Les unités spécialisées de PostFinance travaillent en étroite collaboration pour créer une offre de services financiers complète. Grâce à leurs innovations, elles contribuent à faciliter la vie et à la rendre plus sûre au plan financier pour les personnes en Suisse. Ce faisant, les besoins et la satisfaction de la clientèle sont toujours au centre des préoccupations.

Trafic des paiements

En tant que numéro un du trafic suisse des paiements, PostFinance assure des flux monétaires fluides et garantit le service universel dans le cadre de la législation sur la poste.

PostFinance développe sans cesse son offre de trafic des paiements, p. ex. avec sa carte de débit «PostFinance Card». Grâce à la combinaison avec Debit Mastercard, PostFinance permet à sa clientèle privée d'utiliser la carte de débit en de nombreux points de vente supplémentaires en Suisse et à l'étranger. Les clientes et les clients commerciaux, pour leur part, améliorent l'acceptation de la PostFinance Card dans leurs boutiques (physiques ou en ligne) grâce à cette combinaison.

Packages bancaires et comptes

L'offre de différents comptes couvre les besoins financiers quotidiens de la clientèle. Les comptes et autres prestations sont regroupés dans des packages bancaires. PostFinance propose ainsi des solutions individuelles pour les adultes, les jeunes et les personnes en formation. Grâce à e-finance et à la PostFinance App, les clientes et les clients effectuent leurs opérations bancaires en ligne aisément et en toute sécurité.



PostFinance assure la fourniture des services de paiement relevant du service universel et veille à des flux monétaires fluides.

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Rétrospective de la période stratégique 2021-2024	4
Perspectives pour la période stratégique 2025-2028	5
Analyse de double matérialité	6
Description du modèle commercial	10
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77

Placements

Qu’il s’agisse d’un compte d’épargne, d’un fonds de placement ou d’un conseil en placement sur mesure, PostFinance accompagne sa clientèle dans la création de valeur à long terme et dans la réalisation de ses objectifs financiers. PostFinance propose à cet effet de nombreux produits, adaptés aux besoins et à la propension au risque de ses clientes et de ses clients.

Financement

PostFinance offre des conditions transparentes et un accompagnement individuel pour les produits de crédit intermédiés tels que les hypothèques et les crédits à la consommation.

Prévoyance et assurances

Compte prévoyance 3a, assurance-vie ou compte de libre passage: PostFinance propose des solutions sur mesure pour les besoins variés de sa clientèle en matière de prévoyance. Celles-ci sont également disponibles en lien avec les fonds.

PostFinance sert aussi d’intermédiaire pour des solutions d’assurance. Assurance familiale, auto, moto, voyage ou protection juridique: quel que soit le besoin, les clientes et les clients peuvent se protéger, ainsi que leurs proches, au moyen d’assurances en ligne ou prendre les devants grâce à une assurance-vie.

Pour plus d’informations, voir le rapport de gestion 2024 de PostFinance – rapport annuel, à partir de la page 25.



Les produits de PostFinance sont adaptés aux besoins individuels de la clientèle.



Gouvernance

Chez PostFinance, la durabilité est considérée dans sa globalité. Dès lors, PostFinance s’efforce d’intégrer la durabilité dans toutes ses activités. Cela signifie que les instances et structures existantes sont mises à contribution afin de veiller à ce que les différents aspects de la durabilité soient traités de manière appropriée. PostFinance a défini des responsabilités claires en matière de durabilité à tous les échelons hiérarchiques et pour toutes les instances.

Gouvernance	12
Gouvernance en matière de durabilité	13
Gestion des risques	15
Lutte contre la corruption et compliance	16
Respect des droits de l’homme	19
Protection des données clients	22

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Gouvernance en matière de durabilité	13
Gestion des risques	15
Lutte contre la corruption et compliance	16
Respect des droits de l’homme	19
Protection des données clients	22
Climat et énergie	24
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77

Gouvernance en matière de durabilité

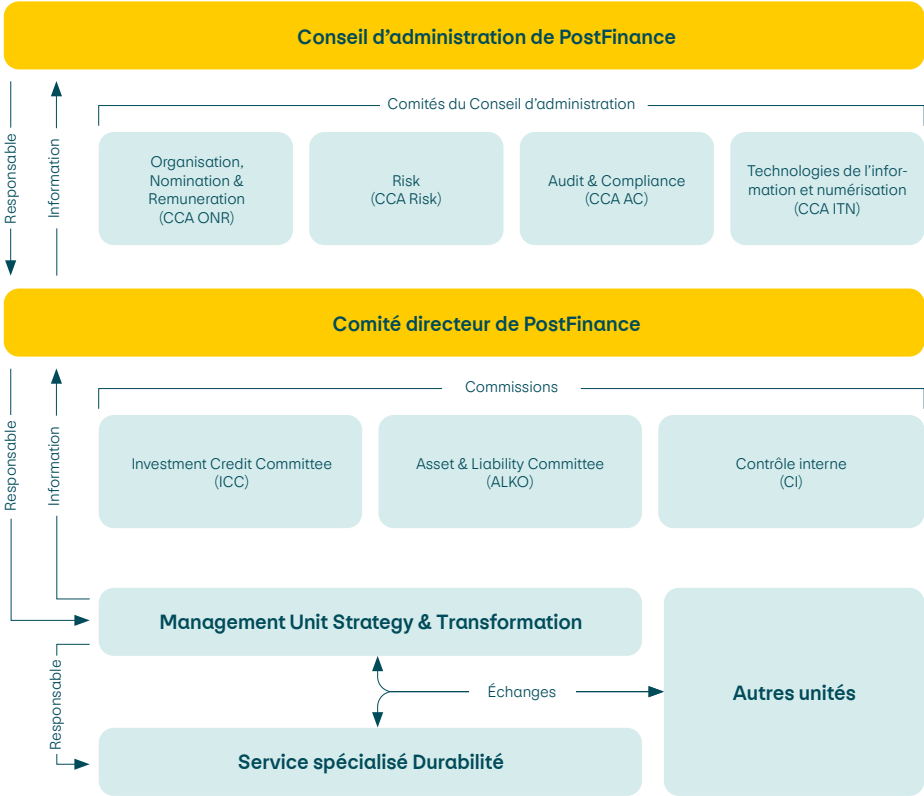
Principes fondamentaux et liens avec La Poste Suisse SA

En vertu de la loi sur l’organisation de la Poste, le Conseil fédéral définit tous les quatre ans les objectifs que la Confédération se propose d’atteindre en tant que propriétaire de La Poste Suisse SA. Les objectifs stratégiques du Conseil fédéral imposent à La Poste Suisse SA d’appliquer une stratégie d’entreprise durable et éthique, dans les limites de ses possibilités économiques. Cela vaut également pour PostFinance SA en tant que société indépendante du groupe La Poste Suisse SA.

→ [Objectifs stratégiques assignés à la Poste – DETEC](#)

Tâches et rôle du Conseil d’administration

Conformément au règlement d’organisation, le Conseil d’administration de PostFinance SA est responsable de la définition de la stratégie de durabilité, qu’il élabore conjointement avec le comité directeur, le service spécialisé Durabilité et les unités concernées. Le Conseil d’administration surveille les risques liés à la durabilité, fixe les objectifs tout en assurant le suivi de la mise en œuvre des mesures et de la réalisation des objectifs. Il est responsable du présent rapport de durabilité.



Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Gouvernance en matière de durabilité	13
Gestion des risques	15
Lutte contre la corruption et compliance	16
Respect des droits de l’homme	19
Protection des données clients	22
Climat et énergie	24
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77

Le comité du Conseil d’administration Organisation, Nomination & Remuneration (CCA ONR) est chargé de la réflexion sur le contenu et le traitement de certains thèmes dans le domaine de la durabilité (sociale, économique et environnementale) ainsi que de l’évaluation de l’impact du facteur de la «durabilité écologique» dans la rémunération variable des cadres.

Dans les cas où des thèmes relatifs à la durabilité touchent explicitement à des aspects de la politique de PostFinance en matière de risques, les responsabilités se répartissent comme décrit ci-après. Le Conseil d’administration définit la politique en matière de risques ainsi que les principes de gestion de ces derniers. Il est également responsable de la réglementation, de la mise en place et de la surveillance d’un processus efficace de gestion des risques. Les comités Risk (CCA Risk) et Audit & Compliance (CCA AC) sont responsables de la surveillance et du contrôle. Le CCA AC accompagne également l’élaboration du présent rapport et l’adopte à l’attention du Conseil d’administration. Le comité du Conseil d’administration Technologies de l’information et numérisation (CCA ITN) examine, dans le cadre de ses compétences, les innovations et les idées dans le domaine de la durabilité.

Tâches et rôle du comité directeur

Le comité directeur est responsable de la gestion opérationnelle de l’entreprise. Il prend des décisions qui sont essentielles pour l’ensemble de l’établissement financier en termes de durabilité. Conjointement avec le Conseil d’administration, le service spécialisé Durabilité et les unités concernées, il participe à l’élaboration de la stratégie de durabilité, et assure sa mise en œuvre.

Dans le cadre de la stratégie de durabilité, des ambitions et des objectifs concrets ont été définis. La responsabilité de la réalisation de ces objectifs incombe au comité directeur. Le Conseil d’administration est régulièrement informé de l’état d’avancement des objectifs.

La commission Asset & Liability Committee (ALKO) détermine le pilotage des risques financiers dans le portefeuille de placements de PostFinance selon le point de vue du portefeuille, en incluant les risques financiers liés au climat qui sont pertinents. La commission Investment Credit Committee (ICC) définit le pilotage des risques financiers dans le portefeuille de placements de PostFinance au niveau des différentes contreparties. La commission Contrôle interne (CI) surveille la situation globale de la banque en termes de risques et, en particulier, le respect des prescriptions légales et internes. En sa qualité de membre du comité directeur, la personne à la tête de l’unité Strategy & Transformation est responsable de la durabilité et donc du pilotage et de la coordination de tous les thèmes qui en découlent (gestion environnementale, sociale et éthique de l’entreprise). La mise en œuvre des thèmes et des mesures correspondants relève de la responsabilité de l’unité concernée ou des membres concernés du comité directeur.

Service spécialisé Durabilité

Le service spécialisé Durabilité est responsable du pilotage global de la thématique de la durabilité. Il élabore les thèmes de durabilité pertinents dans le cadre de la stratégie globale de PostFinance, donne des impulsions dans l’organisation, coordonne les activités relatives à la durabilité et joue le rôle de point de contact pour les questions relatives à cette thématique. Il accompagne les unités d’affaires et les unités dans l’élaboration des stratégies partielles et dans la mise en œuvre des objectifs relatifs à la durabilité. Sur le plan organisationnel, le service spécialisé fait partie de l’unité Strategy & Transformation et a ainsi accès au comité directeur. Afin de prendre en compte le thème de la durabilité dans sa globalité, il existe dans l’ensemble de l’organisation des collaboratrices et des collaborateurs responsables de cette question dans leurs unités spécialisées respectives. Ils travaillent en étroite collaboration avec le service spécialisé Durabilité.



Le comité directeur garantit la mise en œuvre de la stratégie de durabilité.

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Gouvernance en matière de durabilité	13
Gestion des risques	15
Lutte contre la corruption et compliance	16
Respect des droits de l’homme	19
Protection des données clients	22
Climat et énergie	24
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77

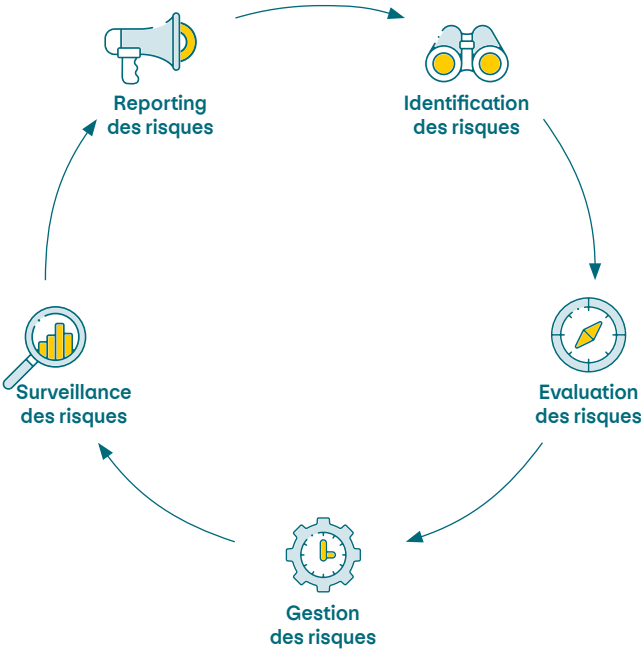
Gestion des risques

Dans le cadre de ses activités, PostFinance prend des risques. Si ces risques se réalisent, il peut en résulter des pertes ou des écarts à la baisse par rapport au résultat attendu. Compte tenu de son modèle économique, PostFinance définit **trois catégories de risques**:



Le Conseil d’administration définit la propension au risque et les principes de pilotage des risques dans sa politique en matière de risques. Dans ce cadre, il tient compte de la capacité de risque de PostFinance. Le respect de la propension au risque est garanti par le processus de gestion des risques. S’appuyant sur des instruments de pilotage appropriés et des limites correspondantes, ce dernier garantit que les risques pris sont conformes à la propension au risque et que la capacité de risque, en particulier les exigences légales et réglementaires, sont respectées.

Le **processus de gestion des risques** comprend cinq étapes:



PostFinance évalue la matérialité des risques à l’aide d’une matrice des risques qui comprend une dimension quantitative (dommage financier) et plusieurs dimensions qualitatives des dommages (atteinte à la réputation, perte de disponibilité, dommages corporels, infractions à la compliance).

Lorsque cela est pertinent, les risques ESG sont pris en compte en tant que facteurs de risque dans les catégories de risques existantes. Ils sont systématiquement enregistrés et intégrés à la gestion des risques.

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Gouvernance en matière de durabilité	13
Gestion des risques	15
Lutte contre la corruption et compliance	16
Respect des droits de l’homme	19
Protection des données clients	22
Climat et énergie	24
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77

PostFinance définit des stratégies de traitement du risque et en évalue les répercussions. Elle applique le modèle des trois lignes (Three Lines Model): la première ligne est responsable du processus de gestion des risques de ses domaines de risques. La deuxième ligne élabore les prescriptions et est responsable de la conception et de l’exécution appropriées du processus de gestion des risques de la première ligne. En outre, elle assure l’établissement de rapports exhaustifs relatifs aux risques, y compris dans le domaine ESG. La Révision interne constitue la troisième ligne; elle vérifie en toute indépendance et objectivité si la première et la deuxième lignes œuvrent de manière efficace à l’identification, à la gestion et au contrôle des risques (voir chapitre *Lutte contre la corruption et compliance*).

Selon la matérialité des risques, les différentes stratégies de traitement du risque sont examinées et validées par le Conseil d’administration de PostFinance, le comité directeur de PostFinance ou la direction du service spécialisé compétent. La deuxième ligne surveille l’ensemble de l’inventaire des risques et des contrôles. Concernant les contrôles les plus importants, la deuxième ligne conduit une évaluation propre, indépendante des unités spécialisées, et ce sur les aspects d’une conception appropriée (Design Effectiveness Testing – DET) et d’une exécution correcte (Operating Effectiveness Testing – OET).

PostFinance gère les risques en matière de questions non financières conformément au processus de gestion des risques ordinaire (voir graphique *Processus de gestion des risques*, page 15), utilisé pour tous les types de risques.

La deuxième ligne a été impliquée dans le renouvellement de la matrice de matérialité en 2024, son rôle consistant à s’assurer que les regroupements thématiques de risques identifiés étaient couverts par les risques correspondants dans l’inventaire de ces derniers.

Pour en savoir plus, voir chapitre *Analyse de matérialité*, à partir de la page 6

Lutte contre la corruption et compliance

PostFinance suit en permanence les évolutions juridiques et réglementaires. Les collaboratrices et les collaborateurs sont représentés dans des instances externes spécialisées et de branche. Par son adhésion à «Transparency International Suisse», PostFinance souligne son engagement à lutter contre la corruption. Un service d’alerte confidentiel permet au personnel et à d’autres parties prenantes de signaler toute infraction de manière anonyme.

Afin d’entrer en relation d’affaires et de pouvoir les conduire, PostFinance doit respecter les obligations de diligence édictées par la loi et les règlements (compliance). Pour ce faire, elle doit connaître le type et le but de la relation d’affaires. Cela comprend notamment des informations sur le client, son historique économique, ses valeurs patrimoniales et l’État où il est imposable.

Les obligations de diligence se fondent pour l’essentiel sur la loi fédérale et l’ordonnance concernant la lutte contre le blanchiment d’argent et le financement du terrorisme (LBA et OBA), sur l’ordonnance de l’Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers sur la lutte contre le blanchiment d’argent et le financement du terrorisme dans le secteur financier (OBA-FINMA), sur la Convention relative à l’obligation de diligence des banques (CDB), sur la loi fédérale sur l’application de sanctions internationales (LEmb), sur les dispositions relatives à l’échange automatique de renseignements (EAR) ainsi que sur les dispositions du Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA).



Le modèle commercial de PostFinance est axé sur la Suisse et est fortement réglementé.

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Gouvernance en matière de durabilité	13
Gestion des risques	15
Lutte contre la corruption et compliance	16
Respect des droits de l’homme	19
Protection des données clients	22
Climat et énergie	24
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77

Description du risque

Le non-respect des prescriptions légales et réglementaires ou des processus internes par PostFinance ou son personnel peut entraîner des conséquences financières ou nuire à la réputation de l’entreprise. Les violations des dispositions en matière de sanctions exposent PostFinance ou son personnel à des sanctions personnelles et les violations des dispositions réglementaires ou légales à des amendes ou à des conséquences relevant du droit de la surveillance. C’est pourquoi les mesures de compliance et de lutte contre la corruption font partie intégrante de l’Integrity Management de PostFinance.

Description des répercussions

PostFinance agit de manière conforme à la loi et est ainsi digne de confiance. Elle accompagne son personnel dans son quotidien professionnel et fixe des lignes directrices contraignantes. Ce faisant, elle réduit les risques pour le propriétaire, le personnel, la clientèle et les autres parties prenantes. Dans un sens plus large, PostFinance renforce également la confiance dans la place financière suisse par son action conforme à la loi et contribue au maintien de l’État de droit par une gestion d’entreprise responsable.

Concepts et mesures

Chez PostFinance, le code de conduite, placé sous la responsabilité de l’Integrity Management, promeut une culture d’entreprise au sein de laquelle les comportements responsables sont solidement ancrés. Il fixe les bases de l’action quotidienne des collaboratrices et des collaborateurs et définit les normes contraignantes pour un comportement éthique et conforme à la loi. Ces normes s’appliquent à l’ensemble du personnel, indépendamment de la position ou de la fonction. Lors de leur entrée en fonction, les nouvelles recrues s’engagent, par leur signature, à respecter le code de conduite.

Le code de conduite a été remanié en 2024 et adopté par le Conseil d’administration. L’objectif de la révision était double: d’une part, adapter le document aux conditions actuelles (normes et pratiques d’excellence les plus récentes) et, d’autre part, créer et transmettre une compréhension commune des thèmes de la gouvernance d’entreprise au moyen d’un langage simple et adapté au groupe cible. Le code de conduite est entré en vigueur le 1^{er} novembre 2024. PostFinance sanctionne toute infraction à celui-ci.

Les collaboratrices et les collaborateurs sont régulièrement formés aux prescriptions légales et réglementaires, ainsi qu’au code de conduite. Les formations sont obligatoires et se terminent toujours par un test. PostFinance sanctionne les collaboratrices et les collaborateurs qui ne respectent pas leur devoir de formation.

Des rôles et responsabilités clairs

PostFinance applique le concept des trois lignes (voir chapitre Gestion des risques, page 15), fondé sur la circulaire 2017/1 «Gouvernance d’entreprise – banques» de l’Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA.

Formation de base à la compliance

2914 collaboratrices et collaborateurs ont réussi le test à l’issue de la formation de base à la compliance en 2024 (obligatoire à l’entrée en fonction, puis tous les deux ans).

Violation de l’obligation en matière de compliance

0 collaboratrices ou collaborateurs n’ont pas accompli la formation de base à la compliance dans les temps ou n’ont pas réussi le test en 2024.

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Gouvernance en matière de durabilité	13
Gestion des risques	15
Lutte contre la corruption et compliance	16
Respect des droits de l’homme	19
Protection des données clients	22
Climat et énergie	24
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77

- Première ligne: l’ensemble des collaboratrices et des collaborateurs sont responsables du respect des prescriptions externes et internes, et ils en contrôlent le respect en première instance.
- Deuxième ligne: la fonction Compliance assure l’indépendance réglementaire requise en matière de surveillance du respect des prescriptions par la première ligne.
- Troisième ligne: la Révision interne vérifie en toute indépendance et objectivité si la première et la deuxième lignes travaillent efficacement, et rend compte au Conseil d’administration, organe de contrôle suprême et indépendant.

De plus, l’organe de révision externe et la FINMA surveillent le respect des prescriptions.

Les cas suspects signalés sont surveillés et font l’objet d’un rapport trimestriel. Si les signalements mettent en évidence des risques majeurs, des mesures sont immédiatement prises. Le comité directeur, la Révision interne, d’autres instances compétentes et le Conseil d’administration sont informés en conséquence.

PostFinance lutte contre les infractions au code de conduite ou à d’autres prescriptions internes grâce à des processus établis et à une surveillance régulière des chiffres clés.

PostFinance observe en permanence l’évolution juridique et réglementaire. Afin de clarifier la nécessité d’agir, des informations sont mises à disposition des services compétents en temps réel. PostFinance est représentée dans diverses instances externes spécialisées et de branche (p. ex. au sein de l’Association suisse des banquiers (ASB)). Ces représentations permettent à PostFinance d’avoir rapidement connaissance des exigences légales et réglementaires et de les mettre en œuvre en temps voulu et efficacement au sein de l’entreprise.

Lutte contre la corruption
PostFinance est membre de Transparency International Suisse. Par son adhésion, PostFinance approuve explicitement la vision de l’organisation. Celle-ci a pour but de lutter contre la corruption en Suisse ainsi que dans les relations d’affaires d’acteurs suisses à l’étranger.

Dans ce contexte, PostFinance considère le nombre de cas de corruption constatés en lien avec le personnel comme étant un indicateur important. Si de tels cas devaient survenir, PostFinance les analyserait soigneusement et sanctionnerait de manière appropriée les collaboratrices ou collaborateurs concernés.

Gestion des conflits d’intérêts
La gestion des conflits d’intérêts fait l’objet de prescriptions internes avec des règles de comportement spécifiques. Les relations entre PostFinance et son personnel, entre le personnel et la clientèle ainsi qu’avec les partenaires commerciaux y sont régies. Chaque année, PostFinance procède à une analyse à l’échelle de l’entreprise des configurations potentiellement sources de conflits d’intérêts. Si des conflits d’intérêts potentiels ou réels sont constatés, PostFinance prend les mesures adéquates. Les instances compétentes sont régulièrement informées. PostFinance a mis en place un service d’alerte confidentiel (whistleblowing) pour signaler les irrégularités et infractions aux prescriptions externes et internes. Il permet aux collaboratrices et aux collaborateurs, ainsi qu’à d’autres parties prenantes, de signaler anonymement tout soupçon d’infraction, quel que soit le domaine. L’ensemble des déclarations reçues font l’objet d’un suivi structuré et rapide et d’investigations complètes.



PostFinance a mis en place un service d’alerte confidentiel pour signaler les irrégularités et infractions.

0 cas de corruption en relation avec des membres du personnel.

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Gouvernance en matière de durabilité	13
Gestion des risques	15
Lutte contre la corruption et compliance	16
Respect des droits de l’homme	19
Protection des données clients	22
Climat et énergie	24
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77

Respect des droits de l’homme

PostFinance s’engage sans réserve en faveur du respect des droits de l’homme dans son rôle d’employeur responsable, dans ses relations avec ses fournisseurs et dans ses placements pour compte propre, et en tient compte dans ses activités entrepreneuriales. Lors de la sélection de partenaires potentiels, PostFinance exige de ces derniers qu’ils respectent les droits de l’homme et attend d’eux qu’ils adhèrent aux aspirations et valeurs de l’entreprise en matière de responsabilité sociale.

Le respect des droits de l’homme est ancré dans la Constitution fédérale. La ratification par la Suisse de la Convention de sauvegarde des droits de l’homme et des libertés fondamentales contribue également à la promotion des droits de l’homme.

PostFinance est fortement axée sur le marché suisse et, de ce fait, moins exposée à de potentielles violations des droits de l’homme. Le cadre légal ainsi que les normes internes strictes garantissent le respect des droits de l’homme. Lorsqu’ils sont impliqués, des partenaires étrangers doivent obéir aux principes de PostFinance, respecter les prescriptions du droit du travail dans leur pays ainsi que la durée et les conditions de travail, et garantir le salaire minimum en vigueur localement. Des concepts spécifiques visant le respect des droits de l’homme par le personnel dans la chaîne d’approvisionnement et dans le portefeuille de placements pour compte propre ont été mis en œuvre.

Description du risque

Les risques de non-respect des droits de l’homme surviennent notamment lorsque PostFinance ou son personnel ne respecte pas les lois ou ne suit pas les processus. Les infractions peuvent avoir des conséquences d’ordre financier ou entraîner une atteinte à la réputation.

PostFinance emploie des collaboratrices et des collaborateurs exclusivement en Suisse. Avec des contrats de travail fondés sur le droit suisse, PostFinance veille au respect des droits de l’homme en tant qu’employeur.

PostFinance collabore avec un grand nombre de fournisseurs et prestataires, en Suisse et à l’international. Il existe un risque que des pratiques commerciales non éthiques telles que le travail des enfants ou d’autres violations des droits de l’homme et du droit du travail puissent nuire à la réputation de l’entreprise.

PostFinance investit dans des placements financiers d’entreprises suisses et étrangères. Dans ce cadre, elle est exposée au risque que des contreparties se comportent de manière contraire à l’éthique, ce qui est susceptible d’entraîner des préjudices financiers et des atteintes à la réputation.

Description des répercussions

PostFinance livre une contribution positive à la société par une gestion d’entreprise responsable et le respect des droits de l’homme.

Conditions de travail équitables et modernes, garantie de l’équité des chances, protection contre toute discrimination et droit de se constituer en syndicat: PostFinance se fait le garant des droits de l’homme pour son personnel (voir chapitre Personnel, page 67).



PostFinance s’engage sans réserve en faveur des droits de l’homme.

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Gouvernance en matière de durabilité	13
Gestion des risques	15
Lutte contre la corruption et compliance	16
Respect des droits de l’homme	19
Protection des données clients	22
Climat et énergie	24
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77

Lors de la sélection de ses fournisseurs, PostFinance encourage par des mesures ciblées le respect des droits de l’homme des employés dans la chaîne de création de valeur. Pour ce faire, PostFinance s’appuie sur ses directives d’approvisionnement et dispose de processus d’achat établis. PostFinance recourt à des listes d’exclusion pour les investissements dans son portefeuille de placements pour compte propre. Elle empêche ainsi que soient financées des entreprises qui commettent des violations graves ou systématiques des droits de l’homme.

Concepts et mesures

PostFinance ne tolère aucune violation du droit du travail ou des droits de l’homme. Elle a mis en place différents concepts et processus pour garantir le respect du droit du travail et des droits de l’homme dans ses relations avec le personnel, les fournisseurs et les autres parties prenantes.

Code de conduite: tolérance zéro face à la discrimination

PostFinance entend garantir le respect du droit du travail et des droits de l’homme dans ses activités. La tolérance zéro à l’égard de tout acte portant atteinte aux droits de l’homme est érigée en principe dans le code de conduite. De même, PostFinance y condamne fermement toute forme de discrimination, de mobbing et de harcèlement sexuel. Le code de conduite a été adopté par le Conseil d’administration.

PostFinance exige un comportement conforme au code de la part de l’ensemble de ses collaboratrices et de ses collaborateurs. Les principes du code de conduite revêtent un caractère obligatoire pour l’ensemble des collaboratrices et des collaborateurs, indépendamment de leur poste et de leur fonction, et le code de conduite fait partie intégrante du contrat de travail. Un comportement non conforme au code de conduite sera sanctionné en conséquence.

Les exigences envers les partenaires commerciaux sont consignées dans le Code de conduite pour les fournisseurs relatif à l’approvisionnement responsable. Il est attendu d’eux qu’ils adhèrent aux aspirations et valeurs en matière de responsabilité sociale (voir chapitre Approvisionnement, page 74).

PostFinance a mis en place un service d’alerte confidentiel (whistleblowing) pour signaler les irrégularités et infractions aux prescriptions externes et internes (voir chapitre Lutte contre la corruption et compliance, page 16).

Respect du droit du travail et des droits de l’homme par le personnel

Dans ses relations avec son personnel, PostFinance garantit le respect de toutes les lois et directives en vigueur (voir chapitre Lutte contre la corruption et compliance, page 16), le protège de toute forme de discrimination, de mobbing et de harcèlement sexuel. Elle garantit en outre son intégrité personnelle. PostFinance offre également un environnement de travail attrayant (voir chapitre Personnel, page 67). Des règlements, des directives et des instructions de service éprouvés clarifient les questions relatives aux conditions d’engagement et garantissent la diversité, l’équité des chances et la protection contre la discrimination. Les documents sont régulièrement remaniés.

En plus du sondage du personnel annuel, les collaboratrices et les collaborateurs sont invités tous les deux ans à répondre au questionnaire «Santé et questions sociales» (état physique, psychique et social). Les nouvelles valeurs recueillies sont comparées aux données précédentes et, si nécessaire, des mesures en sont déduites.

Respect du droit du travail et des droits de l’homme dans la chaîne d’approvisionnement

Pour garantir le respect du droit du travail et des droits de l’homme dans la chaîne d’approvisionnement, PostFinance a conçu un manuel qui est mis en œuvre dans les processus d’achat.



PostFinance exige de ses fournisseurs qu’ils respectent le Code de conduite pour les fournisseurs relatif à l’approvisionnement responsable.

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Gouvernance en matière de durabilité	13
Gestion des risques	15
Lutte contre la corruption et compliance	16
Respect des droits de l'homme	19
Protection des données clients	22
Climat et énergie	24
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77

Le Code de conduite pour les fournisseurs relatif à l'approvisionnement responsable tient compte des principales normes sociales, environnementales et éthiques (ESG). PostFinance exige de ses fournisseurs qu'ils respectent ce code lors d'achats récurrents d'un montant supérieur à 5000 francs suisses. Cela signifie que le respect de la Déclaration universelle des droits de l'homme (ONU, 1948) ainsi que des lois de l'ordre juridique national déterminant constituent un élément contractuel dans toutes les relations importantes avec les fournisseurs.

Pour la surveillance (p. ex. en ce qui concerne les risques ESG comme les violations des droits de l'homme et du droit du travail) et le développement des fournisseurs auprès de qui des achats récurrents supérieurs à 5000 francs suisses sont effectués, PostFinance fait appel aux services d'un prestataire externe reconnu (avec une notation RSE). Les déclarations des fournisseurs enregistrés sont contrôlées par PostFinance. Si la notation RSE des fournisseurs se dégrade, PostFinance exige des mesures de développement de la part des entreprises concernées.

PostFinance entretient des contacts étroits avec les fournisseurs stratégiques (part élevée en valeur du volume d'achat et risque d'approvisionnement important). PostFinance évalue annuellement les fournisseurs stratégiques au moyen de nombreux critères. Si nécessaire,

PostFinance définit des mesures individuelles de développement (notamment en matière de prescriptions du droit du travail ou des droits de l'homme) et les surveille régulièrement.

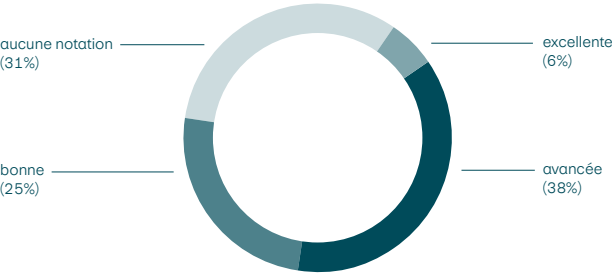
La notation RSE contribue à la transparence en matière de critères ESG chez les fournisseurs. Elle permet d'identifier à temps les risques éventuels en matière de droits de l'homme et de prendre des mesures en cas de besoin. En 2024, PostFinance disposait d'une notation RSE pour 69% de ses fournisseurs stratégiques (exercice précédent: 69%), établie par le prestataire externe. La notation portant sur le droit du travail et sur les droits de l'homme a produit les résultats suivants: en 2024, 6% de ses fournisseurs stratégiques ont obtenu la mention «excellente», 38% ont reçu la mention «avancée» (exercice précédent: 38%) et 25% la mention «bonne» (exercice précédent: 31%). Actuellement, PostFinance ne dispose pas de notation pour 31% de ses fournisseurs stratégiques (exercice précédent: 31%). PostFinance invite ceux-ci à se soumettre à une notation RSE externe (p. ex. sur la plateforme EcoVadis). Dans l'intervalle, elle exige de leur part des documents supplémentaires afin de pouvoir déterminer les risques en matière de respect des droits de l'homme.

Des informations complémentaires à ce sujet sont fournies au chapitre Approvisionnement, à partir de la page 74.



Grâce à la notation RSE, PostFinance identifie à temps les éventuels risques liés aux droits de l'homme.

Fournisseurs ayant une notation relative au respect du droit du travail et des droits de l'homme



Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Gouvernance en matière de durabilité	13
Gestion des risques	15
Lutte contre la corruption et compliance	16
Respect des droits de l'homme	19
Protection des données clients	22
Climat et énergie	24
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77

Respect des droits de l'homme dans le portefeuille de placements pour compte propre

Pour le respect des droits de l'homme dans ses placements pour compte propre, PostFinance utilise la liste noire du fonds souverain norvégien (Government Pension Fund Global). Ce fonds est soumis à des critères éthiques, sociaux et environnementaux stricts. Les critères spécifiques concernant les droits de l'homme se fondent sur des directives relatives aux exclusions fondées sur le comportement («conduct based exclusions»). Ce faisant, PostFinance exclut de ses placements pour compte propre les entreprises qui, selon la définition du fonds souverain norvégien, commettent des violations graves ou systématiques des droits de l'homme («serious or systematic human rights violations»), des violations graves de droits individuels en situation de guerre ou de conflits («serious violation of individual's rights in situations of war or conflict») ou d'autres violations particulièrement graves de normes éthiques fondamentales («other particularly serious violations of fundamental ethical norms»).

De même, les directives du fonds souverain norvégien excluent les entreprises qui développent ou produisent des armes ou des composants essentiels d'armes dont l'utilisation viole les principes humanitaires fondamentaux («develop or produce weapons or key components of weapons that violate fundamental humanitarian principles through their normal use»). Ces armes comprennent les armes biologiques, chimiques et nucléaires, les éclats indétectables, les armes incendiaires, les armes laser aveuglantes, les mines antipersonnel et les armes à sous-munitions. Sont également exclues les entreprises qui fournissent des armes à des États impliqués dans des conflits armés et qui les utilisent pour commettre des violations graves et systématiques des dispositions du droit international humanitaire relatives à la conduite de la guerre («the sale of weapons to states engaged in armed conflict that use the weapons in ways that constitute serious and systematic violations of the international rules on the conduct of hostilities»).

Le fonds souverain norvégien prononce des exclusions sur la base des directives citées et en tenant compte des recommandations de son comité d'éthique («Council on Ethics»), mais dans le cadre de ses propres compé-

tences. Cette procédure ainsi que les directives sont accessibles au public, tout comme la liste des entreprises exclues.

PostFinance définit son univers d'investissement en tenant systématiquement compte des critères d'exclusion. Cela signifie que pour chaque nouvel investissement, PostFinance commence par examiner la liste noire du fonds souverain norvégien. Si une nouvelle potentielle contrepartie y figure, PostFinance renonce à l'investissement. Chaque mois, PostFinance vérifie si des investissements en cours ont été ajoutés à la liste d'exclusion. Si c'est le cas, ces positions sont en principe liquidées.

Protection des données clients

Afin de respecter les exigences en matière de protection des données, PostFinance a établi des documents normatifs aux règles exhaustives. Les collaboratrices et les collaborateurs sont formés de manière appropriée et leurs connaissances sont régulièrement contrôlées. PostFinance a mis en place une organisation de protection des données dotée de structures et de processus adaptés aux risques, avec des rôles, des responsabilités et des réglementations claires. PostFinance développe cette organisation en continu.

Protection des données

PostFinance collecte et traite des données personnelles afin que les personnes puissent utiliser les produits, les prestations et les canaux numériques de PostFinance facilement et en toute sécurité. Dans ce contexte, PostFinance traite les données personnelles de différentes personnes. Cela comprend notamment les données de la clientèle, du personnel, des partenaires commerciaux et des personnes intéressées, y compris les visiteurs des pages web de PostFinance.



PostFinance protège efficacement la vie privée et les droits de la personnalité de ses parties prenantes.

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Gouvernance en matière de durabilité	13
Gestion des risques	15
Lutte contre la corruption et compliance	16
Respect des droits de l’homme	19
Protection des données clients	22
Climat et énergie	24
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77

Description du risque

En Suisse, la protection des données est régie par la loi fédérale sur la protection des données (LPD) et par l’ordonnance sur la protection des données (OPDo). Toute infraction aux principes de protection des données et aux prescriptions du droit matériel de la LPD et de l’OPDo peut avoir pour conséquence que le traitement de données personnelles s’avère contraire au droit en la matière. PostFinance a nommé un conseiller à la protection des données. Avec son équipe, il forme et conseille les membres de PostFinance à propos des questions de protection des données et participe à l’application des prescriptions en la matière. Il dispose de l’expertise nécessaire et exerce sa fonction vis-à-vis de PostFinance en toute indépendance technique et sans être lié par des directives. Il ne peut exercer aucune activité qui soit incompatible avec ses tâches.

Des risques pourraient notamment survenir si la protection des données n’était pas suffisamment garantie ou si le conseiller à la protection des données ne respectait pas suffisamment les exigences légales. Il pourrait en résulter des actions en justice contre PostFinance ou son personnel, des préjudices financiers ou des risques de réputation.

Des mesures de surveillance et de contrôle efficaces, qui sont surveillées et assurées par le SCI, ont été mises en place pour prévenir ces risques.

Description des répercussions

PostFinance protège la vie privée et les droits de la personnalité de ses parties intéressées grâce à une gestion des données conforme à la loi, digne de confiance et responsable. Ce faisant, elle renforce la confiance dans le secteur financier.

Concepts, mesures, impacts et indicateurs de performance

Afin de respecter les exigences en matière de protection des données, PostFinance a édicté des règles exhaustives consignées dans des documents normatifs internes qui ont été approuvés par le comité directeur. Ces documents définissent entre autres les responsabilités en matière d’introduction et de mise en œuvre de processus appropriés visant à protéger les données personnelles. Ils s’assurent que des analyses d’impact sur la protection des données sont effectuées et documentées lorsque les traitements en question peuvent entraîner un risque élevé pour la personnalité ou les droits fondamentaux des personnes concernées. PostFinance veille en outre à ce que le préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (PFPDT) soit informé de toute infraction à la sécurité des données susceptible d’entraîner un risque élevé pour la personnalité ou les droits fondamentaux de la personne concernée. De telles infractions sont également rapportées au comité directeur et au Conseil d’administration.

L’actualité et l’exhaustivité des documents normatifs sont régulièrement vérifiées. Les formations obligatoires et les mesures de sensibilisation permettent de s’assurer que l’ensemble des collaboratrices et des collaborateurs sont formés de manière adéquate aux prescriptions légales et internes en vigueur en matière de protection des données. La participation aux formations obligatoires est contrôlée.



PostFinance forme régulièrement son personnel aux prescriptions en matière de protection des données.



Climat et énergie

En accord avec les objectifs climatiques de la Poste, PostFinance vise un fonctionnement interne neutre en carbone d'ici à 2030 et l'objectif Zéro émission nette en 2040. Il lui faut donc réduire à la fois ses émissions directes et indirectes, sachant que les émissions générées sur le marché mondial des capitaux par les investissements des placements pour compte propre pèsent lourd dans la balance.

Climat et énergie	24
Gestion des risques climatiques	25
Objectifs climatiques	30
Vue d'ensemble des émissions	31
Stratégie de mise en œuvre (plan de transition)	33
Biodiversité et autres thèmes environnementaux	49

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Gestion des risques climatiques	25
Objectifs climatiques	30
Vue d'ensemble des émissions	31
Stratégie de mise en œuvre (plan de transition)	33
Biodiversité et autres thèmes environnementaux	49
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77

Du fait de leurs activités, les entreprises contribuent à l'émission de gaz à effet de serre. Elles précipitent ainsi le changement climatique, dont les conséquences néfastes sur l'environnement et l'humanité se multiplient. Plus de 99% des émissions de gaz à effet de serre de PostFinance mesurées sont imputables à son portefeuille de placements pour compte propre et, donc, aux émissions provenant d'entreprises que PostFinance finance par des investissements sur le marché mondial des capitaux. Conformément à l'approche de la double matérialité, PostFinance reconnaît que ses activités ont des répercussions sur l'environnement. Par conséquent, elle s'efforce de réduire les effets indésirables de celles-ci, en donnant la priorité au climat et à l'énergie.

La Poste entend être neutre en carbone dans son fonctionnement d'ici 2030 et atteindre l'objectif Zéro émission nette dans son exploitation et sa chaîne de création de valeur d'ici 2040. En tant que société du groupe Poste, PostFinance soutient les objectifs climatiques de sa maison mère et les a ancrés dans sa stratégie. Elle poursuit une stratégie climatique intégrant des objectifs climatiques contraignants, qui reposent sur des fondements scientifiques conformément à la Science Based Targets initiative (SBTi). Suivant les dispositions du règlement SBTi, PostFinance se fixe pour objectif de détenir, d'ici 2040, uniquement des actifs financiers dans des entreprises ayant elles-mêmes rejoint la SBTi et dotées d'un objectif climatique validé. Cela doit contribuer de manière déterminante à ce que le portefeuille de placements pour compte propre devienne carbone-neutre.

Particularités pour PostFinance SA

En vertu de la loi sur l'organisation de la Poste (art. 3, al. 3), PostFinance n'a pas le droit actuellement d'octroyer des crédits et des hypothèques. C'est pourquoi elle investit une grande partie des fonds de la clientèle dans des placements très diversifiés sur le marché financier en Suisse et à l'étranger.

PostFinance favorise les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique dans son infrastructure et sa mobilité, en se fondant sur les objectifs de l'initiative «Exemplarité Énergie et Climat» (EEC) de la Confédération.

Gestion des risques climatiques

PostFinance considère que les évolutions liées au changement climatique provoquent de profonds bouleversements. Il en résulte des risques de taille pour elle, tels que des pertes financières ou des atteintes à la réputation. En revanche, cela ouvre également des opportunités, comme une meilleure prise en compte des aspects de durabilité dans le modèle d'affaires.

Défis

Les principaux risques financiers liés au climat découlent pour PostFinance de l'évolution des demandes et des besoins de la clientèle et du renforcement des exigences réglementaires. Si son orientation stratégique ne tenait pas suffisamment compte des attentes de la clientèle en lien avec les thèmes de la durabilité, PostFinance pourrait subir des pertes de revenus. De plus, si elle devait donner l'impression de ne pas assumer sa responsabilité environnementale, sociale et économique, sa réputation risquerait d'être atteinte. PostFinance est également exposée à des risques opérationnels et financiers potentiellement induits par des aspects liés au climat. Les risques d'insolvabilité des placements financiers ou l'aggravation des perturbations des chaînes d'approvisionnement ou de l'infrastructure requise en sont des exemples.



PostFinance propose à sa clientèle de nombreuses possibilités de placement. Sa responsabilité en la matière et la façon dont elle l'assume sont exposées au chapitre «Des placements responsables».

→ Chapitre Des placements responsables, page 50

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Gestion des risques climatiques	25
Objectifs climatiques	30
Vue d'ensemble des émissions	31
Stratégie de mise en œuvre (plan de transition)	33
Biodiversité et autres thèmes environnementaux	49
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77

Identifier les risques climatiques

Les principaux risques, y compris les risques financiers liés au climat, sont systématiquement identifiés dans le cadre du processus d'identification des risques puis saisis dans le système de contrôle interne (SCI). Comme les risques climatiques relèvent des risques ESG (Environnemental, Social, Governance), leur gestion est intégrée et décrite dans l'approche exposée au [chapitre Gestion des risques, à partir de la page 15](#). Pour automatiser et renforcer encore plus la gestion séparée et spécifique des risques financiers liés au climat, PostFinance a commencé il y a déjà quelques années à mettre en œuvre différentes adaptations dans les processus et systèmes de risque. En 2024, elle a poursuivi ses efforts, notamment en continuant de transférer dans les processus réguliers (identification annuelle des risques, p. ex.) les processus d'identification des risques tenant compte des critères ESG et en garantissant leur cohérence au travers d'une comparaison entre les résultats de l'analyse de double matérialité et le SCI.

Les risques liés au climat dépendent souvent de l'horizon considéré (court, moyen et long terme). PostFinance se fonde à ce sujet sur les horizons de l'analyse de double matérialité ([voir chapitre Analyse de double matérialité, à partir de la page 6](#)).

Intégrer les risques climatiques dans la taxonomie des risques

PostFinance prend en considération les risques climatiques dans le cadre des catégories de risques existantes:

- risques financiers comme les risques de crédit, de marché, de taux d'intérêt et de liquidités;
- risques non financiers comme les risques opérationnels et stratégiques.

Généralement, on distingue entre les risques liés à la transition et les risques physiques ([voir explications dans les encadrés ci-contre](#)).

Risques financiers

Soumise à l'interdiction d'octroyer des crédits et des hypothèques, PostFinance investit principalement dans des placements sur le marché des capitaux en Suisse et à l'étranger. Ces placements s'inscrivent dans une stratégie «held to maturity» (ils sont détenus jusqu'à échéance) et sont comptabilisés sous les coûts amortis, ce qui empêche les fluctuations des valeurs de marché des emprunts d'avoir des effets directs sur le résultat financier. Étant donné par ailleurs que PostFinance ne détient pas d'importants postes en actions, les risques résultant de changements des prix du marché liés au climat sont faibles pour elle.

Les risques de crédit des emprunts contenus dans son portefeuille de placements pour compte propre sont les plus touchés par les risques climatiques. À court et à moyen terme, les données et les prix de marché disponibles reflètent suffisamment les facteurs de risque de crédit liés au changement climatique. Il est cependant possible, du fait des incertitudes concernant la future évolution du climat et l'horizon à long terme, que les attentes actuelles du marché sous-estiment les risques liés au changement climatique. Cela vaut en particulier pour les contreparties dont les modèles d'affaires sont directement concernés par le passage à une économie bas carbone ou qui sont fortement exposées aux risques physiques. En principe, PostFinance n'opère de nouveaux placements qu'auprès de débiteurs bénéficiant d'une notation et dont la solvabilité est de qualité «investment grade»². La priorité est donnée au pilotage des risques climatiques dans le portefeuille des placements pour compte propre s'agissant des risques financiers liés au climat. Ce pilotage est détaillé à la [section Risques climatiques dans le portefeuille des placements pour compte propre, à la page 28](#). PostFinance dispose actuellement d'une trésorerie importante, sans compter que le stock de titres admis en pension provient principalement de postes relevant de secteurs qui ne sont pas touchés par les risques financiers liés au climat. Les risques climatiques n'ont donc guère d'incidence sur la liquidité de ses placements. L'impact du réchauffement climatique sur les risques de taux d'intérêt est uniquement indirect. Ces risques sont couverts par les analyses de différents scénarios de taux d'intérêt qui sont effectuées.

Risques climatiques physiques

Par risques climatiques physiques, on entend de possibles pertes ou des charges supplémentaires occasionnées par des dommages qui sont eux-mêmes dus à une exposition à des dangers naturels accrue liée au climat. Il peut s'agir de dommages graves survenant lors d'événements isolés, tels que des tempêtes, des crues, des sécheresses et des incendies, ou de pertes possibles dues à des changements durables comme l'élévation du niveau de la mer ou des périodes de canicule toujours plus longues. La forte progression des pertes dues à des catastrophes naturelles se traduit par une dégradation des résultats et de la situation financière des entreprises concernées, ce qui augmente la probabilité de voir ces entreprises confrontées à une situation financière critique.

Risques de transition

On entend par risques de transition les pertes possibles ou les charges financières supplémentaires occasionnées par le passage à une économie décarbonée. Différents facteurs sont susceptibles de provoquer ces pertes: modifications du cadre légal, plaintes et procès, évolutions technologiques, évolution de l'offre et de la demande liée au climat ou nouveau regard extérieur porté sur une entreprise.

² Les agences de notation ont recours à la notation «investment grade» pour désigner des investissements dont la probabilité de défaillance est relativement faible.

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Gestion des risques climatiques	25
Objectifs climatiques	30
Vue d'ensemble des émissions	31
Stratégie de mise en œuvre (plan de transition)	33
Biodiversité et autres thèmes environnementaux	49
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77

Analyses de scénarios

Pour estimer les effets du réchauffement climatique sur les risques financiers dans son portefeuille de placements pour compte propre, PostFinance analyse notamment deux scénarios: l'un porte sur les risques climatiques physiques et l'autre, sur les risques climatiques liés à la transition vers une économie durable.

Les risques financiers liés au climat sont reportés dans le portefeuille des placements pour compte propre via les catégories de risques habituelles (risques de crédit et de marché, p. ex.). Il s'agit d'analyser l'évolution des risques dans ces catégories et leur impact sur le portefeuille de placements pour compte propre de PostFinance dans le cadre de différents scénarios. Les placements sur le marché des capitaux représentant la majeure partie des placements pour compte propre de PostFinance, l'analyse des scénarios privilégie l'évolution du risque de crédit.

Les changements environnementaux dus au climat et l'augmentation des risques climatiques physiques qu'ils entraînent s'inscrivent dans le long terme. C'est la raison pour laquelle PostFinance s'appuie, dans son analyse des scénarios, sur un horizon temporel allant jusqu'en 2050. Dans le scénario étudié, dit scénario rouge ou «hothouse», les efforts déployés pour limiter le changement climatique ne sont pas suffisants, ce qui entraîne une forte augmentation des effets négatifs sur l'économie résultant de catastrophes naturelles. Si un nombre croissant d'entreprises est touché par ces événements, cela peut se traduire par des défauts de paiement. S'appuyant sur des projections de catastrophes naturelles mises à disposition par le fournisseur externe de données Institutional Shareholder Services (ISS ESG), l'analyse étudie les effets d'une accentuation du réchauffement climatique sur le portefeuille actuel de PostFinance. Cet horizon temporel est considérablement plus vaste que la durée des placements du portefeuille de PostFinance.

Pour les risques de transition, l'analyse des scénarios est basée sur une «transition désordonnée», qui part de l'hypothèse que les mesures politiques visant à atténuer le réchauffement climatique ne sont prises que tardivement et sans être coordonnées. Ces mesures sont cependant plus cruciales que si elles avaient été introduites à un stade plus précoce. La disruption du cadre économique qui en résulte, du fait par exemple de la forte hausse des prix de l'énergie, se traduit par une charge financière supplémentaire pour les entreprises, augmentant le risque des défauts de paiement pour des investisseurs comme PostFinance. Pour estimer les risques de transition de son portefeuille de placements, PostFinance se fonde notamment sur le Carbon Risk Rating d'ISS ESG.

Il ressort de l'analyse des scénarios que le risque physique est très faible pour le portefeuille actuel de PostFinance. Étant donné que la durée des placements est loin d'atteindre l'horizon temporel fixé à 2050 et qu'en 2050, tous les placements du portefeuille actuel seront arrivés à échéance, PostFinance dispose d'une large marge de manœuvre pour maintenir à un faible niveau le risque dans son portefeuille, en sélectionnant les titres appropriés.

Contrairement aux risques climatiques physiques, les risques de transition liés au climat peuvent augmenter à court ou à moyen terme. Ils sont donc plus importants pour PostFinance que les risques financiers physiques liés au climat. Pour réduire les risques de transition à plus long terme, l'établissement financier a néanmoins pris différentes mesures, entre autres l'exclusion des entreprises dont l'activité est fortement basée sur le charbon ou encore les objectifs de la SBTi (voir chapitre Objectifs climatiques à la page 30). Du fait de ces facteurs et de l'analyse des scénarios qui a été effectuée, le risque de transition est considéré comme faible pour PostFinance.

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Gestion des risques climatiques	25
Objectifs climatiques	30
Vue d'ensemble des émissions	31
Stratégie de mise en œuvre (plan de transition)	33
Biodiversité et autres thèmes environnementaux	49
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77

Risques opérationnels

À court et à moyen terme, PostFinance table sur des risques opérationnels liés à la mise en œuvre d'importantes adaptations réglementaires. Dans un environnement où aucune norme sectorielle claire n'est encore identifiable, de telles adaptations sont associées à de grandes incertitudes et à une charge administrative considérable. En tant que banque d'importance systémique, PostFinance dispose de processus de gestion des changements éprouvés et surveille étroitement les évolutions essentielles afin de s'assurer qu'elle remplit toutes les exigences importantes en harmonie avec la branche. Des facteurs de risques physiques (phénomènes météorologiques extrêmes, p. ex.) sont susceptibles à plus long terme de provoquer des perturbations accrues, liées au climat, des chaînes d'approvisionnement ou de l'infrastructure requise. Étant dotée d'un modèle d'affaires axé sur la Suisse, PostFinance n'est exposée que de manière très marginale à ces risques opérationnels et elle atténue d'ores et déjà le risque de perturbation d'exploitation en appliquant un Business Continuity Management qui tient compte des facteurs de risques pertinents et garantit la résilience des activités opérationnelles.

Pilotage des risques climatiques dans le portefeuille de placements pour compte propre

PostFinance prend en compte la liste noire du fonds souverain norvégien pour les placements pour compte propre dans le contexte des risques en matière de climat et de durabilité posés par ses placements. Ce fonds obéit à des critères stricts sur les plans éthique, social et écologique, en allant beaucoup plus loin que les recommandations d'exclusion comparables émises par des associations suisses (p. ex. l'Association suisse pour l'investissement responsable, ASIR). En appliquant la liste noire du fonds souverain norvégien, PostFinance en reprend indirectement les critères d'exclusion quantitatifs, selon lesquels aucun placement financier ne peut être acquis auprès d'entreprises dont plus de 30% du chiffre d'affaires est issu du charbon. Cette mesure réduit le risque pour PostFinance de détenir dans son portefeuille des placements financiers d'entreprises dont la valeur pourrait diminuer à l'avenir en raison d'actifs irrécupérables³.

Actuellement, seules quelques entreprises du secteur du pétrole ou du gaz figurent sur la liste noire du fonds souverain norvégien. Les recettes émanant de ce secteur sont une importante source de revenus pour le fonds souverain norvégien, ce qui représente pour PostFinance un conflit d'intérêts latent lors de l'évaluation des entreprises pétrolières et gazières. Par conséquent, PostFinance tient compte également des notations ESG d'ISS ESG pour l'évaluation des placements financiers dans ce secteur. Elle exclut de ses investissements les entreprises nuisant le plus à l'environnement. De ce fait, les critères d'exclusion de PostFinance sont encore plus stricts que ceux du fonds souverain norvégien.

3 Actifs se caractérisant par des pertes de valeur persistantes pouvant aller jusqu'à la perte totale. Les effets du changement climatique ou des interventions réglementaires peuvent en être les causes. Dans le contexte des risques financiers liés au climat, cela concerne surtout les investissements provenant de secteurs exploitant des combustibles fossiles ou d'industries à forte intensité carbone comme la production de ciment, d'acier ou d'aluminium.

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Gestion des risques climatiques	25
Objectifs climatiques	30
Vue d'ensemble des émissions	31
Stratégie de mise en œuvre (plan de transition)	33
Biodiversité et autres thèmes environnementaux	49
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77

Analyses et développements

PostFinance observe les changements du cadre réglementaire en Suisse et dans l'Union européenne afin de pouvoir mettre en œuvre les évolutions pertinentes au même rythme que la place financière suisse. C'est notamment à cette fin qu'elle participe au groupe de travail du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF) pour l'espace germanophone et est membre de l'association Swiss Sustainable Finance (SSF).

En 2024, PostFinance a participé pour la troisième fois au test de compatibilité climatique PACTA 2024 («Paris Agreement Capital Transition Assessment») mené par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et le Secréariat d'État aux questions financières internationales (SFI). Ce test lui a permis de comparer son propre portefeuille immobilier et obligataire avec ceux des autres établissements participants. Il a porté sur une part de 9,3% – contre 10% en 2022 et 14% en 2020 – du portefeuille d'obligations d'entreprise de PostFinance qui, selon les critères PACTA, est placée dans des secteurs importants pour le climat: combustibles fossiles, industrie automobile, aviation, production d'électricité, acier et ciment. PostFinance prévoit de participer également à la prochaine édition de ce test, qui aura lieu en 2026. L'OFEV publie sur son site Internet un rapport détaillé sur le test de compatibilité climatique PACTA 2024 pour le marché financier suisse.

Notation 2024 des banques de détail par le WWF

En 2024, l'organisation de protection de l'environnement WWF Suisse a analysé les efforts déployés en matière de durabilité par les 15 principales banques de détail suisses. Ce regard extérieur précieux donne d'importantes impulsions au secteur. PostFinance, qui se classe globalement dans la catégorie «résultats moyens», occupe le milieu de classement des banques étudiées, l'analyse identifiant dans le domaine «Gestion d'entreprise» ses plus grandes forces et dans le domaine «Placements pour compte propre et hypothèques», ses plus grandes faiblesses.

PostFinance voit dans ces résultats une incitation à ne pas renoncer à ses objectifs de durabilité et à se mobiliser en faveur de la réalisation de l'objectif climatique acté dans l'Accord de Paris.

Notation 2024 des banques de détail par le WWF

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Gestion des risques climatiques	25
Objectifs climatiques	30
Vue d'ensemble des émissions	31
Stratégie de mise en œuvre (plan de transition)	33
Biodiversité et autres thèmes environnementaux	49
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77

Objectifs climatiques

La Poste et PostFinance veulent rendre leur fonctionnement interne carbone-neutre (scopes 1 et 2) d'ici 2030. Pour ce faire, PostFinance doit réduire ses émissions de gaz à effet de serre d'au moins 42% par rapport à 2021 et, à partir de 2030, extraire les émissions résiduelles de l'atmosphère pour les stocker durablement (neutralisation). Dans sa chaîne de création de valeur (scope 3), surtout au niveau des émissions financées par des placements pour compte propre, PostFinance entend, d'ici 2030, réduire ses émissions d'au moins 25% par rapport à 2021. S'agissant des obligations d'entreprise, elle va veiller à ce que la moitié des contreparties financées poursuivent des objectifs climatiques validés. En raison de l'activité de PostFinance sur le marché financier mondial, les émissions financées par ses placements pour compte propre jouent un rôle particulièrement important. La Poste et PostFinance comptent atteindre l'objectif Zéro émission nette (scopes 1 à 3) à l'horizon 2040 en réduisant au moins 90% de toutes leurs émissions et en neutralisant les 10% restants. PostFinance tient compte des principaux gaz à effet de serre, qu'elle exprime dans l'unité équivalent CO₂ (CO₂éq), l'effet des autres gaz à effet de serre étant converti dans celui du dioxyde de carbone (CO₂).

Les objectifs climatiques de la Poste validés par la Science Based Targets initiative (SBTi) s'appliquent également à PostFinance. Par ailleurs, PostFinance a développé ses propres objectifs, lesquels ont été validés par la SBTi selon la norme spécifique au secteur financier. Ses objectifs climatiques correspondent ainsi à l'objectif fixé dans l'Accord de Paris de limiter à 1,5° C le réchauffement planétaire.

PostFinance compte parmi les rares établissements financiers à se doter d'objectifs climatiques fondés sur des données scientifiques selon la SBTi.

Des objectifs portant sur l'énergie produite et consommée accompagnent les objectifs liés aux émissions. Ainsi, 94,2% de l'énergie totale consommée par PostFinance devra provenir de sources renouvelables d'ici à 2028 et l'établissement financier devra avoir amélioré son efficacité énergétique de 40% à l'horizon 2030 (année de référence: 2021). PostFinance aide par ailleurs la Poste à augmenter sa production de courant vert, pour la faire passer à 30 mégawatts-crête d'ici à 2030, en développant des installations de production.

PostFinance a inscrit ces objectifs climatiques dans sa stratégie et elle en surveille les avancées. En se basant sur des normes reconnues, elle publie à intervalles réguliers ses objectifs, sa stratégie de mise en œuvre et l'état d'avancement de la réalisation de ces objectifs.

→ [Annexe Vue d'ensemble des objectifs climatiques et de leur réalisation, page 84](#)

Science Based Targets initiative

La Science Based Targets initiative (SBTi) est un partenariat entre les organisations non gouvernementales Carbon Disclosure Project (CDP), le Pacte mondial de l'ONU, le World Resources Institute (WRI) et le Fonds mondial pour la Nature (WWF). Elle a pour objectif d'indiquer aux entreprises une voie clairement définie pour réduire leurs émissions de CO₂ conformément aux objectifs de l'Accord de Paris. Plus de 7000 entreprises dans le monde l'ont rejointe.



D'ici 2030, PostFinance entend avoir un fonctionnement interne entièrement carbone-neutre.

Les objectifs climatiques de PostFinance sont en adéquation avec ceux de l'Accord de Paris sur le climat et de la Science Based Targets initiative (SBTi).

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Gestion des risques climatiques	25
Objectifs climatiques	30
Vue d'ensemble des émissions	31
Stratégie de mise en œuvre (plan de transition)	33
Biodiversité et autres thèmes environnementaux	49
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77

Vue d'ensemble des émissions

Depuis 2010, PostFinance mesure systématiquement les catégories directes (scope 1), les catégories indirectes liées à l'énergie (scope 2) ainsi que certaines catégories des émissions indirectes de gaz à effet de serre selon le Greenhouse Gas Protocol (GHG) (scope 3). Les résultats sont présentés dans des rapports périodiques et pris en compte pour la fixation d'objectifs et la définition de mesures de réduction correspondantes. Depuis 2021, PostFinance calcule également les émissions de gaz à effet de serre relevant de son portefeuille de placements pour compte propre (scope 3, catégorie 15, selon le GHG). Celles-ci constituent la plus grosse part des émissions totales pour les établissements financiers.

Valeurs absolues d'émissions de gaz à effet de serre, scopes 1 à 3

Le tableau ci-dessous présente les valeurs absolues d'émissions en tonnes d'équivalent CO₂ (tCO₂éq) au niveau de PostFinance pour les exercices 2023 et 2024. Pour toute spécification, se reporter au chapitre [Stratégie de mise en œuvre \(plan de transition\)](#) à partir de la page 33 et à l'annexe [Vue d'ensemble des objectifs climatiques et de leur réalisation](#) à la page 84.

Le recul des émissions issues des activités opérationnelles (scope 1) en 2024 tient principalement à la part plus importante des véhicules de service à propulsion électrique et à la diminution de la consommation de mazout. De son côté, la réduction des émissions relevant du scope 2 est due à des besoins moindres en chauffage urbain, tandis que les émissions du scope 3 (hors catégorie 15) restent stables par rapport à l'année précédente.

Valeurs absolues d'émissions de gaz à effet de serre, scopes 1 à 3

Émissions de gaz à effet de serre saisies en tCO ₂ éq	Émissions de gaz à effet de serre 2023	Émissions de gaz à effet de serre 2024
Scope 1		
Émissions directes par la combustion de combustibles et les pertes de produits de refroidissement	782	611
Scope 2 (basé sur le marché)		
Émissions indirectes issues de la production d'énergie	31	13
Scope 3 (hors catégorie 15)		
Émissions indirectes issues de voyages d'affaires, trafic pendulaire, déchets, eau, papier et bâtiments loués	2 299	2 318
Scope 3 (catégorie 15)		
Émissions du portefeuille de placement ¹	1 300 705	998 283
Total (Scope 1–3)	1 303 817	1 001 225

1 sur la base des émissions des scopes 1 et 2 des contreparties concernées.

En cours d'élaboration: directive pour les nouveaux calculs de l'année de référence

Pour calculer ses émissions de gaz à effet de serre, PostFinance s'appuie sur des méthodes reconnues et utilise les données les meilleures possibles. Elle s'aligne sur les évolutions internationales et prévoit de mettre en œuvre les changements dès lors que les normes méthodologiques ou les données disponibles présentent encore des lacunes dans des domaines essentiels pour elle. Si toutefois les méthodes de calcul ou la disponibilité des données évoluent, elle doit garantir la comparabilité avec l'année de référence (2021) par de nouveaux calculs.

PostFinance ne dispose pas à ce jour de directives pour ces nouvelles bases ou «rebaselining». Elle a prévu d'en élaborer et d'en adopter en 2025. Il s'agira d'identifier les évolutions qu'entraînera un nouveau calcul (y c. les valeurs seuil), de définir la marche à suivre et de déterminer la façon dont la transparence et la clarté seront assurées dans des publications telles que le présent rapport.

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Gestion des risques climatiques	25
Objectifs climatiques	30
Vue d'ensemble des émissions	31
Stratégie de mise en œuvre (plan de transition)	33
Biodiversité et autres thèmes environnementaux	49
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77

En 2024, les émissions financées se sont établies à 998283 tCO₂éq, en recul de 23,3% par rapport à l'exercice précédent. Cette forte réduction s'explique notamment par les progrès généraux réalisés en matière de décarbonation des contreparties financées et par l'expiration de certains postes générant d'importantes quantités d'émissions. Étant donné que les émissions financées dépendent de différents facteurs, il faut également tabler sur des fluctuations à l'avenir. Près de 77% des émissions financées proviennent des secteurs Energy (34%), Utilities (22%) et Materials (21%), à forte intensité carbone (classification GICS selon ISS ESG). La part de ces secteurs dans le portefeuille des obligations d'entreprise s'élève à 10,8%. Ceux-ci comprennent cependant aussi des contreparties avec des émissions de CO₂ faibles ou modérées. Le secteur Utilities, par exemple, englobe les centrales hydroélectriques et les exploitants du réseau électrique. Environ les deux tiers des obligations d'entreprise détenues dans les secteurs Utilities et Materials sont associés à un objectif de réduction des émissions de CO₂ vérifié selon la SBTi, tandis qu'il n'existe encore aucune norme SBTi pour le secteur Energy.

Les émissions indirectes du portefeuille d'obligations d'entreprise relevant du scope 3 représentent 15,23 millions de tonnes d'équivalent CO₂. Il s'agit des émissions générées en amont et en aval de la chaîne de création de valeur d'une entreprise. Le niveau de qualité des données des émissions du scope 3 est loin d'atteindre celui des émissions des scopes 1 et 2: le score de qualité

moyen conformément au PCAF est de 3,6 pour le scope 3, tandis que, établi à 1,4, il est plus élevé pour les émissions des scopes 1 et 2 (PCAF Quality Score selon ISS ESG; échelle: de 1 [valeur la plus élevée] à 5 [valeur la plus faible]).

Valeurs relatives d'émissions de gaz à effet de serre du portefeuille de placements pour compte propre des obligations d'entreprise par rapport au benchmark

Le tableau présente la valeur relative des émissions calculées par PostFinance pour l'année 2024 en tonnes d'équivalent CO₂ (tCO₂éq). Il indique les émissions de CO₂ financées par million investi dans les obligations d'entreprise (Relative Carbon Footprint). À volume de placements égal, le portefeuille de placements pour compte propre des obligations d'entreprise de PostFinance présente pour le chiffre clé une exposition relative aux risques liés aux émissions plus faible que le portefeuille de référence (benchmark) «Bloomberg Global Agg Corporate Total Return Index Value Unhedged USD».

Normalisées par rapport au volume d'investissement, les données montrent que, comparé à l'exercice précédent, PostFinance a investi en 2024 de manière nettement moins émissive en CO₂ par million investi.

Valeurs d'intensité en CO₂ du portefeuille PostFinance par rapport au benchmark

	Portefeuille PostFinance Emprunts d'entreprises 2023	Portefeuille PostFinance Emprunts d'entreprises 2024	Benchmark 2023 Bloomberg Barclays Global Aggregate Corporate Index	Benchmark 2024 Bloomberg Barclays Global Aggregate Corporate Index
Empreinte carbone relative (tCO ₂ éq/investissement mio. CHF)	42,88	33,09	82,74	65,05

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Gestion des risques climatiques	25
Objectifs climatiques	30
Vue d'ensemble des émissions	31
Stratégie de mise en œuvre (plan de transition)	33
Biodiversité et autres thèmes environnementaux	49
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77

Stratégie de mise en œuvre (plan de transition)

PostFinance a inscrit dans sa stratégie les objectifs climatiques évoqués plus haut. Pour les mettre en œuvre, elle a défini cinq trains de mesures qui sont mesurés au moyen de KPI:

- réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le scope 3, catégorie 15 (émissions financées par les placements pour compte propre);
- investissements des placements pour compte propre dans des entreprises dont l'objectif de réduction ou de zéro émission nette est validé par la SBTi;
- réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les scopes 1 et 2 (émissions provenant du fonctionnement interne de l'entreprise et de son utilisation de l'énergie);
- réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le scope 3, hors catégorie 15 (chaîne de création de valeur en amont et en aval du fonctionnement interne, sans les émissions financées);
- conversion aux énergies renouvelables.

PostFinance ne dispose pas de sa propre stratégie de mise en œuvre de la neutralisation des émissions de gaz à effet de serre inévitables à partir de 2030, celle-ci étant développée et réalisée par la Poste pour toutes les unités du groupe.

Actuellement, les placements des clients ne sont pas inclus dans la publication des valeurs des émissions de gaz à effet de serre et dans le plan de transition.

Chaque train de mesures est décrit dans les pages qui suivent. Ce plan de transition étant le premier, PostFinance le développera en permanence au cours des prochaines années.



PostFinance a inscrit les objectifs climatiques dans sa stratégie.

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Gestion des risques climatiques	25
Objectifs climatiques	30
Vue d'ensemble des émissions	31
Stratégie de mise en œuvre (plan de transition)	33
Biodiversité et autres thèmes environnementaux	49
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77

Réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le scope 3, catégorie 15 (placements pour compte propre)

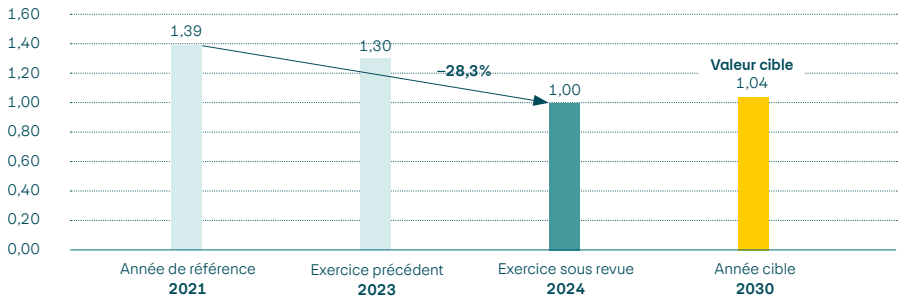
Défi	Les émissions de gaz à effet de serre financées qui relèvent du scope 3, catégorie 15, représentent la majorité des émissions de gaz à effet de serre totales de PostFinance. Pour atteindre l'objectif de la Poste de zéro émission nette à l'horizon 2040, PostFinance s'est elle-même fixé pour objectif de réduire d'ici 2030 les émissions financées du scope 3, catégorie 15, de 25% par rapport à l'année de référence 2021. Les émissions financées sont déterminées conformément aux scopes 1 et 2 des contreparties financées. <i>Spécification: au 31 décembre 2024, le portefeuille de placements pour compte propre correspond à un montant total de 68,24 milliards de francs et inclut des obligations d'entreprises et d'organisations supranationales, des emprunts d'États et de provinces, des lettres de gage ainsi que des prêts contre reconnaissance de dettes à des entreprises et collectivités publiques.</i> <i>Les valeurs des émissions relevant du scope 3, catégorie 15, se rapportent exclusivement aux obligations d'entreprise du portefeuille des placements pour compte propre avec des données enregistrées en matière d'équivalents CO₂ (CO₂éq) d'une valeur comptable de 30,17 milliards de francs au 31 décembre 2024, ce qui correspond à 89,0% des obligations d'entreprise et à 44,2% de l'ensemble du portefeuille de placements pour compte propre. Les émissions financées du portefeuille pour les obligations d'entreprise sont calculées selon la norme du PCAF (Partnership for Carbon Accounting Financials), sur la base des données de portefeuille de PostFinance et des données climatiques d'ISS ESG. Elles se rapportent aux émissions de tous les gaz à effet de serre importants des contreparties investies, ces émissions relevant des scopes 1 et 2. Les émissions des contreparties financées qui relèvent du scope 3 sont présentées séparément, en adéquation avec les directives internationales. Ces données sont d'une qualité nettement inférieure aux autres. Le risque d'un double comptage existant par ailleurs, PostFinance n'utilise pas pour l'instant ces émissions pour fixer ses objectifs climatiques.</i> <i>Ne sont pas inclus actuellement dans les valeurs d'émissions du scope 3, catégorie 15 (placements pour compte propre), les participations dans des entreprises cotées et non cotées et les emprunts d'État, pour lesquels le PCAF a élaboré des méthodes de calcul. Faute de matérialité, PostFinance renonce à ce stade à les utiliser et, donc, à les intégrer dans son bilan climatique: le volume d'investissements correspondant est très faible par rapport au portefeuille total.</i> <i>Aucune méthode ne s'est encore imposée pour d'autres placements essentiels du portefeuille de placements pour compte propre, en particulier pour les lettres de gage et les collectivités publiques. Enfin, les données de CO₂ des prêts contre reconnaissance de dettes à des entreprises n'étant pas encore standardisées, PostFinance ne calcule pas leurs valeurs d'émissions actuellement.</i>
Solution proposée	PostFinance cherche à augmenter dans son portefeuille la part d'entreprises qui, comme elle-même, disposent d'objectifs de réduction des gaz à effet de serre scientifiquement fondés (voir Investissements dans des entreprises avec objectif de réduction ou de zéro émission nette validé par la SBTi, page 36). Cela lui permet de réduire continuellement les émissions financées dans son portefeuille et de viser un portefeuille de placements pour compte propre carbone-neutre. En appliquant la liste noire du fonds souverain norvégien, PostFinance exclut les contreparties à forte intensité carbone, les entreprises houillères par exemple. Grâce à un suivi régulier des émissions de CO₂ financées et à la vérification de la réalisation des objectifs définis, elle s'assure que l'objectif de réduction de 25% sera atteint d'ici à 2030.

Le Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF) est un partenariat international d'établissements financiers qui collaborent pour développer et utiliser une approche uniformisée pour l'évaluation et la publication des émissions de gaz à effet de serre liées à leurs prêts et à leurs investissements. La norme est conforme aux exigences de comptabilité et de reporting du Greenhouse Gas Protocol (protocole GHG) en matière de Corporate Value Chain (scope 3) pour les activités d'investissement de la catégorie 15.

[Partnership for Carbon Accounting Financials \(PCAF\)](#)

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Gestion des risques climatiques	25
Objectifs climatiques	30
Vue d'ensemble des émissions	31
Stratégie de mise en œuvre (plan de transition)	33
Biodiversité et autres thèmes environnementaux	49
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77

Résultats déjà enregistrés	Au 31 décembre 2024, les émissions de gaz à effet de serre financées atteignent près de 1 million de tCO ₂ éq (année précédente: 1,23 million de tCO ₂ éq), soit une réduction de 28,3% par rapport à l'année de référence. Cette forte réduction au 31 décembre 2024 s'explique notamment par les progrès généraux réalisés en matière de décarbonation des contreparties financées et par l'expiration de certains postes générant d'importantes quantités d'émissions. Étant donné que les émissions financées dépendent de différents facteurs, il faut également tabler sur des fluctuations à l'avenir.
Mesures actuelles	L'évolution des émissions financées fait l'objet d'un rapport périodique distinct présenté à l'Asset & Liability Committee (ALKO). Le comité du Conseil d'administration Risk surveille lui aussi les émissions financées.
Gouvernance	L'ALKO est responsable de la réalisation des objectifs de réduction des émissions.
Cadre de référence	Financial Industry Near-Term Standard de la Science Based Targets initiative Norme du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF)
Incertitudes	La disponibilité et la qualité des données relatives aux émissions de CO ₂ ne sont pas garanties. Actuellement, les données utilisées par PostFinance affichent un score de qualité selon le PCAF de 1,4 (1 correspond à une qualité supérieure et 5, à une qualité inférieure). De plus, des facteurs externes sur lesquels PostFinance n'a pas d'influence directe ont un impact sur le niveau des émissions de gaz à effet de serre financées. À titre d'exemple, l'évolution du cours de l'action d'une entreprise ou le taux de change ont une incidence sur le niveau des émissions financées. De même, des fusions, des rachats ou des cessions d'entreprises peuvent modifier la part des émissions financées dans le portefeuille de PostFinance.
Métriques	Émissions de gaz à effet de serre financées dans le scope 3, catégorie 15 – année de référence, valeur réelle et valeur cible en millions de tCO ₂ éq



Les valeurs présentées ont été établies par l'agence de durabilité ISS ESG, sur la base de normes de calcul récentes. Les méthodes de calcul sur lesquelles se fondent les analyses utilisées pour le présent rapport sont développées en continu et complétées par des enregistrements supplémentaires. Pour s'assurer que les données utilisées sont appropriées, PostFinance a réalisé une analyse comparative de la qualité des données relatives aux émissions de CO₂. Les émissions de gaz à effet de serre présentées ici (scope 3, catégorie 15) se rapportent systématiquement aux émissions des entreprises qui ont été déclarées pour l'exercice précédent.

28,3%

Les émissions de gaz à effet de serre au niveau des placements propres de PostFinance ont diminué de 28,3% par rapport à l'année de référence 2021.

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Gestion des risques climatiques	25
Objectifs climatiques	30
Vue d'ensemble des émissions	31
Stratégie de mise en œuvre (plan de transition)	33
Biodiversité et autres thèmes environnementaux	49
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77

Investissements des placements pour compte propre dans des entreprises dont l'objectif de réduction ou de zéro émission nette est validé par la SBTi	
Défi	Dans l'optique de la réalisation de l'objectif Zéro émission nette de la Poste à l'horizon 2040, PostFinance entend ne plus détenir d'ici 2040 que les placements financiers d'entreprises qui ont défini un objectif climatique validé par la SBTi. Pour les autres placements financiers (investissements dans des collectivités publiques et lettres de gage, p. ex.), il n'existe encore aucune norme établie conformément à la SBTi. PostFinance suit le développement de la norme pour ces segments et vérifie ses objectifs climatiques en cas de changements importants.
Solution proposée	Pour atteindre l'objectif en 2040, PostFinance s'est fixé des objectifs intermédiaires portant sur l'augmentation continue, dans son portefeuille, de la part des placements financiers d'entreprises ayant défini des objectifs validés par la SBTi. Ces objectifs intermédiaires sont de 35% pour 2027 et de 50% pour 2030. Les émissions de gaz à effet de serre des entreprises financées ayant un objectif climatique validé par la SBTi seront réduites à moyen et long terme. De ce fait, et grâce à l'augmentation constante de la part des entreprises ayant des objectifs climatiques validés par la SBTi dans le portefeuille de PostFinance, les émissions financées de PostFinance diminueront elles aussi.
Résultats déjà enregistrés	Au cours des dernières années, la part des placements financiers d'entreprises ayant des objectifs validés par la SBTi n'a cessé d'augmenter dans le portefeuille. Au 31 décembre 2024, elle représente 34,5% (exercice précédent: 26,9%).
Mesures actuelles	L'évolution de la part des placements financiers d'entreprises ayant des objectifs validés par la SBTi fait l'objet de rapports périodiques, ce qui permet aussi de vérifier la réalisation des objectifs. PostFinance a confié un mandat d'engagement à un prestataire de services spécialisé qui, à sa demande, engage un dialogue avec les entreprises sélectionnées au sein du portefeuille des placements pour compte propre de PostFinance qui n'ont pas encore fixé d'objectifs climatiques fondés scientifiquement. Ces entreprises sont ainsi incitées à définir des objectifs climatiques.
Gouvernance	L'Asset & Liability Committee (ALKO) est responsable de la réalisation de l'objectif de couverture. L'évolution des émissions de gaz à effet de serre financées fait l'objet d'un rapport périodique distinct présenté à l'ALKO. Le comité du Conseil d'administration Risk surveille lui aussi la part des placements financiers dans les entreprises ayant des objectifs validés par la SBTi.
Cadre de référence	Financial Industry Near-Term Standard de la Science Based Targets initiative

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Gestion des risques climatiques	25
Objectifs climatiques	30
Vue d'ensemble des émissions	31
Stratégie de mise en œuvre (plan de transition)	33
Biodiversité et autres thèmes environnementaux	49
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77

Incertitudes

Il n'est pas certain que la norme SBTi s'impose à l'avenir et que les entreprises validées atteignent leurs objectifs climatiques.

De nombreuses contreparties ayant des objectifs de réduction ou des objectifs Zéro émission nette validés par la SBTi visent l'année 2050, tandis que la Poste et PostFinance entendent atteindre l'objectif de zéro émission nette dès 2040. L'objectif de réduction de PostFinance risque donc de ne pas être réalisé dans le temps prévu dans le cadre de la solution proposée. Si cette évolution venait à apparaître dans le monitoring, il faudrait, pour la contrer, définir d'autres mesures à moyen terme.

Métriques

Part d'entreprises avec des objectifs SBTi

Placements financiers dans des entreprises, validés par SBTi et pondérés du volume en %

Exercice	Part d'entreprises avec des objectifs SBTi (%)
31.12.2022	20,6%
Exercice précédent 31.12.2023	26,9%
Exercice sous revue 31.12.2024	34,5%

34,5%

des investissements des placements propres dans des entreprises sont flanqués d'un objectif de réduction SBTi.

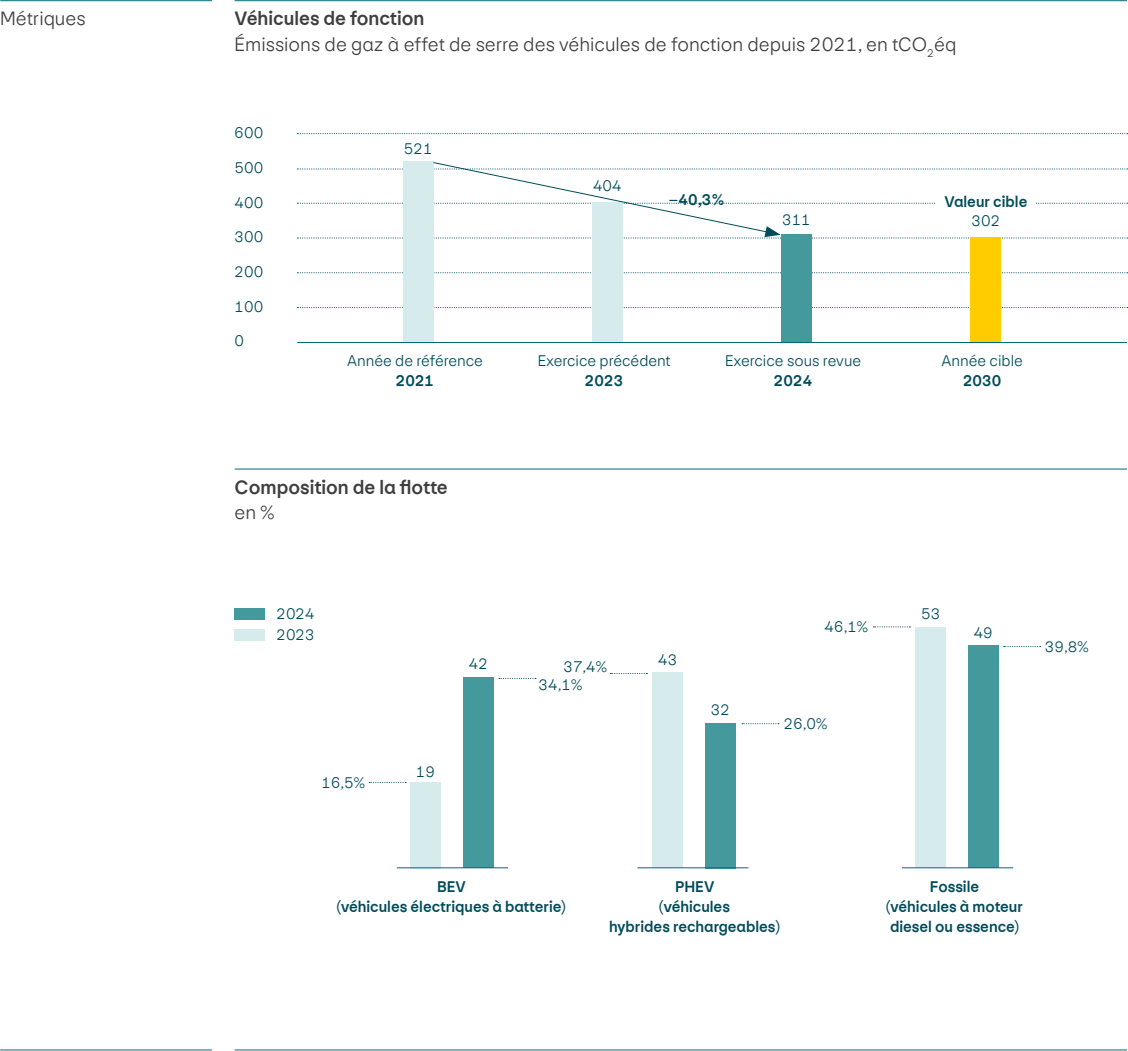
Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Gestion des risques climatiques	25
Objectifs climatiques	30
Vue d'ensemble des émissions	31
Stratégie de mise en œuvre (plan de transition)	33
Biodiversité et autres thèmes environnementaux	49
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77

Réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les scopes 1 et 2

Véhicules de fonction

Défi	Les émissions des véhicules de fonction (2024: 50% des émissions relevant des scopes 1 et 2) sont prises en compte dans les émissions provenant du fonctionnement interne de l'entreprise (scope 1) et de son utilisation de l'énergie (scope 2). Dans le cadre des objectifs climatiques de la Poste validés par la SBTi, PostFinance compte réduire ses émissions des scopes 1 et 2 de 42% d'ici 2030 (année de référence: 2021). La flotte d'entreprise de PostFinance compte près de 120 véhicules particuliers, dont un peu plus d'un tiers fonctionne encore au diesel ou à l'essence.
Solution proposée	PostFinance remplace progressivement ses véhicules par des véhicules électriques à batterie.
Résultats déjà enregistrés	Au 31 décembre 2024, les émissions de gaz à effet de serre provenant de déplacements à bord de véhicules de fonction s'élèvent à 311 tCO₂éq (année précédente: 404 tCO₂éq), ce qui représente une réduction de 40,3% par rapport à l'année de référence. Un tiers de la flotte est électrique à batterie et un autre quart est constitué de véhicules hybrides équipés d'une prise de courant.
Mesures actuelles	Depuis 2023, PostFinance n'acquiert plus que des véhicules électriques à batterie. L'infrastructure de charge installée sur ses sites est adaptée aux besoins en permanence.
Gouvernance	La décision d'investir dans des immeubles détenus par PostFinance, notamment dans l'infrastructure de charge pour les véhicules de fonction, revient à l'Asset & Liability Committee (ALKO). L'achat de véhicules de fonction tient compte d'une directive de Post Company Cars SA valable pour tout le groupe.
Cadre de référence	PostFinance se fonde sur les objectifs de l'initiative «Exemplarité Énergie et Climat» (EEC) de la Confédération.
Incertitudes	Il est difficile de dire avec quelle rapidité et dans quelle ampleur les véhicules électriques à batterie s'imposeront auprès des membres du personnel pour le trafic pendulaire. Cette incertitude a des répercussions sur les besoins en termes d'infrastructure de charge sur les sites. Il faut identifier le plus tôt possible les besoins en nouvelles stations de charge et les incitations pour leur utilisation efficace, et les concrétiser, afin que les possibilités de charge des véhicules de fonction restent garanties.

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Gestion des risques climatiques	25
Objectifs climatiques	30
Vue d'ensemble des émissions	31
Stratégie de mise en œuvre (plan de transition)	33
Biodiversité et autres thèmes environnementaux	49
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77



40,3%,

telle est la réduction des émissions des véhicules de fonction depuis 2021.

34,1%

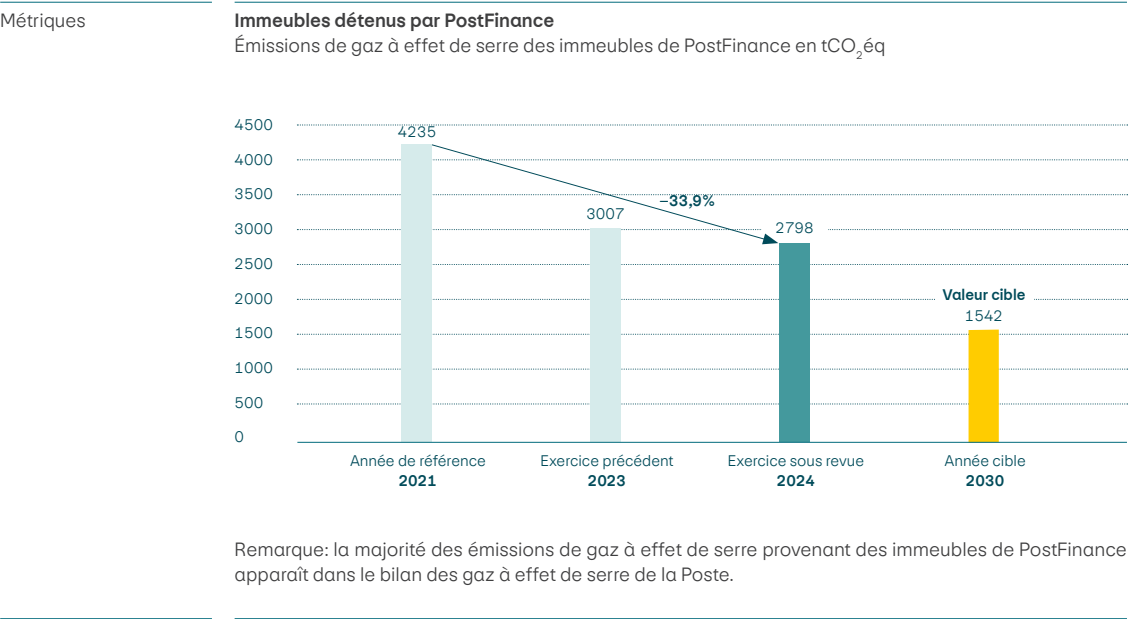
de la flotte est électrique.

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Gestion des risques climatiques	25
Objectifs climatiques	30
Vue d'ensemble des émissions	31
Stratégie de mise en œuvre (plan de transition)	33
Biodiversité et autres thèmes environnementaux	49
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77

Immeubles dont PostFinance est propriétaire

Défi	Selon l'objectif SBTi de PostFinance en tant qu'établissement financier, un objectif distinct de réduction des émissions de gaz à effet de serre vaut pour les immeubles détenus par la banque. Il incombe à PostFinance de réduire les émissions de 63,6% (année de référence: 2021). PostFinance présente les émissions de gaz à effet de serre de ses 20 immeubles en plus de ses émissions propres relevant des scopes 1 et 2, ce qui permet de mettre en évidence les avancées en termes de réalisation de cet objectif SBTi et les mesures prises. L'assainissement de ces immeubles se heurte aux procédures de planification et d'approbation ainsi qu'à la disponibilité des équipements techniques et de la main-d'œuvre spécialisée. Les mesures prises par les différents corps de métier doivent être bien coordonnées et il est d'autant plus important de planifier avec soin et à long terme, tout en étant en adéquation avec la stratégie immobilière.
Solution proposée	PostFinance isole l'enveloppe de ses bâtiments et optimise leurs installations techniques, son principal levier dans ce domaine étant toutefois le remplacement des chauffages, dont certains fonctionnent encore à l'énergie fossile, par des sources d'énergie renouvelables.
Résultats déjà enregistrés	Au 31 décembre 2024, les émissions de gaz à effet de serre des immeubles de PostFinance s'élèvent à 2798 tCO₂éq (année précédente: 3007 tCO₂éq), soit une réduction de 33,9% par rapport à l'année de référence. Trois des quatre immeubles à l'usage de la banque sont chauffés exclusivement au moyen d'énergies renouvelables et ils se situent à un bon niveau énergétique. Le siège principal de PostFinance est certifié Minergie ECO.
Mesures actuelles	Les mesures suivantes sont mises en œuvre lors de l'assainissement de bâtiments: isolation de l'enveloppe des bâtiments et optimisation de leurs installations techniques en vue d'améliorer l'efficacité énergétique; remplacement de la production de chaleur à partir d'énergies non renouvelables par des sources d'énergies renouvelables (pompes à chaleur, chauffage urbain).
Gouvernance	La décision d'investir dans des immeubles détenus par PostFinance revient à l'Asset & Liability Committee (ALKO).
Cadre de référence	Écobilan par la Poste, selon les normes pertinentes (Greenhouse Gas Protocol [GHG]), réduction des émissions de CO₂ selon le Financial Industry Near-Term Standard de la Science Based Targets initiative (SBTi)
Incertitudes	Il faut attendre un certain temps, après la mise en œuvre des mesures, pour constater en toute fiabilité l'effet réel de celles-ci.

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Gestion des risques climatiques	25
Objectifs climatiques	30
Vue d'ensemble des émissions	31
Stratégie de mise en œuvre (plan de transition)	33
Biodiversité et autres thèmes environnementaux	49
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77



33,9%

d'émissions de gaz à effet de serre en moins pour les im-
meubles de PostFinance depuis
2021.

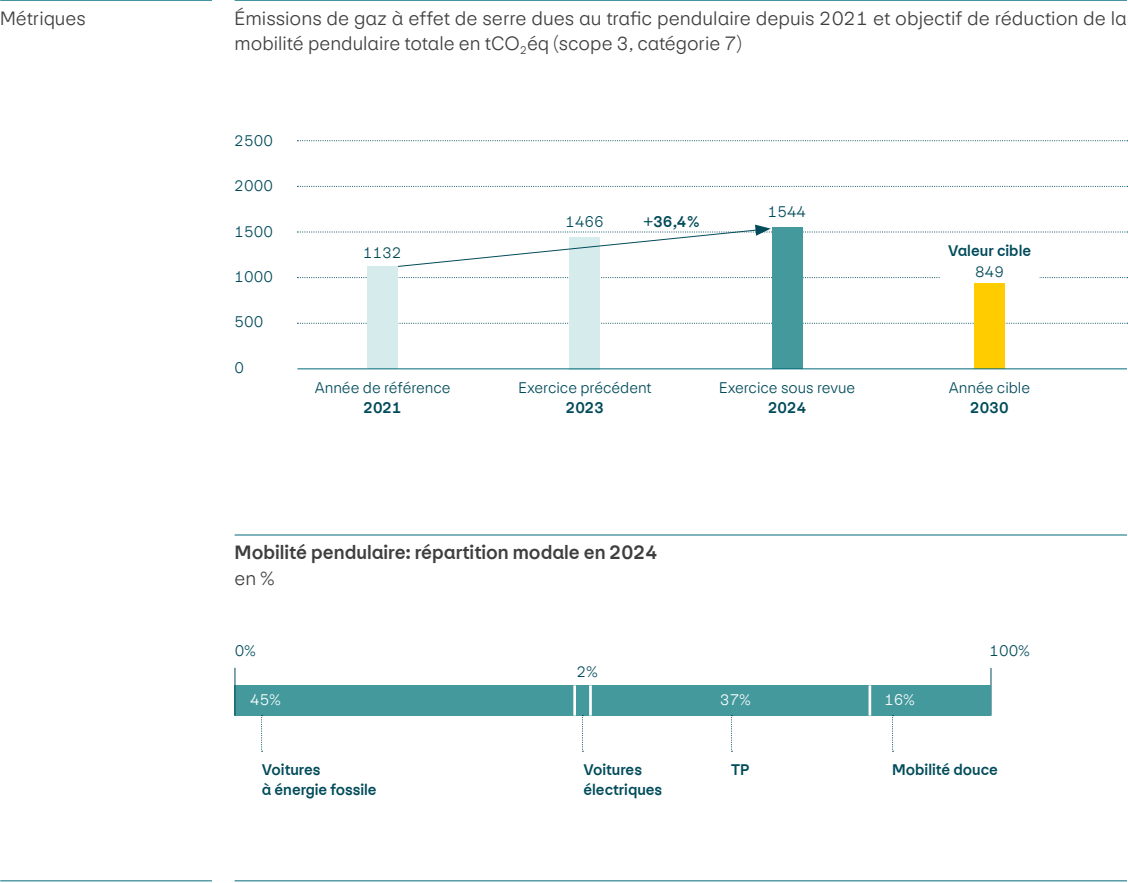
Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Gestion des risques climatiques	25
Objectifs climatiques	30
Vue d'ensemble des émissions	31
Stratégie de mise en œuvre (plan de transition)	33
Biodiversité et autres thèmes environnementaux	49
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77

Réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le scope 3, hors catégorie 15

Mobilité des pendulaires

Défi	D'ici à 2030, PostFinance entend réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 25% par rapport à 2021, conformément à ses objectifs climatiques. Les voyages de service, les déchets, l'eau, le papier, les bâtiments loués et le trafic pendulaire de son personnel génèrent des émissions indirectes dans la chaîne de création de valeur en amont et en aval de son fonctionnement interne (scope 3, hors catégorie 15). La mobilité des pendulaires représente une part importante des émissions de gaz à effet de serre indirectes: en 2024, 67% du scope 3, hors catégorie 15 (année précédente: 64%).
Solution proposée	Les mesures prises visent le passage de déplacements individuels motorisés à des formes de mobilité et de propulsion alternatives. Elles sont coordonnées par la Poste à l'échelle du groupe.
Résultats déjà enregistrés	Au 31 décembre 2024, les émissions de gaz à effet de serre dues à la mobilité des pendulaires s'élèvent à 1544 tCO ₂ éq (année précédente: 1466 tCO ₂ éq), ce qui correspond à une augmentation de 36,4% par rapport à l'année de référence. Cette augmentation était prévisible car la pandémie a bouleversé les habitudes des pendulaires durant l'année de référence 2021. Tous les sites de PostFinance sont facilement accessibles par les transports publics. Les sites d'une certaine taille disposent de parkings pour vélos couverts et de vestiaires équipés de douches. Les stations de charge destinées aux véhicules de fonction peuvent également être utilisées à des fins privées.
Mesures actuelles	PostFinance incite le personnel pendulaire à délaissier les déplacements individuels motorisés au profit de formes de mobilité et de propulsion alternatives. Afin de réduire le trafic pendulaire de son personnel, PostFinance propose des réglementations étendues en matière de télétravail. Elle encourage en outre l'utilisation des transports publics (TP), la mobilité douce et le passage à l'e-mobilité à titre privé: ses collaboratrices et ses collaborateurs reçoivent un demi-tarif gratuit ou une contribution à un abonnement général, des réductions sur les offres de vélos et d'auto-partage ainsi que des rabais à l'achat de vélos et de voitures électriques.
Gouvernance	La réduction des émissions dues au trafic pendulaire répond à une demande de la Direction du groupe Poste, qui la surveille. PostFinance élabore les mesures en collaboration avec la Poste et veille à leur mise en œuvre en son sein par des spécialistes.
Cadre de référence	Lignes directrices de la SBTi (secteur Air Freight Transportation and Logistics) pour la chaîne de création de valeur, scope 3
Incertitudes	Le choix du moyen de transport pour se rendre au travail relevant de la sphère privée du personnel, Post-Finance n'a pas le droit de donner des instructions en la matière et doit donc tabler principalement sur des mesures d'incitation. Les données disponibles reposent sur une projection et une enquête réalisée tous les deux ans (années impaires). Durant les années intermédiaires, les chiffres relatifs aux émissions sont ajustés à l'aide du nombre actuel de collaboratrices et collaborateurs. La prochaine enquête sera réalisée en 2025. Il est plus difficile, de ce fait, d'analyser l'effet des mesures.

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Gestion des risques climatiques	25
Objectifs climatiques	30
Vue d'ensemble des émissions	31
Stratégie de mise en œuvre (plan de transition)	33
Biodiversité et autres thèmes environnementaux	49
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77



Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Gestion des risques climatiques	25
Objectifs climatiques	30
Vue d'ensemble des émissions	31
Stratégie de mise en œuvre (plan de transition)	33
Biodiversité et autres thèmes environnementaux	49
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77

Achats	
Défi	D'ici à 2030, PostFinance entend réduire les émissions de gaz à effet de serre de 25% par rapport à 2021, conformément à ses objectifs climatiques. Dans la chaîne de création de valeur en amont de PostFinance, les achats et, partant, la chaîne d'approvisionnement sont un autre levier important pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre.
Solution proposée	PostFinance s'emploie à accroître la transparence concernant les émissions de gaz à effet de serre dans la chaîne d'approvisionnement et les achats. Elle utilise à cet effet un outil de notation RSE Corporate Social Responsibility (CSR) (EcoVadis). Ce système structuré lui permet d'évaluer à l'aide de différents critères et indicateurs la performance environnementale de ses fournisseurs qui y sont enregistrés. Cette évaluation dans EcoVadis repose à la fois sur des documents, des enquêtes et des analyses des pratiques des entreprises. En présence de fournisseurs stratégiques, PostFinance tient compte des objectifs climatiques et environnementaux de ceux-ci, en vérifiant notamment s'ils mesurent leurs émissions de gaz à effet de serre, quels objectifs climatiques et objectifs de réduction ils poursuivent et quelles mesures ils prennent pour les atteindre.
Résultats déjà enregistrés	PostFinance exige de ses fournisseurs stratégiques et de fournisseurs affichant des émissions de CO₂ élevées qu'ils soient évalués par l'outil de notation CSR EcoVadis et en obtiennent la certification. Elle surveille par ailleurs leurs avancées en matière de réduction de leurs émissions. Pour augmenter le nombre de fournisseurs certifiés, PostFinance forme ses fournisseurs aux questions en lien avec les objectifs climatiques et environnementaux: mesure et réduction des émissions de CO₂, conversion aux énergies renouvelables, etc. Au 31 décembre 2024, 69% (année précédente: 69%) de ses fournisseurs stratégiques disposent d'un certificat EcoVadis.
Mesures actuelles	PostFinance met en œuvre différentes mesures pour accroître le nombre des fournisseurs certifiés EcoVadis et réduire les émissions de CO₂ dans les achats. Elle cible plus particulièrement les fournisseurs générant des émissions de CO₂ élevées. PostFinance sensibilise ses fournisseurs aux objectifs climatiques et environnementaux comme la mesure et la réduction des émissions de CO₂, la conversion aux énergies renouvelables, etc. Dans le cadre d'appels d'offres, elle interroge et évalue par exemple les pratiques environnementales et les objectifs de réduction du CO₂, en fonction de l'objet de l'achat. Elle intègre par ailleurs des clauses ESG dans les documents contractuels. Les mesures supplémentaires suivantes sont prévues pour les achats, à partir de 2025, dans le cadre des efforts de réduction des émissions de CO₂: à des fins d'amélioration de la base de données, les fournisseurs sont priés de publier leurs émissions de CO₂ et les mesures prises dans le module de gestion du carbone d'EcoVadis; les fournisseurs stratégiques générant d'importantes émissions de CO₂ sont invités à se fixer des objectifs climatiques conformément à la SBTi et ils sont accompagnés dans cette démarche.

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Gestion des risques climatiques	25
Objectifs climatiques	30
Vue d'ensemble des émissions	31
Stratégie de mise en œuvre (plan de transition)	33
Biodiversité et autres thèmes environnementaux	49
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77

Gouvernance	Les clauses ESG (clauses environnementales, sociales et de gouvernance) sont intégrées dans les documents contractuels.
Cadre de référence	Code de conduite de la Poste pour les fournisseurs relatif à l'approvisionnement responsable et lignes directrices de la SBTi (secteur Air Freight Transportation and Logistics) pour la chaîne de création de valeur, scope 3.
Incertitudes	La qualité et la disponibilité des données relatives aux émissions sont sujettes à caution. Les réseaux de livraison sont complexes, car ils regroupent de nombreux fournisseurs et leur composition évolue en permanence. De ce fait, la base de données relatives aux émissions de gaz à effet de serre dans la chaîne d'approvisionnement n'est pas transparente et son niveau de qualité est insuffisant. Différents fournisseurs utilisent en outre des types de données et des méthodes de calcul différents pour leur bilan en matière d'émissions de gaz à effet de serre, tout en appliquant par ailleurs des normes différentes elles aussi.
Métriques	Les émissions de gaz à effet de serre provenant des achats de PostFinance sont présentées dans l'écobilan de la Poste sous une forme consolidée. Elles englobent les activités d'achat de PostFinance et celles que la Poste effectue sur mandat de PostFinance.

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Gestion des risques climatiques	25
Objectifs climatiques	30
Vue d'ensemble des émissions	31
Stratégie de mise en œuvre (plan de transition)	33
Biodiversité et autres thèmes environnementaux	49
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77

Conversion aux énergies renouvelables

L'énergie est essentielle à PostFinance pour assurer son fonctionnement et ses services. L'établissement financier a besoin d'énergie afin d'exploiter les centres de calcul qui lui servent notamment pour le trafic des paiements. En 2024, sa consommation d'énergie finale pour son fonctionnement

interne était de 20,5 gigawattheures, ce qui représente une réduction de 3,4% par rapport à l'année précédente. PostFinance couvre ses besoins énergétiques en recourant principalement à des sources d'énergies renouvelables, les énergies fossiles en représentant une part moindre qui doit être réduite, au cours des prochaines années, au profit de sources renouvelables.

Défi	Étant donné que les émissions dues à son fonctionnement interne (scopes 1 et 2) proviennent de sources d'énergie fossiles, PostFinance intensifie la conversion aux énergies renouvelables. Elle s'est engagée, dans le cadre de l'initiative «Exemplarité Énergie et Climat» (EEC), à améliorer son efficacité énergétique et à augmenter la part d'énergies renouvelables dans sa consommation énergétique totale. Cette dernière devra être constituée à 94,2% de sources d'énergies renouvelables à l'horizon 2028. L'année 2028, qui correspond à la fin de la nouvelle période stratégique, découle de la consolidation des objectifs partiels convergents définis dans le cadre de l'initiative EEC pour 2030.
Solution proposée	PostFinance intensifie le passage aux énergies renouvelables pour les immeubles (remplacement du chauffage) et l'électrification de la flotte de véhicules. Afin de réduire sa consommation globale d'énergie, elle encourage également les mesures visant à améliorer l'efficacité. Comme la propulsion électrique présente un degré d'efficacité nettement supérieur à celui des moteurs à combustion, l'électrification de la flotte de véhicules appuie l'amélioration de l'efficacité dans le domaine de la mobilité, tandis qu'en matière d'immobilier, l'augmentation de l'efficacité passe avant tout par une meilleure isolation de l'enveloppe des bâtiments et une optimisation des installations techniques.
Résultats déjà enregistrés	Actuellement, la part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie s'élève à 92,6%. Pour les progrès réalisés concernant les véhicules de fonction et les immeubles de PostFinance, se reporter à la section Réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les scopes 1 et 2, à partir de la page 38. Les centres de calcul de PostFinance, nécessaires pour le trafic des paiements, se trouvent en Suisse. Le courant que PostFinance utilise pour leur exploitation provient intégralement de sources d'énergies renouvelables.
Mesures actuelles	Voir les mesures actuelles en place pour les immeubles de PostFinance et pour les véhicules de fonction à la section Réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les scopes 1 et 2, à partir de la page 38. L'électricité consommée par PostFinance et la Poste est produite intégralement à partir de sources d'énergies renouvelables.
Gouvernance	Voir la gouvernance en matière d'immeubles détenus par PostFinance et de véhicules de fonction à la section Réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les scopes 1 et 2, à partir de la page 38.
Cadre de référence	PostFinance se fonde sur les objectifs de l'initiative «Exemplarité Énergie et Climat» (EEC) de la Confédération.
Incertitudes	Pour que l'électrification du chauffage et des véhicules de fonction soit garantie, il faut que le courant issu de sources d'énergies renouvelables soit disponible en quantités suffisantes et à des prix raisonnables.

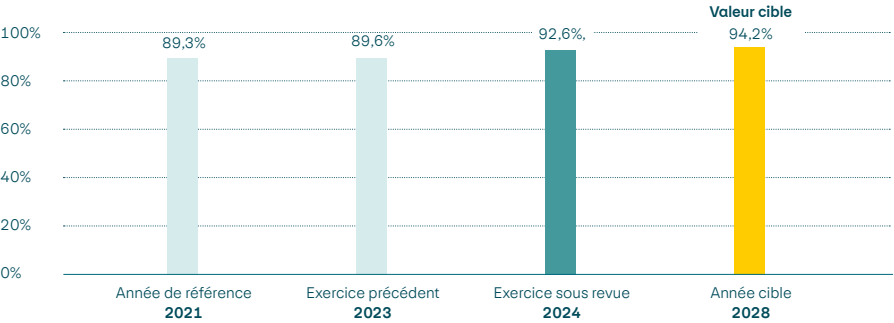


PostFinance exploite ses centres de calcul avec de l'électricité renouvelable d'origine suisse.

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Gestion des risques climatiques	25
Objectifs climatiques	30
Vue d'ensemble des émissions	31
Stratégie de mise en œuvre (plan de transition)	33
Biodiversité et autres thèmes environnementaux	49
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77

Métriques

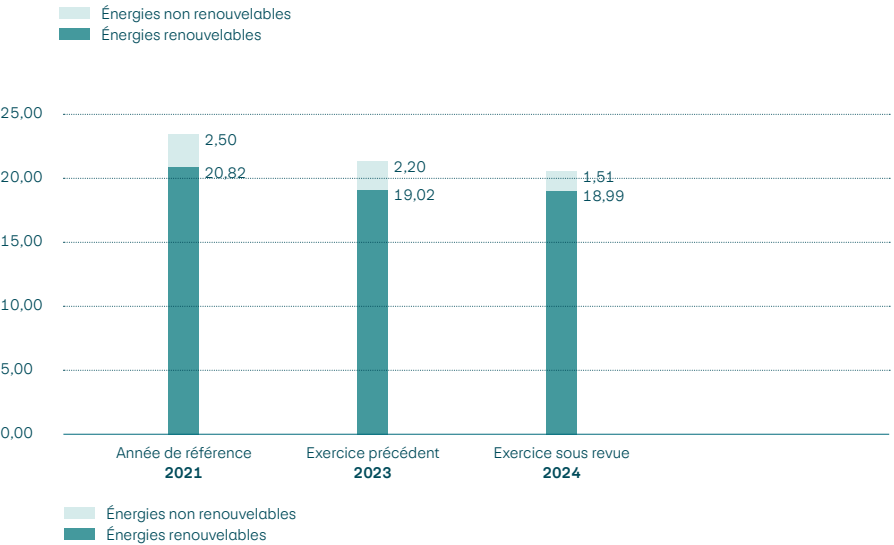
Part des énergies renouvelables (y c. électricité renouvelable) dans la consommation d'énergie totale de PostFinance en %



92,6%,

telle est la part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie totale.

Énergies renouvelables et énergies non renouvelables en GWh



Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Gestion des risques climatiques	25
Objectifs climatiques	30
Vue d'ensemble des émissions	31
Stratégie de mise en œuvre (plan de transition)	33
Biodiversité et autres thèmes environnementaux	49
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77

Responsabilités et reporting

Le Conseil d'administration de PostFinance fixe les objectifs de protection du climat tout en assurant le suivi de la mise en œuvre des mesures et de la réalisation des objectifs. Ces objectifs sont inscrits dans la stratégie de PostFinance.

Le plan de transition, qui décrit la stratégie de mise en œuvre des objectifs, est élaboré par l'Asset & Liability Committee (ALKO), en collaboration avec le service spécialisé Durabilité et les Business Units concernées. Il est validé par le comité directeur et par le comité du Conseil d'administration Audit & Compliance. Ces instances sont informées à intervalles réguliers, trimestriels pour les émissions financées et annuels pour toutes les autres émissions, sur l'état d'avancement des mesures et la réalisation des objectifs. Elles assument leur devoir de surveillance en se basant sur ces rapports. Chaque année, PostFinance met à jour le plan de transition, qui est intégré et publié dans le rapport sur les questions non financières (rapport de durabilité). PostFinance satisfait ainsi à l'obligation inscrite à l'art. 3 de l'ordonnance relative au rapport sur les questions climatiques. Le rapport de durabilité est soumis à une vérification externe avec garantie limitée, laquelle porte aussi sur le plan de transition.

PostFinance a mis en place des indicateurs de performance, structures et processus appropriés, ainsi que des mécanismes de contrôle pour surveiller les processus importants pour le climat. Au besoin, elle les adapte. Ses différents services spécialisés sont responsables de la mise en œuvre des mesures, le service spécialisé Durabilité assurant la coordination. Celui-ci consigne l'évolution des émissions de gaz à effet de serre afin de surveiller la mise en œuvre des mesures d'efficacité énergétique et l'utilisation d'énergies renouvelables. Les

résultats sont transmis directement à la Poste qui vérifie l'ensemble des chiffres clés et des informations.

Les résultats du suivi des émissions de CO₂ financées dans le cadre des opérations de placements pour compte propre ainsi que la part de placements financiers dans des entreprises dotées d'un objectif validé par la SBTi font l'objet de rapports réguliers aux commissions compétentes du comité directeur et du Conseil d'administration.

Des commissions du comité directeur dédiées répondent de la mise en œuvre comme suit: la commission Asset & Liability Committee décide des mesures en lien avec les objectifs climatiques et la gestion de la réduction des émissions de CO₂ dans les opérations de placements pour compte propre. La commission Investment Credit Committee prend des décisions relatives aux risques dans le portefeuille de placements de PostFinance par contrepartie et tient compte dans ce cadre de chiffres clés climatiques pertinents dans le pilotage de risque de crédit de la contrepartie. La commission Contrôle interne pilote les risques climatiques en lien avec les risques opérationnels.

Publication des risques financiers liés au climat

En publiant le présent rapport, PostFinance satisfait à l'obligation énoncée à l'annexe 5 de la circulaire 2016/1 «Publication – banques» de la FINMA. Elle suit les recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD) concernant la publication des effets du changement climatique sur ses activités, instaurant ainsi de la transparence sur les risques financiers liés au climat et offrant aux groupes d'intérêt un aperçu de l'empreinte écologique de son portefeuille de placements.

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Gestion des risques climatiques	25
Objectifs climatiques	30
Vue d'ensemble des émissions	31
Stratégie de mise en œuvre (plan de transition)	33
Biodiversité et autres thèmes environnementaux	49
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77

Thèmes environnementaux et biodiversité

En plus de la protection du climat, d'autres thèmes liés à la nature sont importants pour un environnement préservé. Il faut par exemple protéger la biodiversité afin de garantir la survie d'espèces végétales et animales et de maintenir la diversité génétique et les écosystèmes naturels. La biodiversité est en effet essentielle à l'équilibre écologique et à notre qualité de vie. Une attention accrue est par ailleurs désormais accordée à l'utilisation et à la consommation de ressources naturelles telles que l'eau fraîche et le sol, de même qu'à la gestion des déchets.

En qualité de grande banque suisse, PostFinance entend assumer ses responsabilités en contribuant à la protection et à la promotion de l'environnement au travers de la protection du climat et au-delà. De plus, elle part du principe que le thème de la biodiversité va gagner en importance dans le secteur financier. C'est la raison pour laquelle elle traite prioritairement les sujets environnementaux, en particulier la biodiversité, dans sa nouvelle stratégie (à compter de 2025).

Dans la dernière analyse de matérialité, le thème de la biodiversité a été classé comme «non pertinent». Néanmoins, PostFinance constate que les risques et les effets liés aux thèmes relatifs à la nature gagnent en importance et que d'autres établissements financiers et parties prenantes considèrent la biodiversité comme pertinente. Elle a donc intégré de manière proactive, indépendamment de l'évaluation actuelle, l'«Environnement» comme thème prioritaire stratégique dans l'analyse de matérialité et entend élaborer des mesures en ce sens au cours de la prochaine période stratégique.

Elle cherche à se doter des ressources et des connaissances spécialisées dans les quatre années à venir afin de pouvoir apporter sa contribution à la promotion de la biodiversité et gérer les risques de manière appropriée.

PostFinance soutient ETH BiodivX

L'un des plus grands défis dans le domaine de la biodiversité est de rendre la complexité de la nature mesurable. ETH BiodivX développe des technologies innovantes pour la mesure de la biodiversité sous la direction de l'EPF Zurich. VNTR, l'unité Innovation de PostFinance, soutient ETH BiodivX financièrement, en lui apportant son savoir-faire en matière d'innovation et de développement de son modèle d'affaires et en lui donnant une visibilité ainsi qu'un accès à un réseau de clients. Par cette collaboration avec ETH BiodivX, PostFinance participe au développement de technologies qui, en plus de mesurer la biodiversité, visent à la préserver et à la régénérer.



Des placements responsables

En plaçant des fonds dans une entreprise, une personne ou une entité finance une partie des activités de celle-ci et assume donc un rôle indirect dans l’impact de ces activités. Qui dit placement financier, dit responsabilité. Dans ce domaine, PostFinance a une double casquette: elle est elle-même investisseur pour ses placements pour compte propre et elle propose à sa clientèle des possibilités de placement.

Des placements responsables	50
Placements pour compte propre	51
Placements de la clientèle	51

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Des placements responsables	50
Placements pour compte propre	51
Placements de la clientèle	51
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77

Placements pour compte propre

N'ayant pas le droit, aux termes de la loi sur l'organisation de la Poste, d'octroyer des crédits et des hypothèques, PostFinance investit les dépôts de ses clientes et clients sur le marché des capitaux en Suisse et à l'étranger. Du fait de ces activités de placement, elle est responsable d'une partie des effets qu'ont les contreparties financées.

Les chapitres consacrés au respect des droits de l'homme (à partir de la p. 19) ainsi qu'au climat et à l'énergie (à partir de la p. 24) expliquent comment PostFinance assume cette responsabilité.

Placements de la clientèle

PostFinance met à la disposition de sa clientèle de nombreuses possibilités de placement. Son offre englobe notamment des mandats de gestion de fortune, des fonds de placement, des fonds de prévoyance, des fonds de tiers sélectionnés et des certificats. La stratégie de placement de tous les fonds de placement et fonds de prévoyance de PostFinance portant la mention ESG tient compte d'aspects environnementaux (Environment), sociaux (Social) et liés à une gouvernance responsable (Governance). L'approche «best-in-class» y est appliquée. L'univers de placement se compose ainsi d'entreprises qui, au sein de leur secteur, ont une meilleure gestion des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance que les autres. PostFinance adopte ces approches ESG pour la majorité de ses fonds de placement et fonds de prévoyance. Elle propose également une sélection de fonds tiers qui, soit poursuivent un objectif de durabilité spécifique, soit prennent en compte des critères ESG dans leurs décisions d'investissement. Signalées en conséquence, ces deux approches sont clairement identifiables par les clients. Sur le site de PostFinance ou dans e-finance, la clientèle peut également appliquer un filtre qui permet d'afficher exclusivement les produits qui tiennent compte de critères ESG ou qui poursuivent un objectif de durabilité. Elle peut par ailleurs opter pour l'axe de placement «Durabilité»⁴ dans la gestion de fortune électronique, cette dernière lui permettant d'investir indirectement dans des entreprises et des États qui prennent en considération les risques financiers liés à la durabilité. PostFinance publie ses approches de placement sur son site web.

Les risques, les opportunités et les impacts qui ne reposent pas directement sur la stratégie de placement sont traités au chapitre consacré à la clientèle, à partir de la page 54.



PostFinance adopte des approches ESG pour la majorité de ses fonds de placement et fonds de prévoyance.

4 À partir de l'été 2025, l'axe de placement «Durabilité» sera renommé «Responsabilité».

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Des placements responsables	50
Placements pour compte propre	51
Placements de la clientèle	51
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77

Description du risque

Ces dernières années, les exigences définies par la législation et le droit de la surveillance se sont fortement accrues dans le domaine des placements durables. Cette tendance va encore se renforcer au cours des prochaines années, pendant que les attentes de la clientèle évolueront elles aussi. La durabilité ayant une acception très large, PostFinance veille à mettre à la disposition de ses clientes et clients intéressés des informations accessibles et intelligibles sur les instruments financiers et la durabilité afin que ceux-ci puissent prendre des décisions fondées.

Le greenwashing, des promesses non tenues

Il existe un risque que la clientèle soit trompée sur les caractéristiques durables des produits et des prestations. C’est ce que l’on désigne par greenwashing ou écoblanchiment. L’Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) vérifie s’il y a greenwashing en s’appuyant sur sa communication «Prévention et lutte contre l’écoblanchiment»⁵. L’autorégulation de l’Association suisse des banquiers (ASB) «Directives pour les prestataires de services financiers relatives à l’intégration des préférences ESG et des risques ESG ainsi qu’à la prévention de l’écoblanchiment dans le conseil en placement et la gestion de fortune»⁶ constitue un autre garde-fou en la matière.

C’est en étant en contact étroit avec les autorités que l’ASB et l’Asset Management Association Switzerland (AMAS) ont élaboré et développé leurs autorégulations, dont les versions remaniées sont entrées en vigueur le 1^{er} septembre 2024. Ces textes reposent désormais sur une norme minimale homogène permettant de qualifier de

«durables» des produits et prestations de placement qui, outre des objectifs financiers, doivent également remplir au moins l’un des objectifs de durabilité suivants: compatibilité avec un ou plusieurs objectifs de durabilité ou contribution à la réalisation de ceux-ci. Un placement qui ne poursuit pas un objectif de durabilité explicite ou qui ne peut attester que la promesse de prestations est tenue ne peut pas être qualifié de durable. À la suite de la publication des directives remaniées de l’ASB et de l’AMAS, le Conseil fédéral a décidé de continuer à miser sur l’autorégulation pour prévenir le greenwashing et de renoncer à ce stade à une réglementation par voie d’ordonnance.

Le greenwashing, l’espoir d’apporter une pierre à l’édifice

Le greenwashing traduit l’idée que l’on aspire réellement à plus de durabilité, sans toutefois que les effets et résultats escomptés soient élaborés activement ou attestés, ce qui ne permet pas de les contrôler. Cela engendre des risques tels que des atteintes à la réputation, des litiges et de futurs coûts de compliance. PostFinance réduit les risques de malentendus et d’attentes irréalisables en informant sa clientèle avec le plus de précision possible sur les différents risques financiers liés à la durabilité et sur leurs effets sur le développement durable et en effectuant les contrôles appropriés.

Transparence sur les risques financiers liés à la durabilité

Dans le cadre de ses devoirs de diligence, PostFinance s’emploie à présenter clairement à sa clientèle les risques financiers liés au climat et à la durabilité. Celle-ci dispose ainsi d’une meilleure base de décision: elle peut comparer les différents instruments financiers et sélectionner ceux qui correspondent le mieux à ses préférences.



La clientèle peut facilement identifier les produits liés à la durabilité.

5 [Communication FINMA sur la surveillance 05/2021 – Prévention et lutte contre l’écoblanchiment \(PDF\)](#)
6 [Swiss Banking – Directives pour les prestataires de services financiers relatives à l’intégration des préférences ESG et des risques ESG ainsi qu’à la prévention de l’écoblanchiment dans le conseil en placement et la gestion de fortune» \(PDF\)](#)

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Des placements responsables	50
Placements pour compte propre	51
Placements de la clientèle	51
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77

Concepts et mesures

PostFinance a d’ores et déjà mis en œuvre les concepts et mesures présentés ci-après.

Préférences en matière de durabilité

Conformément à l’autorégulation de l’ASB, PostFinance interroge depuis 2023 ses clientes et clients sur leurs préférences afin de connaître leur intérêt pour les thèmes de la durabilité. Elle peut ensuite leur proposer un produit adapté à leurs réponses (dès lors que disponible). Les résultats de cette consultation des préférences révèlent que la durabilité est un sujet qui intéresse près d’un tiers de la clientèle.

Publication d’un rapport ESG

Pour que ses clientes et clients aient une meilleure vue d’ensemble des risques et effets financiers liés à la durabilité, PostFinance publie depuis 2023 des rapports ESG pour ses propres fonds de placement et de prévoyance ainsi que pour tous les mandats qui lui sont confiés. Ces rapports visent à mieux informer la clientèle et à lui permettre de comparer plus facilement les différents produits.

Publication des Swiss Climate Scores

Les Swiss Climate Scores (SCS) ont été introduits dans le secteur financier en juin 2022, sur l’initiative du Conseil fédéral, afin d’améliorer la transparence et la comparabilité des informations liées au climat. Ils aident les clientes et les clients à prendre des décisions de placement fondées en montrant en toute transparence dans quelle mesure les différents placements sont conformes aux objectifs climatiques mondiaux, en particulier à ceux qui ont été définis dans l’Accord de Paris (limitation du réchauffement climatique à 1,5°C). Ainsi, la clientèle peut investir sciemment dans des placements respectueux du climat. Un autre avantage réside dans l’amélioration de l’évaluation des risques. Les scores aident à identifier à temps les risques liés au climat dans les portefeuilles

et à les minimiser de manière ciblée (p. ex. exposition aux combustibles fossiles). En octobre 2024, PostFinance a publié les Swiss Climate Scores pour tous ses axes de placement de la gestion électronique de patrimoine, du conseil en placement Plus ainsi que de ses fonds de placement et de prévoyance.

Formation du personnel

Dans le cadre de la mise en œuvre de la directive de l’Association suisse des banquiers (ASB), PostFinance a formé ses conseillères et conseillers à la clientèle à la durabilité. Elle veillera également à l’avenir à l’amélioration et à l’approfondissement permanents des connaissances.

Contrôle de la promesse de prestations

PostFinance dispose d’un système interne de contrôle qui prend en compte les risques les plus divers liés à la durabilité. Elle s’assure notamment du respect des promesses de prestations en matière d’ESG et de durabilité pour les produits de placement.

Amélioration de la notation des banques de détail par le WWF

Tous les trois à quatre ans, le WWF analyse dans sa notation des banques les efforts déployés en matière de durabilité par les 15 principales banques de détail suisses, dont fait partie PostFinance. En 2024, cette dernière a reçu dans le domaine «épargne, placements, prévoyance» une note moyenne, qui reste stable par rapport à la notation de 2020-2021, voire progresse dans le sous-domaine de la prévoyance. [De plus amples informations sur la notation du WWF figurent à la page 29 du chapitre Climat et énergie.](#)

Des offres diverses et variées

Une grande partie de la fortune gérée actuellement tient compte des risques financiers liés à la durabilité. PostFinance entend encore étoffer son offre de produits de placement en la développant en fonction des besoins.



PostFinance propose des produits de placement divers et variés, qu’elle développe en fonction des besoins.



Clientèle

La satisfaction de la clientèle est l’une des clés du succès de la mise en œuvre de la stratégie de PostFinance et de sa réussite commerciale. Selon la banque, cette satisfaction tient notamment à une expérience client positive, à une approche de conseil axée sur les besoins, à une communication transparente ainsi qu’à une approche responsable dans la conception des produits et des services.

Clientèle	54
Responsabilité vis-à-vis de la clientèle	55
Engagement	60

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Responsabilité vis-à-vis de la clientèle	55
Engagement	60
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77

Responsabilité vis-à-vis de la clientèle

La responsabilité vis-à-vis de la clientèle est capitale pour PostFinance, et ce pour deux raisons. Premièrement, le succès commercial de PostFinance repose en partie sur la satisfaction de la clientèle. Il est donc essentiel que la banque comprenne les différents besoins de ses quelque 2,4 millions de clientes et clients privés et commerciaux⁷ pour orienter ses activités en conséquence. PostFinance considère comme déterminantes pour la satisfaction de la clientèle une expérience client positive, une approche de conseil axée sur les besoins, une communication transparente ainsi qu’une approche responsable dans la conception des produits, prestations et pratiques de vente. Deuxièmement, étant investie pour les services de paiement du mandat de service universel ancré dans la loi sur la poste, PostFinance assure l’accès à des produits et services financiers complets ainsi que leur disponibilité.

Description du risque

Ne pas répondre aux besoins du marché et de la clientèle du point de vue de la conception des produits et des prestations constitue un risque majeur pour PostFinance. Si les produits ou les prestations ne répondent pas aux attentes de la clientèle, s’ils ne sont pas disponibles ou accessibles, il y a un risque que la clientèle parte.

Afin d’éviter toute restriction dans l’utilisation de prestations financières importantes, PostFinance doit garantir un accès sans faille aux prestations pertinentes pour la clientèle. Si PostFinance n’y parvient pas, la capacité

d’agir de la clientèle pourrait être limitée. Il pourrait en résulter des conséquences financières négatives pour la clientèle et pour PostFinance. La satisfaction de la clientèle pourrait diminuer ou une atteinte à la réputation pourrait survenir.

De même, le non-respect de prescriptions légales ou réglementaires dans la conception des produits et des prestations ou dans la communication aurait également des conséquences négatives pour PostFinance.

L’augmentation de la satisfaction de la clientèle constitue un objectif stratégique majeur pour PostFinance. Par conséquent, les risques identifiés dans le domaine de la responsabilité vis-à-vis de la clientèle sont regroupés, surveillés et donc limités dans le cadre du système de contrôle interne (SCI) sous le risque supérieur d’échouer à atteindre les objectifs stratégiques.

Description des répercussions

Le comportement d’un prestataire de services financiers peut influencer la confiance du public dans l’ensemble du secteur financier. PostFinance s’efforce de promouvoir la confiance de la clientèle dans son établissement financier par des mesures de communication transparentes et compréhensibles. De plus, elle œuvre, par un comportement conforme à la loi, à renforcer la confiance dans le secteur financier (suisse).

Le bon fonctionnement du trafic des paiements est indispensable à la vie quotidienne de la population et à l’économie suisse. Il permet un traitement efficace et fiable des besoins financiers de base. PostFinance est responsable du service universel dans les services de paiement Avec plus de 1,4 milliard de transactions en 2024 (année précédente: 1,3 milliard), elle porte une responsabilité significative vis-à-vis de sa clientèle.



PostFinance remplit le mandat de service universel pour les services de paiement.

En optant pour une communication transparente et en étant en conformité avec la loi, PostFinance renforce la confiance placée en elle.

⁷ La logique de mesure du chiffre clé a été révisée pour la définition des clients actifs et l’année 2023 a été adaptée en conséquence.

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Responsabilité vis-à-vis de la clientèle	55
Engagement	60
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77

L'offre complète de prestations et produits financiers de PostFinance couvre les différents besoins de la clientèle, quelle que soit la phase de sa vie. Grâce à son approche de conseil orientée sur les besoins et à ses programmes de formation, PostFinance accompagne la clientèle dans ses décisions sur les questions financières. PostFinance s'engage également en faveur de l'inclusion financière et permet à des groupes de clientèle souffrant de différents handicaps physiques d'accéder à ses produits et à ses prestations.

Concepts et mesures

La première moitié de la période stratégique 2021-2024 a été marquée par des taux d'intérêt négatifs. Les produits d'intérêts se sont effondrés, tandis que la pression sur les marges n'a cessé d'augmenter. Dans ce contexte, PostFinance a dû réaliser d'importants gains d'efficacité pour assurer durablement son indépendance financière. Il lui a fallu composer par ailleurs avec les effets négatifs de cette situation sur l'évolution de la base client et sur la satisfaction de la clientèle. Le revirement des taux d'intérêt lui a permis d'accorder à nouveau plus de poids à sa rentabilité comme à la satisfaction de la clientèle. C'est dans cet esprit que, depuis 2023, l'augmentation de cette satisfaction compte parmi ses objectifs stratégiques.

Au cours de la période stratégique 2025-2028, le modèle de conseil et de suivi de PostFinance sera encore plus axé autour de la clientèle et de ses besoins. L'objectif est de parvenir à une plus grande proximité avec les clientes et les clients, dans les interactions directes, en améliorant la qualité du conseil pour faire de celui-ci un service personnalisé, simple et efficace, basé sur l'empathie et la satisfaction.

Les besoins des segments de clientèle sont analysés de manière ciblée, évalués et pris en compte dans le conseil, la politique d'information, la conception des produits, ainsi que dans l'accès aux services financiers et leur disponibilité. Pour ce faire, la clientèle est activement impliquée au moyen de processus d'études de marché et d'innovation.

Grâce à la mesure annuelle de la satisfaction de la clientèle (étude KUZU), PostFinance obtient des informations précieuses sur la satisfaction de la clientèle privée et commerciale (Retail).

Pour plus d'informations, voir le rapport de gestion 2024 de PostFinance, rapport annuel à partir de la page 39.

Etude KUZU

Satisfaction globale		2023	2024
Clientèle privée	Indice (0–100)	81	81
Clientèle commerciale (Retail)	Indice (0–100)	75	77

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Responsabilité vis-à-vis de la clientèle	55
Engagement	60
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77

Différents chiffres clés concernant la satisfaction, la fidélité, la recommandation de l’entreprise et l’expérience client sont également recueillis. Ainsi, en complément de la mesure de la satisfaction de la clientèle (étude KUZU), le Net Promoter Score par rapport à la concurrence est p. ex. mesuré tous les deux ans dans une étude de base (alternance particuliers et PME). Une autre enquête importante est celle portant sur l’expérience client (mesure CX). Elle évalue avec précision, une fois par semestre, la façon dont la clientèle juge son expérience avec PostFinance aux différents points de contact personnels. Afin d’obtenir par ailleurs un feed-back spécifique directement après un contact client, PostFinance a introduit l’instrument de feed-back instantané «Cycle de feed-back de la clientèle», qui permet, à l’aide des retours, d’évaluer de manière ciblée des possibilités d’amélioration des processus, des conseils à la clientèle, etc. De plus, PostFinance conduit diverses études d’évaluation des points de contact numériques et elle a réalisé auprès de la clientèle, en 2024, une enquête reposant sur la méthode des tâches à effectuer. Elle entend s’appuyer sur les conclusions tirées de cette étude de base pour s’adresser à sa clientèle en fonction du groupe cible et pour définir les interactions client, les produits et les customer journeys en les adaptant aux besoins.

Au niveau de l’unité, l’équipe de direction suit chaque mois des thèmes clés et en tire des enseignements et, le cas échéant, des mesures concrètes pour les différents segments de clientèle. Au niveau de la direction, le comité directeur s’appuie sur le review de SpeedUp réalisé chaque trimestre pour avoir une vue d’ensemble des résultats de PostFinance et piloter la mise en œuvre de sa stratégie. Il définit si nécessaire des mesures dont il confie la réalisation aux unités responsables. Le Conseil d’administration est informé des principales thématiques également à un rythme trimestriel. L’évaluation structurée et l’établissement de rapports permettent une procédure agile d’adaptation des mesures stratégiques et garantissent la satisfaction de la clientèle.

En surveillant constamment le développement, la satisfaction et l’expérience de la clientèle, PostFinance s’assure que les mesures décrites ci-dessous en matière de satisfaction sont mises en œuvre et efficaces.

Approche de conseil
L’approche de conseil de PostFinance vise à conseiller la clientèle de manière complète et efficace, de même qu’à l’accompagner en lui proposant les prestations et produits les mieux adaptés.

Afin qu’il soit à la hauteur des exigences de qualité attendues, PostFinance a uniformisé son processus de conseil à l’échelle de toute la Suisse. Les conseillères et conseillers travaillant dans la vente passent la certification de la SAQ (Swiss Association for Quality). Par ailleurs, PostFinance prend des mesures ciblées en vue d’éviter tout conflit d’intérêts dans le conseil et la vente. Elle demande ses préférences en matière d’ESG à la clientèle, nouvelle comme existante, qui dispose d’un portefeuille de placements, afin de pouvoir en tenir compte en conséquence dans le conseil en placement. Les questions sur les préférences sont posées dans le cadre de la vérification du caractère approprié (avec des questions sur les objectifs de placement, la situation financière, etc.), conformément à l’autorégulation de l’Association suisse des banquiers⁸. Dans le souci d’informer efficacement la clientèle, les conseillères et conseillers sont formés de manière adéquate aux thématiques ESG et de durabilité.

Politique d’information et conception de produits transparentes et responsables
PostFinance veille à ce que toutes les mesures de communication et offres soient conformes aux prescriptions légales et aux directives d’autorégulation. Dans ce cadre, elle s’assure de la clarté et de l’intelligibilité des informations pour la clientèle. Elle s’efforce de publier l’ensemble des coûts et frais des différents produits et prestations sur son site web.

8 [Swiss Banking – Directives pour les prestataires de services financiers relatives à l’intégration des préférences ESG et des risques ESG ainsi qu’à la prévention de l’écoblanchiment dans le conseil en placement et la gestion de fortunes \(PDF\).](#)

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Responsabilité vis-à-vis de la clientèle	55
Engagement	60
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77

PostFinance tient compte des besoins de la clientèle dans la conception des offres afin d’assurer une politique d’information et une conception de produits transparentes et responsables. Si cela est pertinent, la clientèle est activement impliquée dans le développement de nouveaux produits (p. ex. dans le cadre d’enquêtes et d’ateliers). Du reste, des clientes et des clients testent régulièrement les produits et les prestations, ce qui permet à PostFinance d’obtenir de précieux retours.

PostFinance communique régulièrement l’opinion sur le marché au travers de publications et vidéos, exposant ainsi ses observations sur l’évolution de la conjoncture des marchés financiers et de l’économie mondiale. L’objectif est de réduire la complexité perçue des placements et de donner des réponses simples et claires à la clientèle. PostFinance organise des événements consacrés à différentes thématiques et y invite la clientèle. La newsletter et les différents articles de blog renseignent la clientèle sur des thématiques actuelles.

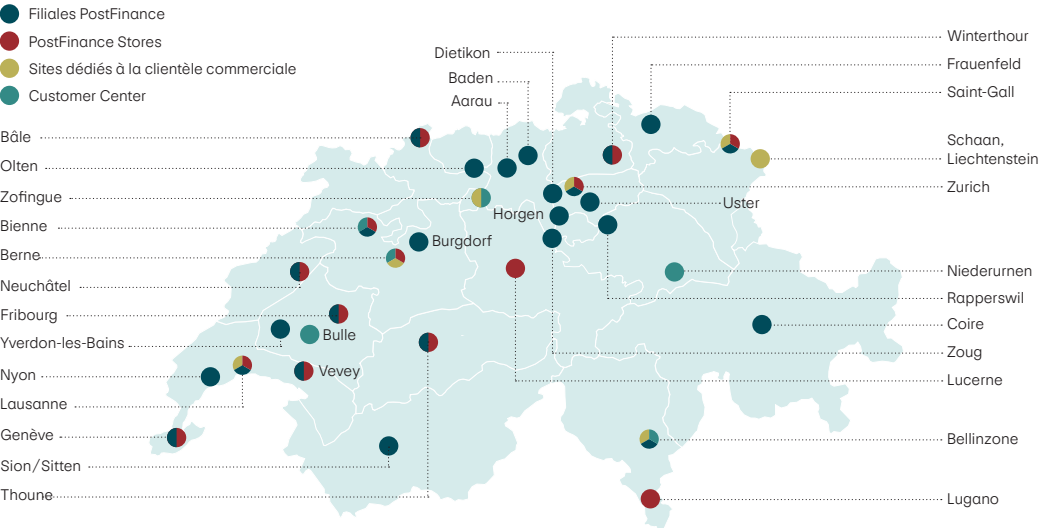
Soucieuse de transmettre davantage de connaissances sur les produits et services financiers à la clientèle et à la société, PostFinance met en œuvre des initiatives en matière de formation financière. Avec MoneyFit par exemple, elle a créé une offre pour les élèves, qui leur enseigne de manière ludique les compétences de base en matière de gestion de l’argent. PostFinance est en outre partenaire premium du système numérique de cartes d’apprentissage card2brain et accompagne ainsi les écoles au moyen de supports pédagogiques. Avec la plateforme RealTalk, elle se mobilise pour l’équité des chances et la diversité, notamment pour une coopération fructueuse entre les genres en Suisse. [Pour des informations complémentaires, se reporter au chapitre Engagement, à la page 60.](#)

Accès aux services financiers et disponibilité
Pour son offre, PostFinance a recours à de nombreux canaux numériques comme analogiques, qu’elle relie entre eux, ce qui garantit à la clientèle un accès facile



PostFinance met en œuvre des initiatives en matière de formation financière.

Canaux de distribution PostFinance



Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Responsabilité vis-à-vis de la clientèle	55
Engagement	60
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77

aux prestations, en fonction de ses préférences et de ses besoins. Pour garantir le service universel dans les services de paiement, PostFinance est présente en Suisse à travers ses différents canaux de distribution. De plus, la clientèle a la possibilité de recourir aux services de paiement et autres prestations financières dans les filiales de la Poste ou dans les filiales en partenariat.

Accessibilité

PostFinance veille à assurer l'accessibilité en ligne, dans les Stores et au Customer Center: les applications sont en principe rendues accessibles aux personnes non voyantes et aux personnes malvoyantes; quant aux Stores, ils sont généralement équipés de manière à être facilement accessibles à tous.

Révision et adaptation de produits et de prestations

PostFinance contrôle régulièrement ses produits et ses prestations pour s'assurer que son offre demeure attractive et pertinente pour la clientèle. Des indicateurs comme la diversité des produits, le taux d'innovation et l'acceptation des nouveaux produits aident à mieux comprendre les besoins de la clientèle et à ajuster l'offre en continu. C'est ainsi que PostFinance reste compétitive.



Les filiales et les prestations de PostFinance sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Responsabilité vis-à-vis de la clientèle	55
Engagement	60
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77

Engagement

Établissement financier implanté dans toute la Suisse, PostFinance s’engage au service du sport, de la société, de l’économie et de la formation par le biais du sponsoring et de divers partenariats.

MTV Unplugged: ensemble contre la pauvreté

PostFinance est partenaire de tournée et de présentation de l’édition suisse du MTV Unplugged depuis 2021. Elle a accompagné en 2024 le rappeur romand Stress et s’est mobilisée à ses côtés pour plus de durabilité. Ainsi, plutôt que de distribuer des cadeaux publicitaires, PostFinance a fait don à la Croix-Rouge suisse (CRS) de 5 francs par personne ayant assisté au concert du chanteur, collectant ainsi près de 50 000 francs pendant la tournée du MTV Unplugged. Cette somme permet d’apporter à plus de 50 ménages suisses une aide financière ciblée, qui se traduit par exemple par le paiement, par la CRS, d’une facture médicale élevée. Ambassadeur de la CRS, Stress s’engage depuis des années pour l’équité des chances et la lutte contre la pauvreté, notamment.

RealTalk: pour une coopération fructueuse entre les genres

Convaincue que les équipes hétérogènes sont un avantage, PostFinance s’engage pour l’équité des chances et la diversité. C’est dans cet esprit qu’est née RealTalk, une plateforme qui encourage la discussion sur les genres et leurs rôles. Dans le cadre de cette série de manifestations, des personnalités discutent de la cohabitation réussie des sexes dans le quotidien des affaires et dans la gestion de l’argent ou encore de l’importance du travail d’équipe à la maison ou au travail. Les discussions sont également disponibles en podcast.

MoneyFit et card2brain: développer les compétences financières des enfants et des adolescents

Comptant parmi les principaux établissements financiers de Suisse, PostFinance apporte une contribution à l’autonomisation et à la responsabilisation des enfants et des jeunes dans leur gestion de l’argent, en leur proposant ses offres MoneyFit et card2brain.

MoneyFit est une offre didactique qui traite le thème de l’argent pour les enfants et les jeunes de 10 à 19 ans à l’école primaire et secondaire. Ces moyens didactiques permettent aux élèves de développer leurs compétences financières de manière ludique. Mise en ligne en 2024, la nouvelle plateforme propose aux enseignants des vidéos, des défis interactifs et des quiz à intégrer dans leur enseignement. Toujours en 2024, PostFinance a lancé son offre MoneyFit pour les entreprises formatrices. Désormais, les jeunes en formation peuvent participer à des ateliers qui les préparent à être financièrement indépendants. Enfin, PostFinance propose des offres sur mesure aux entreprises d’une certaine taille. Les parents ne sont pas en reste: le guide MoneyFit à l’usage des familles les aide à répondre aux questions de leurs enfants sur le thème de l’argent de façon adaptée à leur propre style d’éducation, et ce de manière ludique et interactive. Gratuit, ce guide s’adresse aux parents et aux personnes qui participent à l’éducation d’enfants entre 6 et 12 ans.

Sur card2brain.ch, les personnes en formation peuvent créer des cartes d’apprentissage en ligne et les télécharger sur leur smartphone grâce à l’application mobile. Toujours sur cette plateforme, elles peuvent aussi échanger les cartes d’apprentissage avec des amis et former des groupes d’apprentissage. Enfin, il leur est possible d’accéder à des dizaines de milliers de fiches d’apprentissage d’autres personnes.

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Responsabilité vis-à-vis de la clientèle	55
Engagement	60
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77

Hockey sur glace suisse: renforcer l'équité des chances

Engagée depuis plus de 20 ans au service du hockey sur glace suisse, PostFinance soutient les deux plus grandes ligues de la discipline en Suisse, la PostFinance Women's League et la National League, ainsi que la relève du hockey sur glace. Son engagement dans la Women's League doit contribuer à professionnaliser les conditions dans la ligue féminine et aider le hockey sur glace féminin à gagner en visibilité. Afin de mieux prendre en compte l'équité des chances, PostFinance a réorienté son sponsoring de club en 2024: à l'avenir, elle ne soutiendra plus que les clubs représentés par une équipe dans la National League et une autre dans la PostFinance Women's League.



Transformation numérique et innovation

L'utilisation et le développement de technologies numériques et innovantes sont indispensables pour assurer la pérennité du modèle commercial de PostFinance. C'est pourquoi différentes équipes et personnes au sein de PostFinance consacrent leur activité de manière systématique à l'innovation. Tous les types d'innovation sont pris en compte, du cœur de métier aux thématiques entièrement nouvelles.

Transformation numérique et innovation	62
Utiliser les technologies numériques	63

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Utiliser les technologies numériques	63
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77

Utiliser les technologies numériques

Grâce à l'utilisation des technologies numériques, PostFinance gagne en agilité et en efficacité et peut réagir à temps aux évolutions rapides du secteur financier. L'utilisation des données, de solutions basées sur celles-ci et de l'intelligence artificielle permet d'améliorer le succès de l'entreprise et d'assurer sa compétitivité. En outre, PostFinance traite des thèmes d'avenir pertinents à l'aide d'un cadre d'innovation transversal à l'ensemble de l'entreprise.

L'utilisation et le développement de technologies numériques et innovantes sont indispensables pour assurer la pérennité du modèle commercial de PostFinance et préserver les intérêts de sa clientèle et de son propriétaire.

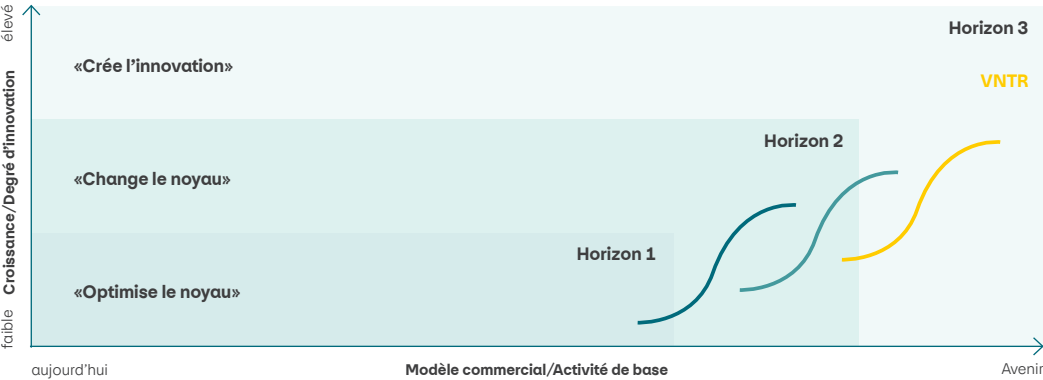
Grâce à la mise en œuvre structurée des différents types d'innovation dans toutes les unités à l'échelle de l'entreprise à l'aide du modèle à trois horizons⁹ et de la stratégie en matière de données, PostFinance garantit l'optimisation des modèles commerciaux existants et la mise en place de nouveaux modèles porteurs d'avenir. PostFinance est active sur les trois horizons et exploite des technologies numériques et innovantes afin d'assurer sa compétitivité. Les concepts de l'horizon 3 (Venturing & Innovation, VNTR) sont spécifiquement expliqués ci-après, puisqu'ils visent à identifier et à tester les thématiques d'avenir et les opportunités pertinentes, ainsi qu'à développer des connaissances afin d'éviter les zones aveugles et d'évaluer les nouveaux modèles commerciaux. Sont ensuite exposés les concepts de la stratégie de données ou de l'entreprise pilotée par les données, dont les activités d'innovation sont axées sur l'optimisation et le développement du modèle commercial existant. Le développement de ce type d'approches permet de faire naître de nouvelles solutions à des défis sociétaux existants.

9 Adapté de Baghai, Coley et White, 2000. The Alchemy of Growth: Kickstarting and Sustaining Growth in Your Company, McKinsey & Company, USA.



Grâce à l'utilisation des technologies numériques, PostFinance se donne les moyens d'affronter l'avenir et de réagir rapidement et à temps aux évolutions.

Modèle à trois horizons



Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Utiliser les technologies numériques	63
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77

Description du risque

PostFinance reconnaît l’importance de la transformation numérique et de l’innovation dans son environnement concurrentiel actuel et intègre ces thématiques dans sa stratégie d’entreprise et de durabilité.

Les risques stratégiques pour PostFinance résident principalement dans le fait de ne pas répondre aux besoins du marché et de la clientèle ou de faire des erreurs en y répondant, ainsi que dans la concurrence d’offres plus attrayantes. Les modèles d’affaires disruptifs constituent également une menace considérable si la transformation numérique et l’innovation sont insuffisantes. Autre risque majeur, passer à côté d’évolutions (technologiques) déterminantes pour le succès, en particulier celles susceptibles d’avoir un impact positif sur la société et l’environnement.

Soucieuse d’aller au-devant de ces risques, PostFinance adopte, dans le contexte des données et de l’innovation, une approche qui lui permet de réagir à temps aux évolutions futures du marché et aux nouveaux besoins de la clientèle.

Description des répercussions

Les modèles commerciaux innovants peuvent contribuer à maîtriser les défis sociaux et à améliorer la qualité de vie et la satisfaction des personnes. PostFinance recourt à des approches d’innovation et au numérique pour rendre ses produits et ses prestations accessibles à sa clientèle. Ces derniers permettent de gagner du temps et de réduire les coûts, tout en procurant une meilleure expérience ou un avantage plus important.

PostFinance soutient et investit de manière ciblée dans les start-up, elle est présente dans des réseaux nationaux et internationaux d’innovation et d’investisseurs, dont elle participe au développement. Ce faisant, PostFinance contribue à la transformation numérique de la place financière et du pôle économique suisse. Elle partage le savoir-faire qu’elle acquiert en matière d’innovation avec les universités et les hautes écoles spécialisées, contribuant ainsi notamment au transfert de connaissances issues de la pratique et à la promotion des compétences en innovation au sein de la société.

En se concentrant sur la transformation numérique, PostFinance accompagne l’économie suisse dans l’automatisation du trafic des paiements et des processus associés. Le numérique doit permettre de réduire les coûts pour la clientèle commerciale et d’augmenter la satisfaction de la clientèle privée comme commerciale. Cela contribue au développement de solutions économes en ressources et génère une valeur ajoutée pour l’économie nationale.



PostFinance apporte son soutien aux start-up et participe à des réseaux d’innovation et d’investisseurs.

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Utiliser les technologies numériques	63
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77

Concepts et mesures

Entreprise pilotée par les données

L'entreprise pilotée par les données est une initiative stratégique majeure, déclinée sur les trois horizons, visant à saisir et à réaliser des gains d'efficience et des opportunités de croissance.

L'utilisation des données, de solutions basées sur celles-ci et de l'intelligence artificielle permet d'améliorer le succès de l'entreprise. D'une part, l'optimisation des processus et des procédures est au cœur des préoccupations. PostFinance est ainsi en mesure de répondre plus rapidement et plus efficacement aux besoins de sa clientèle et de son personnel, tout en augmentant son efficience et son efficacité. D'autre part, PostFinance se concentre sur une expérience utilisateur solide, portée par le numérique et qui favorise des modèles commerciaux pour la nouvelle génération. Ce faisant, PostFinance entend renforcer son lien avec la clientèle et créer une valeur ajoutée durable. La clientèle profite de ces approches innovantes.

Les applications adaptées pour les solutions pilotées par les données sont synthétisées dans des cas d'utilisation relatifs aux données. PostFinance utilise des objectifs clairement définis pour évaluer les cas d'application relatifs aux données à mettre en œuvre. Les cas d'application relatifs aux données sont surtout évalués à l'aune de leur contribution à l'amélioration de la satisfaction de la clientèle, ainsi qu'à la gestion continue des risques. Le portefeuille de l'entreprise pilotée par les données est surveillé en continu et les chiffres clés pertinents sont transmis aux organes correspondants.

Unité spécialisée Innovation & Venturing (VNTR)

Il y a déjà dix ans, PostFinance a introduit un processus d'innovation. Aujourd'hui, différentes équipes et personnes au sein de PostFinance consacrent leur activité de manière systématique à l'innovation. Tous les types et horizons d'innovation sont pris en compte, du cœur de métier aux thématiques entièrement nouvelles. L'unité spécialisée VNTR est chargée de la vision à long terme et de l'anticipation de la prochaine période stratégique. VNTR se concentre sur l'identification des opportunités et des zones aveugles hors du cœur de métier de PostFinance, et sur le développement des connaissances correspondantes en interne. Dans le cadre d'un processus systématique, des champs d'innovation et des technologies font l'objet de recherches, les opportunités sont explorées et des solutions optimales pour l'avenir sont créées conjointement. VNTR est responsable de la gestion de l'innovation des trois horizons d'innovation, toutes unités confondues, à l'échelle de PostFinance, avec un accent particulier mis sur l'horizon 3 (élargissement du domaine d'activité, voir [graphique à la page 63](#)). Afin d'intégrer les innovations pertinentes internes et externes au développement de PostFinance, VNTR gère un portefeuille de projets d'innovation (portefeuille d'exploration) et un portefeuille de participations dans des start-up (portefeuille d'investissement). Les résultats peuvent prendre la forme d'un modèle commercial d'un nouveau genre, la fondation d'une start-up, un nouveau produit ou un nouveau service. Grâce à son approche, l'unité spécialisée VNTR s'assure que PostFinance ne manque aucun thème porteur d'avenir, qu'elle contribue aux évolutions sociales et durables et qu'elle génère une valeur ajoutée pour la clientèle et pour l'environnement.

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Utiliser les technologies numériques	63
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77

Avec VNTR, PostFinance développe des réseaux d'innovation et d'investisseurs. Ces réseaux sont mis à profit pour échanger des connaissances et des enseignements par-delà les frontières, pour nouer des partenariats et pour être en mesure de réagir plus rapidement aux évolutions du marché. Dans ce cadre, la collaboration avec des start-up est particulièrement importante, car leurs méthodes de travail agiles et créatives permettent souvent de déployer rapidement de nouvelles idées et stratégies.

VNTR analyse régulièrement le succès de différentes mesures et initiatives, et établit chaque trimestre un rapport pour l'organe de direction compétent et, une fois par semestre, à l'intention du comité du Conseil d'administration. Les connaissances acquises jusqu'ici grâce à de nombreux projets pratiques et les avis de spécialistes sur le sujet ont été réunis dans un Successbook et un Failbook, lesquels sont également disponibles sous forme d'e-books numériques.

Exploiter systématiquement les chances

PostFinance entend non seulement gérer les risques, mais aussi exploiter systématiquement les chances et lancer des solutions innovantes pour sa clientèle. L'unité spécialisée Innovation & Venturing (VNTR) stimule l'innovation et développe des secteurs d'activité et des modèles commerciaux d'avenir, hors de l'activité de base actuelle. Pour créer de la nouveauté, PostFinance collabore dans le cadre de ses champs de recherche avec des start-up, des entreprises ainsi que des hautes écoles spécialisées et des universités, et elle incarne l'Open Innovation. En outre, PostFinance réexamine et développe en permanence son portefeuille de placements sur la base de critères de durabilité. De même, elle perçoit notamment comme autant de chances son engagement en faveur de l'initiative Swiss Climate Challenge ou encore la recherche ciblée de modèles commerciaux durables dans le champ d'innovation de la «Regenerative Finance» et son action au service du financement de la transformation du pôle économique suisse en vue d'une durabilité accrue.

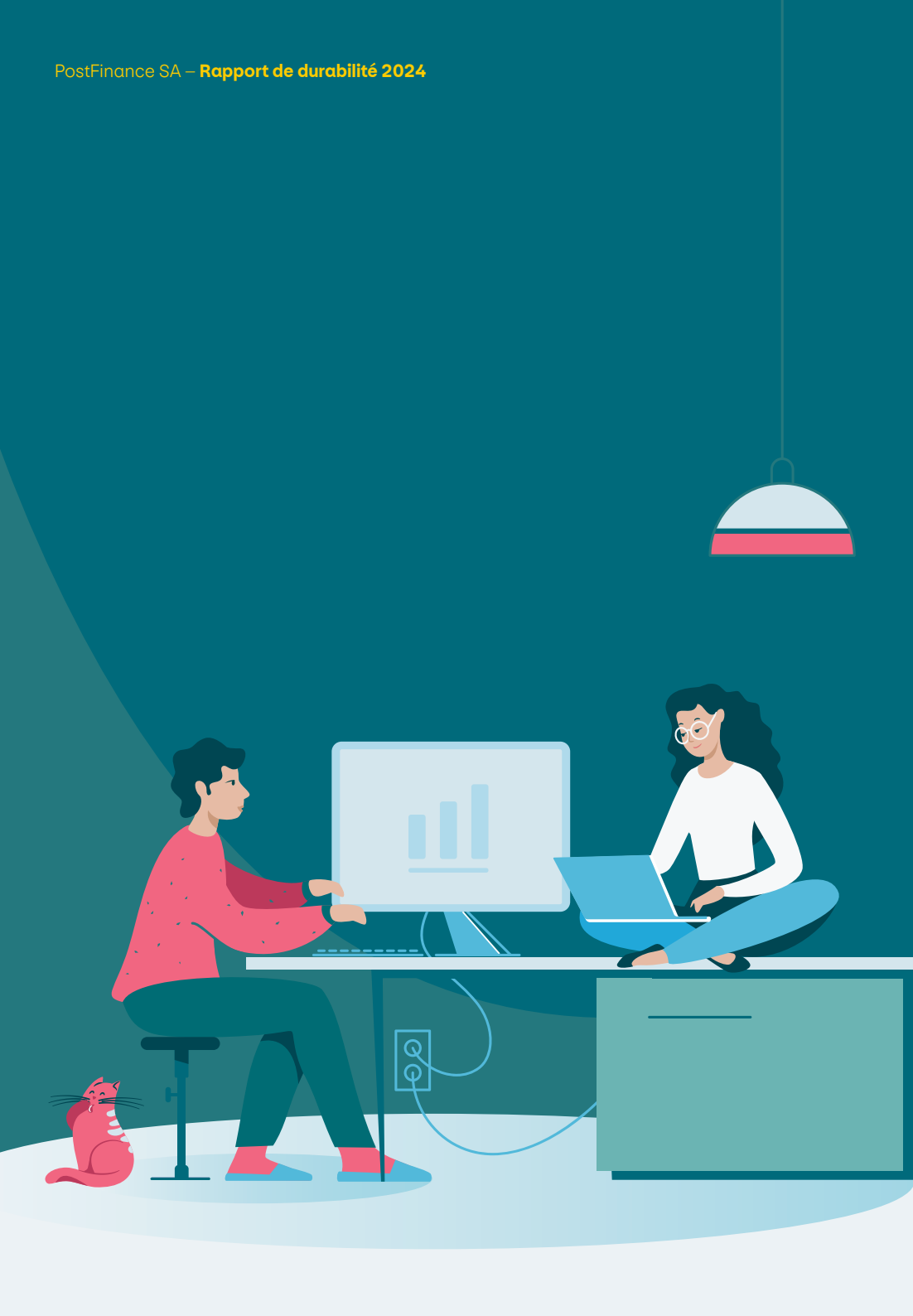
Calculateur d'émissions de CO₂

En 2024, le calculateur d'émissions de CO₂ existant, qui permet à la clientèle de PostFinance d'estimer l'empreinte carbone due à sa consommation, a été intégré dans e-finance et dans la PostFinance App. Ce faisant, l'accès aux différentes fonctions s'en trouve grandement facilité.

Une nouvelle offre a également été développée pour les propriétaires de biens immobiliers: un calculateur d'assainissement gratuit permet d'évaluer les besoins d'assainissement futurs, les coûts de rénovation et les subventions pour les assainissements énergétiques. Il indique également le niveau actuel des émissions de CO₂ et des besoins en chauffage d'un bien immobilier et propose des mesures d'assainissement qui permettraient d'en améliorer la durabilité.



L'unité spécialisée VNTR aide à ce que PostFinance identifie des thèmes porteurs d'avenir et qu'elle contribue aux évolutions sociales et durables.



Personnel

PostFinance offre à ses collaboratrices et à ses collaborateurs des conditions de travail attrayantes. Elle s’engage à verser des salaires équitables et soutient l’équilibre entre vie professionnelle et vie privée. PostFinance encourage également la diversité et l’équité des chances en misant sur un environnement de travail dans lequel l’ensemble de ses collaboratrices et de ses collaborateurs se sentent acceptés et respectés. La confiance, un climat d’estime et des relations sur un pied d’égalité sont des valeurs qui lui sont chères. PostFinance défend en outre une culture dans laquelle la nouveauté est synonyme d’opportunité.

Personnel	67
Employeur attrayant et responsable	68
Conditions de travail	69
Formation et perfectionnement	70
Culture d’entreprise	71
Diversité et équité des chances	71
Santé et bien-être	73

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Employeur attrayant et responsable	68
Conditions de travail	69
Formation et perfectionnement	70
Culture d'entreprise	71
Diversité et équité des chances	71
Santé et bien-être	73
Approvisionnement	74
Annexe	77

Employeur attrayant et responsable

Fin 2024, PostFinance employait 3957 personnes, ce qui en fait un employeur important en Suisse. PostFinance ne peut atteindre ses objectifs et mettre en œuvre sa stratégie qu'avec du personnel qualifié. Afin d'attirer et de conserver les talents dont elle a besoin, elle véhicule une culture d'entreprise moderne et offre un environnement de travail attrayant avec des conditions de travail agréables.

Description du risque

Pour PostFinance, il est indispensable de recruter de nouvelles personnes, mais aussi de conserver et d'assurer le développement du personnel existant. Et pour réussir sur le marché du travail, il est capital qu'elle soit perçue comme un employeur attrayant et équitable et que ses collaboratrices et ses collaborateurs soient satisfaits. Autrement, elle risque de ne pas être en mesure de pourvoir les postes vacants. Dans le pire des scénarios, la pénurie de personnel qualifié pourrait avoir un effet négatif sur la performance de l'entreprise.

Description des répercussions

Les conditions de travail et la culture d'entreprise influencent largement la satisfaction, le bien-être et la performance du personnel. La promotion de l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée contribue également à la bonne santé et à la motivation du personnel. Des programmes et formations spécifiques sont mis en place pour améliorer ou maintenir à un niveau élevé l'adéquation au marché du travail des collaboratrices et des collaborateurs.

Aborder avec respect la question de la diversité et la promouvoir sont les fondamentaux d'un environnement de travail empreint d'estime. Grâce à une conception de la gestion fondée sur la confiance et le soutien, PostFinance crée une culture basée sur la sécurité psychique (p. ex., il est permis de faire des erreurs, et elles servent au développement). Cela permet et encourage une communication ouverte, l'apprentissage commun et le développement personnel.

Concepts et mesures

PostFinance s'engage à proposer des conditions de travail attrayantes et des salaires équitables. Elle œuvre en faveur de l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée, de l'équité des chances et de la diversité. Les collaboratrices et les collaborateurs assument leur responsabilité individuelle dans l'exécution de leur travail et disposent d'une marge de manœuvre.

Les concepts et les mesures relatifs à la culture d'entreprise sont ancrés dans la stratégie et sont promus sous la direction de Human Resources (RH) en collaboration avec le service spécialisé Durabilité et les responsables de conduite. RH surveille et évalue en permanence l'efficacité des concepts et des mesures ci-dessous en s'appuyant sur une sélection d'indicateurs à haute valeur et en déduisant des mesures. Les indicateurs à haute valeur sont déterminants pour RH, dans la mesure où ils ont une grande influence financière sur l'entreprise dès lors qu'ils se situent en dehors d'une fourchette cible définie.

Les indicateurs opérationnels mesurent la performance des services RH et la vitalité de l'organisation. Ils renseignent également sur les défis potentiels dans les questions liées au personnel, ce qui peut donner lieu à des mesures ciblées. Les indicateurs à haute valeur doivent favoriser une prise de décision basée sur les données.

Chaque semestre, les progrès réalisés dans l'atteinte de l'objectif de diversité fixé dans la stratégie de développement durable font l'objet d'un rapport au Conseil d'administration.

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Employeur attrayant et responsable	68
Conditions de travail	69
Formation et perfectionnement	70
Culture d'entreprise	71
Diversité et équité des chances	71
Santé et bien-être	73
Approvisionnement	74
Annexe	77

Conditions de travail

Conditions d'engagement équitables et attrayantes

PostFinance s'engage à proposer des conditions d'engagement équitables et attrayantes. Celles-ci sont régies par la convention collective de travail (CCT) de PostFinance SA. La CCT définit des conditions de travail avantageuses pour les collaboratrices et les collaborateurs par rapport aux dispositions légales minimales, notamment en ce qui concerne le maintien du versement du salaire en cas de maladie, la réglementation des vacances et les congés de maternité et de paternité.

Depuis 2021, PostFinance dispose d'un plan social. Celui-ci intègre des dispositions visant à éviter ou à atténuer, dans la mesure du possible, les conséquences économiques et sociales de changements affectant l'entreprise pour le personnel concerné.

Conciliation de la vie professionnelle et de la vie privée

PostFinance soutient son personnel dans l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée en lui proposant des modèles de travail flexibles comme le travail à temps partiel, le jobsharing et le topsharing, la gestion partagée ou les congés non payés. En principe, les postes à plein temps

sont mis au concours avec un taux d'occupation de 80% à 100%.

Pour accompagner du mieux possible les jeunes parents, PostFinance accorde un congé de maternité et un congé de paternité allant au-delà du minimum légal: les mères bénéficient de quatre semaines supplémentaires, tandis que les pères en disposent de deux. Mères comme pères ont le droit à un congé non payé et à une garantie de retour au précédent poste de travail, au moins aux mêmes conditions. En outre, pendant les vacances d'été, PostFinance aide pendant cinq jours les mères et les pères employés en organisant une «semaine de vacances» encadrée au siège principal à Berne ainsi que des offres de garde individuelles régionales. Dans le cadre de la semaine de vacances, l'offre «Girls rock ICT» a été testée cette année. Pendant trois jours, 13 filles âgées de 12 à 14 ans ont pu participer à un «Challenge start-up» sur des problématiques qu'elles avaient choisies elles-mêmes. Elles ont eu recours à la méthode «Design Thinking» et ont découvert et testé une multitude d'outils d'ICT. De plus, PostFinance participe financièrement aux frais de garde d'enfants en dehors du cadre familial jusqu'à 14 ans, à hauteur de 819 francs par an et par enfant en moyenne, si l'enfant est pris en charge pendant les heures de travail au sein d'un modèle institutionnel, assujéti aux assurances sociales. Le montant de la contribution varie selon le revenu du ménage disponible et les frais de garde effectifs.

PostFinance mesure la performance en matière de conciliation entre vie professionnelle et vie privée sur la base de facteurs comme les dépenses complémentaires de PostFinance pour la garde des enfants et le taux de travail à temps partiel.



17% des hommes travaillent à temps partiel.

Taux d'occupation

	Unité	2022	2023	2024
Temps partiel <=80%				
Femmes	%	48,1%	48,0%	47,1%
Hommes	%	18,7%	18,0%	16,6%
Plein temps >80%				
Femmes	%	51,9%	52,0%	52,9%
Hommes	%	81,3%	82,0%	83,4%

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Employeur attrayant et responsable	68
Conditions de travail	69
Formation et perfectionnement	70
Culture d'entreprise	71
Diversité et équité des chances	71
Santé et bien-être	73
Approvisionnement	74
Annexe	77

Égalité salariale

PostFinance entend verser des salaires équitables et refuse toute discrimination salariale. C’est la raison pour laquelle elle communique la fourchette du salaire de départ dans la plupart des mises au concours de postes. Ainsi, les collaboratrices et collaborateurs potentiels peuvent estimer de manière réaliste le salaire selon leurs qualifications et leur expérience professionnelle.

De concert avec le groupe, PostFinance conduit chaque année des analyses internes de l’égalité salariale afin de garantir cette dernière. PostFinance présente une valeur inférieure à la tolérance de 5% prescrite par la Confédération. Le résultat de l’analyse 2023 de l’égalité salariale, avec un score de –3,1%, se situe dans le seuil de tolérance statistique de ± 5%. Mazars SA, Zurich, a conduit cette analyse de l’égalité salariale de PostFinance et confirmé qu’elle a été effectuée correctement sur le plan formel, qu’elle est conforme en tous points aux exigences légales et que l’égalité salariale est respectée chez PostFinance. Les résultats sont transmis aux organes de direction compétents ainsi qu’au Conseil d’administration. En cas de nécessité d’agir, les ajustements nécessaires sont mis en œuvre lors des négociations salariales annuelles. L’analyse 2023 de l’égalité salariale n’a pas fait ressortir de nécessité d’agir immédiate.

Formation et perfectionnement

Des collaboratrices et des collaborateurs bien formés, qui utilisent à bon escient leurs compétences, sont déterminants pour le succès de PostFinance. C’est pourquoi l’entreprise encourage l’apprentissage au quotidien, au travers de l’échange, de la réflexion et du feed-back.

PostFinance propose ainsi une offre d’apprentissage interne, la possibilité de changer temporairement de poste ou encore l’accès à des plateformes d’apprentissage externes. Elle soutient aussi financièrement son personnel dans le cadre de formations et de perfectionnements externes et au moyen de bonifications de temps.

Le développement des cadres est particulièrement important pour PostFinance. Les responsables de conduite de PostFinance promeuvent la responsabilité individuelle de leurs collaboratrices et de leurs collaborateurs, tout en leur laissant une marge de manœuvre. Des cours de gestion et des offres de coaching spécialement conçus garantissent aux responsables de conduite de disposer des compétences adéquates pour instaurer un environnement de travail inclusif et propice à leurs équipes et pour les soutenir constamment dans leur développement et l’exploitation de leur potentiel. Des feed-back à 360 degrés ainsi que des formations relatives aux entretiens DIALOGUE ou aux négociations des objectifs complètent l’offre. Pour faciliter l’entrée en fonction des nouveaux responsables de conduite, PostFinance met à leur disposition un «starterkit». Ils y apprennent les notions fondamentales relatives à leur fonction de gestion et sont mis en relation avec leurs collègues. L’un des modules du starterkit est consacré au «leadership inclusif», qui permet aux responsables de conduite de créer une culture basée sur la confiance et de contribuer favorablement à la diversité, à l’équité des chances et à l’inclusion.

Les «professionnels de la formation» occupent une fonction importante chez PostFinance. Ils développent des offres d’apprentissage adaptées à leur unité spécialisée, concourent de manière décisive à façonner le mode de pensée d’une organisation apprenante et l’ancrent dans l’entreprise. Dans le cadre du programme de développement «Learn Lab», ils ont bénéficié d’une formation continue et, depuis 2024, ces «Learnfluencers» encouragent l’apprentissage durable et responsable du personnel.

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Employeur attrayant et responsable	68
Conditions de travail	69
Formation et perfectionnement	70
Culture d'entreprise	71
Diversité et équité des chances	71
Santé et bien-être	73
Approvisionnement	74
Annexe	77

Culture d'entreprise

Le fondement de la culture d'entreprise de PostFinance est la culture visée définie de manière interdisciplinaire et interhiérarchique. Le modèle de compétences culturelles et la conception de la gestion permettent le déploiement opérationnel et soutiennent la réalisation de la culture visée. Ils expliquent ce qui est attendu de chaque personne et comment le personnel et les responsables de conduite peuvent apporter leur contribution. Tous les deux ans, les collaboratrices et les collaborateurs évaluent la culture en l'état. Selon les résultats, des mesures de développement de la culture sont déduites à l'échelle de l'entreprise ou de manière spécifique à l'unité. Parmi les exemples, on peut citer des initiatives à propos de thématiques sur la culture du feed-back, l'introduction d'une gestion partagée et non hiérarchique ainsi que des objectifs d'équipe transparents et participatifs.

En cas de changements ou de réorganisations, le service Human Resources épaula les responsables de conduite avec des mesures d'accompagnement. Un plan social

négocié est mis en œuvre avec les partenaires sociaux et des mesures d'accompagnement peuvent également être discutées.

Diversité et équité des chances

La diversité et l'équité des chances visent à garantir l'égalité de traitement et la promotion de carrière pour tous les membres du personnel, indépendamment de l'âge ou du genre. Aborder avec respect la question de la diversité et la promouvoir sont cruciaux pour mettre en place un environnement de travail empreint d'estime.

PostFinance s'engage activement en faveur de la diversité, de l'équité des chances et de l'inclusion (Diversity, Equity and Inclusion, DE&I) afin d'instaurer un environnement de travail dans lequel l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs se sentent acceptés et respectés. PostFinance est convaincue que les membres de



PostFinance s'engage en faveur de l'égalité et encourage les carrières, indépendamment de l'âge et du genre.

Effectif de PostFinance

Répartition des sexes	Unité	2022	2023	2024
Sexe				
féminin	Personnes	1 667	1 717	1'757
masculin	Personnes	2 023	2 101	2'200
Pyramide des âges				
25 ans et moins	%	8,7%	8,2%	8,2%
26–35	%	27,2%	27,9%	27,6%
36–45	%	27,0%	27,2%	27,8%
46–55	%	23,1%	22,2%	22,0%
56 ans et plus	%	13,3%	14,6%	14,5%

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Employeur attrayant et responsable	68
Conditions de travail	69
Formation et perfectionnement	70
Culture d'entreprise	71
Diversité et équité des chances	71
Santé et bien-être	73
Approvisionnement	74
Annexe	77

son personnel ne peuvent exprimer pleinement leur potentiel que s'ils se sentent véritablement estimés et acceptés, et qu'ils peuvent être eux-mêmes. DE&I est un facteur de réussite primordial pour façonner l'avenir avec succès et ainsi refléter la société et donc la clientèle. PostFinance met l'accent sur la diversité du personnel en termes de genre et d'âge, promeut l'équité des chances avec des mesures en lien avec le genre, le taux d'occupation et la langue maternelle, et se focalise en matière d'inclusion sur l'intégration des personnes handicapées ou ayant fui leur pays. Les concepts et les mesures sont ancrés dans la stratégie et sont promus sous la direction de Human Resources (RH) en collaboration avec le service spécialisé Durabilité.

Diversité et équité des chances aux postes de direction

En vue de promouvoir une structure de gestion équilibrée et diversifiée, PostFinance s'est fixé pour objectif d'atteindre au moins 30% de femmes parmi ses cadres d'ici 2030. Elle entend notamment garantir cette promotion par le biais d'une planification active de la relève.

Le Conseil d'administration est informé des progrès dans un rapport d'état semestriel.

Dans l'effectif total, le rapport entre les genres est équilibré. PostFinance veille à une représentation équilibrée des genres au sein du Conseil d'administration et du comité directeur. Au niveau des cadres intermédiaires et supérieurs, PostFinance a un retard à rattraper. Par conséquent, des mesures relatives au développement des cadres, au recrutement et à la conciliation entre vie professionnelle et vie privée sont élaborées et mises en œuvre. Les collaboratrices et les collaborateurs sont également sensibilisés à ce sujet, par exemple à l'occasion d'unités d'enseignement ou de cours.

Chaque année, PostFinance conduit un sondage du personnel. Lorsqu'une collaboratrice ou un collaborateur quitte PostFinance, les raisons de son départ lui sont demandées. Les résultats du sondage du personnel ainsi que les chiffres clés sur la santé (p. ex. taux de présence, types de maladies, statistiques relatives aux accidents professionnels et non professionnels) font l'objet d'un rapport au comité directeur et au Conseil d'administration.

Proportion d'hommes et de femmes parmi les cadres et dans les organes de direction au 31.12.2024

Échelons de cadres et organes de direction	Femmes	Hommes
Comité directeur	28,5%	71,5%
Conseil d'administration	42,9%	57,1%
Cadres supérieurs	16,4%	83,6%
Cadres intermédiaires	21,4%	78,6%

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Employeur attrayant et responsable	68
Conditions de travail	69
Formation et perfectionnement	70
Culture d'entreprise	71
Diversité et équité des chances	71
Santé et bien-être	73
Approvisionnement	74
Annexe	77

Santé et bien-être

La gestion de la santé en entreprise vise à créer des conditions de travail bénéfiques à la santé des membres du personnel et à les soutenir dans la gestion autonome de leur santé. Des mesures appropriées sont prises afin de préserver, de promouvoir ou de rétablir les capacités de travail et la santé.

Afin de promouvoir la sécurité au travail et la protection de la santé, la Poste a mis sur pied, à l'échelle du groupe, une organisation de sécurité réunissant des spécialistes et dans laquelle PostFinance est également impliquée. La Poste, et par là même PostFinance, s'appuient également sur une solution intégrale par groupe d'entreprises certifiée par la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST).

En proposant des offres de soutien, PostFinance encourage un style de gestion sain et une organisation du travail axée sur la santé, ainsi que des mesures visant à préserver la santé de son personnel:

- Le Conseil social interne à la Poste soutient les collaboratrices et les collaborateurs ou les équipes en difficulté sur le plan privé et/ou professionnel et décharge les cadres et les conseillères et conseillers RH lors de conflits et de situations de crise complexes. Avec la plateforme en ligne StayFit, un point de contact facilement accessible est mis à la disposition des collaboratrices et des collaborateurs en cas de questions psychosociales ou de conflits.
- Avec l'aide du Case Management interne, le Conseil RH de PostFinance accompagne les collaboratrices et les collaborateurs malades ou accidentés dans leur retour au travail. Pour ce faire, il mise sur la coordination avec des partenaires externes (assurances, offices AI, corps médical) et sur la réintégration dans l'environnement de travail.
- La Fondation Fonds du Personnel Poste soutient le personnel et les personnes retraitées en situation d'urgence sociale au moyen de cours de conseil en matière de budget, de contributions de soutien ou de prêts.



PostFinance investit dans la santé et le bien-être de son personnel.



Approvisionnement

Chaque année, PostFinance achète des marchandises et des services pour un montant entre 300 et 400 millions de francs. Le concept de durabilité est ancré dans l’organisation et les processus d’achats de PostFinance, en faisant partie intégrante de sa politique des achats. La collaboration avec les fournisseurs est basée sur le Code de conduite pour les fournisseurs en vue de l’approvisionnement responsable, que ceux-ci doivent accepter en tant qu’élément contractuel.

Approvisionnement	74
Achats responsables	75
Devoirs de diligence et de transparence en matière de minerais et de métaux provenant de zones de conflit et en matière de travail des enfants (ODiTr)	76

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Achats responsables	75
Devoirs de diligence et de transparence en matière de minerais et de métaux provenant de zones de conflit et en matière de travail des enfants (ODiTr)	76
Annexe	77

Achats responsables

En 2024, PostFinance a acheté pour environ 370 millions de francs (exercice précédent: 350 millions de francs) de marchandises et de services. La collaboration avec les fournisseurs est basée sur le Code de conduite pour les fournisseurs en vue de l'approvisionnement responsable, que ceux-ci doivent accepter en tant qu'élément contractuel. Ainsi, ils s'engagent à respecter les droits de l'homme, à proscrire le travail des enfants, à verser des salaires justes et à protéger l'environnement ainsi que le climat à tous les stades de la chaîne d'approvisionnement.

Description du risque

Les principaux risques liés aux achats sont les perturbations de la chaîne d'approvisionnement (p. ex. dues à des catastrophes naturelles, à de l'instabilité politique ou à des pandémies), qui peuvent entraîner des retards et des pénuries. À cela s'ajoutent les risques écologiques, éthiques et sociaux, comme les violations des droits de l'homme ou le travail des enfants, qui mettent en danger la réputation et la compliance de l'entreprise. Les augmentations des coûts constituent également un risque: causées par la fluctuation des prix des matières premières et des transports, elles peuvent nuire à la rentabilité de l'approvisionnement.

Description des répercussions

Les risques liés aux chaînes d'approvisionnement et aux achats peuvent déboucher sur des goulots d'étranglement et des difficultés d'approvisionnement, lesquels peuvent à leur tour provoquer des retards dans l'exécution

des ordres des clients et, potentiellement, une baisse du chiffre d'affaires. La réputation de l'entreprise peut également être entachée si des infractions écologiques, éthiques et sociales (comme les violations des droits de l'homme) sont rendues publiques. En outre, une augmentation des coûts induite par la fluctuation des prix des matières premières ou par une logistique inefficace a pour effet de renchérir la production et peut compromettre la compétitivité de l'entreprise.

Concepts et mesures

Le concept de durabilité est ancré dans l'organisation et les processus d'achats de PostFinance, en faisant partie intégrante de sa politique des achats. En 2024, afin d'évaluer les risques relatifs au devoir de diligence en matière de droits de l'homme et d'environnement dans sa chaîne d'approvisionnement, PostFinance s'est tournée vers une plateforme de notation pour réaliser une analyse des risques pour ses fournisseurs stratégiques.

Les fournisseurs qui, du fait de leur siège social, présentent un risque accru de travail des enfants ont fait l'objet d'un contrôle supplémentaire de la part de PostFinance dans le cadre de l'ordonnance sur les devoirs de diligence et de transparence en matière de minerais et de métaux provenant de zones de conflit et en matière de travail des enfants (ODiTr). Les enquêtes internes à l'entreprise n'ont révélé aucun soupçon fondé concernant le travail des enfants, et les fournisseurs concernés ont été soumis à une évaluation complémentaire par la plateforme de notation RSE EcoVadis, à moins qu'ils aient pu fournir des justificatifs pertinents.

Dans sa politique d'achats de marchandises et de services, PostFinance attache une grande importance aux aspects écologiques qui sont ancrés dans la stratégie d'approvisionnement et le manuel relatif aux achats durables. Elle s'assure ainsi que les critères environnemen-

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Achats responsables	75
Devoirs de diligence et de transparence en matière de minerais et de métaux provenant de zones de conflit et en matière de travail des enfants (ODiTr)	76
Annexe	77

taux sont systématiquement pris en compte tout au long du processus d’approvisionnement – de l’analyse des besoins à la gestion des contrats. En complément au manuel, il existe de nombreux aide-mémoire portant sur l’approvisionnement en marchandises ou prestations spécifiques (p. ex. pour cadeaux publicitaires durables, appareils informatiques, logiciels ou des événements).

Transparence dans la chaîne d’approvisionnement des fournisseurs stratégiques

PostFinance connaît les principaux sites de production de ses fournisseurs stratégiques. Concernant les produits ou les services en provenance de pays qui présentent un risque élevé, PostFinance conclut des accords spécifiques avec les fournisseurs afin de garantir le respect des normes ESG et de minimiser les éventuels risques tout au long de la chaîne d’approvisionnement. ([Informations concernant le respect des droits de l’homme et du travail dans la chaîne d’approvisionnement à la page 20](#)).

Devoirs de diligence et de transparence en matière de minerais et de métaux provenant de zones de conflit et en matière de travail des enfants (ODiTr)

Travail des enfants

PostFinance est soumise à l’obligation de contrôle concernant les soupçons de travail des enfants, car aucune des exceptions prévues aux art. 6 et 7 ODiTr ne s’applique. Aussi PostFinance a-t-elle analysé en 2024 sa chaîne d’approvisionnement selon l’art. 5, al. 1 ODiTr à la recherche de soupçon de travail des enfants. Cet examen n’a révélé aucun soupçon fondé. PostFinance est ainsi libérée des obligations de diligence et de rapport selon l’art. 964j CO.

Minerais provenant de zones de conflit

PostFinance ne met en libre circulation ni ne transforme en Suisse aucuns minerais ou métaux provenant de zones de conflit (art. 2 ODiTr). PostFinance n’utilise ni n’extrait de minerais ou de métaux provenant de zones de conflit. Les devoirs de diligence et de rapport relatifs aux minerais et métaux ne s’appliquent donc pas à PostFinance.



Annexe

Annexe	77
Déclaration d'assurance	78
À propos de ce rapport	79
Tableau de référence art. 964 CO	80
Tableau de référence TCFD	81
Vue d'ensemble des objectifs climatiques et de leur réalisation	84
Indice de la Global Reporting Initiative	87
Glossaire	91

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77
Déclaration d'assurance	78
À propos du présent rapport	79
Tableau de référence art. 964 CO	80
Tableau de référence TCFD	81
Vue d'ensemble des objectifs climatiques et de leur réalisation	84
Indice de la Global Reporting Initiative	87
Glossaire	91

Déclaration d'assurance

Seule la version allemande du rapport sur la durabilité a été auditée. Les traductions en français, en anglais et en italien n'ont pas fait l'objet d'une vérification. La déclaration d'assurance correspondante figure à la page 78 de la version allemande du rapport sur la durabilité de PostFinance SA.

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77
Déclaration d'assurance	78
À propos du présent rapport	79
Tableau de référence art. 964 CO	80
Tableau de référence TCFD	81
Vue d'ensemble des objectifs climatiques et de leur réalisation	84
Indice de la Global Reporting Initiative	87
Glossaire	91

À propos du présent rapport

Publication d'informations non financières

Dans le présent rapport, PostFinance SA informe à propos des domaines suivants conformément à l'art. 964, lettres a-c du Code des obligations (CO):

- les thématiques environnementales, notamment les objectifs en matière de CO₂ (y c. la publication conformément à l'ordonnance relative au rapport sur les questions climatiques);
- les thématiques sociales;
- les thématiques liées au personnel;
- le respect des droits de l'homme;
- la lutte contre la corruption.

Le rapport porte sur PostFinance SA et ne couvre pas les participations, dans la mesure où il ne s'agit pas de participations majoritaires (voir rapport de gestion PostFinance, Participations importantes, page 75). Les chiffres et les indicateurs de performance contenus dans le présent rapport renvoient (sauf mention contraire) à l'exercice 2024 (du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024). Il contient les informations qui sont nécessaires pour comprendre l'évolution des affaires, la performance et la situation de l'entreprise ainsi que les incidences de son activité sur ces questions. Sont également mentionnés les progrès accomplis par rapport à la dernière période sous revue. Le rapport s'appuie sur les normes de la Global Reporting Initiative (GRI).

Les résultats de l'audit annuel des obligations de diligence et de la transparence relatif aux minerais et métaux pro-

venant de zones de conflit, ainsi qu'à propos du travail des enfants selon l'art. 964j CO sont présentés dans le chapitre [Approvisionnement à partir de la page 74](#).

Publication des risques financiers liés au climat et publication élargie conformément à l'ordonnance relative au rapport sur les questions climatiques

Depuis 2024, PostFinance est tenue d'élargir son rapport climatique conformément à l'ordonnance relative au rapport sur les questions climatiques. Selon la circulaire FINMA 2016/1, le rapport élargi sur les questions climatiques est présenté avec la publication des risques financiers liés au climat (TCFD), jusqu'alors publiée séparément, dans le [chapitre Climat et énergie à partir de la page 24](#). Voir également le [tableau de référence TCFD, à partir de la page 81](#).

En parallèle du rapport de durabilité, PostFinance SA publie entre autres son rapport de gestion, qui contient des informations complémentaires sur des sujets spécifiques ou sur la marche générale des affaires

Validation et audit externe

Le présent rapport a été validé aussi bien par le comité directeur que par le Conseil d'administration, et soumis à l'approbation de l'Assemblée générale. Les données qualitatives et quantitatives sur les questions non financières ont été soumises à un audit restreint par Deloitte SA, conformément au CO 964. Pour connaître les détails de cet audit restreint, voir le [rapport de Deloitte SA à partir de la page 78](#).

- [Annexe «Tableau de référence art. 964 CO»](#)
- [Annexe «Tableau de référence TCFD»](#)
- [Annexe «Indice de la Global Reporting Initiative»](#)

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77
Déclaration d'assurance	78
À propos du présent rapport	79
Tableau de référence art. 964 CO	80
Tableau de référence TCFD	81
Vue d'ensemble des objectifs climatiques et de leur réalisation	84
Indice de la Global Reporting Initiative	87
Glossaire	91

Tableau de référence art. 964 CO

Contre-proposition à l'initiative pour des multinationales responsables:
art. 964a–c CO, liste de référence des exigences formelles

Exigences

Thème	Référence	
Transparence des questions non financières		
Analyse de double matérialité	Art. 964b, al. 1, CO	Chapitre Durabilité chez PostFinance – Analyse de double matérialité, page 6
Thématiques environnementales	Art. 964b, al. 1 et 2, CO	Chapitre Climat et énergie, page 24
Thématiques sociales	Art. 964b, al. 1 et 2, CO	Chapitre Gouvernance – Confidentialité des données clients, page 22, chapitre Clientèle, page 54
Thématiques liées au personnel	Art. 964b, al. 1 et 2, CO	Chapitre Personnel, page 67
Respect des droits de l'homme	Art. 964b, al. 1 et 2, CO	Chapitre Gouvernance – Respect des droits de l'homme, page 19
Lutte contre la corruption	Art. 964b, al. 1 et 2, CO	Chapitre Gouvernance – Lutte contre la corruption et compliance, page 16
Modèle commercial	Art. 964b, al. 2, ch. 1, CO	Chapitre Durabilité chez PostFinance – Modèle commercial, page 10
Réglementation appliquée	Art. 964b, ch. 3, CO	Annexe – À propos du présent rapport, page 81
Entreprises contrôlées	Art. 964b, ch. 4, CO	Annexe – À propos du présent rapport, page 81
Rapport sur les questions climatiques		
Rapport TCFD sur les questions climatiques	Ordonnance relative au rapport sur les questions climatiques, art. 3	Annexe Tableau de référence TCFD, page 83
Rapport sur les devoirs de diligence (ODiTr)		
Devoirs de diligence et de transparence en matière de minerais et de métaux provenant de zones de conflit et en matière de travail des enfants (ODiTr)	Art. 964k, ch. 1, CO Art. 964l, ch. 1, CO	Chapitre Approvisionnement, page 74

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77
Déclaration d'assurance	78
À propos du présent rapport	79
Tableau de référence art. 964 CO	80
Tableau de référence TCFD	81
Vue d'ensemble des objectifs climatiques et de leur réalisation	84
Indice de la Global Reporting Initiative	87
Glossaire	91

Tableau de référence TCFD

Ordonnance relative au rapport sur les questions climatiques en relation avec la Task Force on Climate-related Financial Disclosures

Liste de référence des exigences formelles

Axes de la TCFD	Unité	Secteur	Description	Renvoi
Gouvernance	a) Description de la surveillance des risques et opportunités liés au climat par le Conseil d'administration	Intersectoriel	Fréquence des rapports sur les thématiques climatiques au Conseil d'administration/commissions	Pages 13, 48
			Déterminer si le Conseil d'administration ou les commissions tiennent compte de thèmes liés au climat lorsqu'ils définissent, mettent en œuvre et suivent la stratégie, les directives relatives à la gestion des risques, des acquisitions, des désinvestissements, etc.	Pages 5, 13-14
			Comment le Conseil d'administration suit et contrôle les avancées en matière de réalisation des objectifs et des directives en lien avec la gestion des questions liées au climat.	Page 48
Gouvernance	b) Description du rôle du management lors de l'évaluation et de la gestion des risques et des opportunités liés au climat	Intersectoriel	Déterminer si l'organisation a confié à des postes de direction ou à des commissions des responsabilités liées au climat.	Pages 35-36, 38, 40, 42, 44, 46, 48
			Description de la ou des structures organisationnelles correspondantes	Page 13
			Processus informant le management sur des thèmes liés au climat	Page 48
			Comment le management suit les thèmes liés au climat (par le biais de certains postes ou de commissions).	Page 48
Strategy	a) Description des risques et opportunités liés au climat que l'organisation a identifiés à court, moyen et long terme	Intersectoriel	Description des horizons temporels à court, moyen et long terme qui sont pertinents du point de vue de l'entreprise	Page 26
			Description des thèmes spécifiques liés au climat susceptibles d'apparaître dans chaque horizon temporel et d'avoir des conséquences financières considérables sur l'organisation	Pages 25-27
			Description des processus utilisés pour l'identification des risques et des opportunités qui pourraient avoir des conséquences financières cruciales sur l'organisation	Pages 7, 26-27
		Propre à un secteur	Description d'importantes concentrations d'engagements de crédit dans des actifs liés au carbone	Pages 26, 27
Strategy	b) Description des conséquences des risques et opportunités liés au climat sur l'activité, la stratégie et la planification financière de l'entreprise	Intersectoriel	Description des conséquences dans les domaines suivants: produits et services, chaîne d'approvisionnement ou chaîne de création de valeur, mesures d'adaptation et de réduction, investissements dans la recherche et le développement, fonctionnement, acquisitions ou désinvestissements et accès aux capitaux	Pages 25-27, 34
			Description de la manière dont les thèmes liés au climat contribuent à la définition du processus de planification financière ainsi que des périodes utilisées et de la priorité donnée à ces risques et opportunités	Pages 26-27
			Description des conséquences des thèmes liés au climat sur les recettes et les coûts ainsi que sur la situation patrimoniale	Pages 25-26
			Description de scénarios liés au climat dès lors qu'ils ont été utilisés à des fins d'information sur la stratégie et la planification financière de l'organisation	Page 27
			Description des plans pour le passage à une économie bas carbone (plan de transition)	Page 33 ss

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77
Déclaration d'assurance	78
À propos du présent rapport	79
Tableau de référence art. 964 CO	80
Tableau de référence TCFD	81
Vue d'ensemble des objectifs climatiques et de leur réalisation	84
Indice de la Global Reporting Initiative	87
Glossaire	91

Axes de la TCFD	Unité	Secteur	Description	Renvoi
Strategy	c) Description de la résilience de la stratégie de l'organisation tenant compte de différents scénarios liés au climat, notamment le scénario d'un réchauffement de 2°C ou moins	Intersectoriel	Description de la résilience des stratégies face aux risques et aux opportunités liés au climat	Pages 26-27, 29
			Explication lorsque l'organisation pense que des risques et opportunités liés au climat sont susceptibles d'avoir un impact sur ses stratégies	Pages 26, 29
			Explication sur la façon dont les stratégies pourraient être modifiées pour faire face à de tels risques et opportunités potentiels	Page 28
			Explication des conséquences possibles des thèmes liés au climat sur les recettes et les coûts ainsi que sur la situation patrimoniale	Page 25
			Explication des scénarios liés au climat considérés et de leurs horizons temporels	Page 27
Gestion des risques	a) Description des processus de l'organisation visant à identifier et évaluer les risques liés au climat	Intersectoriel	Description des processus de gestion des risques pour l'identification et l'évaluation des risques liés au climat	Pages 15-16, 25-26
			Déterminer si des exigences légales nouvelles et existantes en lien avec le changement climatique ainsi que d'autres facteurs pertinents sont pris en compte.	Pages 30, 48
			Description des processus destinés à l'évaluation de la dimension potentielle et de la portée des risques liés au climat identifiés	Pages 15, 26
			Définition de la terminologie utilisée en matière de risques ou renvoi à des cadres servant pour la catégorisation des risques	Pages 15, 26
		Propre à un secteur	Description des risques liés au climat dans le contexte des catégories de risques traditionnelles du secteur bancaire	Pages 26, 28
			Description des cadres utilisés pour la catégorisation des risques	Page 16
Gestion des risques	b) Description des processus de l'organisation visant à gérer les risques liés au climat	Intersectoriel	Description des processus visant à gérer les risques liés au climat et à les hiérarchiser	Pages 26-28
Gestion des risques	c) Description de la manière dont les processus d'identification, d'évaluation et de gestion des risques liés au climat sont intégrés dans la gestion générale des risques de l'organisation	Intersectoriel	Description de la manière dont les processus d'identification, d'évaluation et de gestion des risques liés au climat sont intégrés dans la gestion générale des risques	Page 26

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77
Déclaration d'assurance	78
À propos du présent rapport	79
Tableau de référence art. 964 CO	80
Tableau de référence TCFD	81
Vue d'ensemble des objectifs climatiques et de leur réalisation	84
Indice de la Global Reporting Initiative	87
Glossaire	91

Axes de la TCFD	Unité	Secteur	Description	Renvoi
Métriques et objectifs	a) Publication des métriques que l'organisation utilise pour évaluer les risques et opportunités liés au climat en adéquation avec sa stratégie et son processus de gestion des risques	Intersectoriel	Mise à disposition des principaux chiffres clés utilisés pour la mesure et le pilotage des risques et opportunités liés au climat	Pages 29, 31-32, 35, 37, 39, 41, 43, 47, 86 ss
			Mise à disposition, dès lors qu'ils sont pertinents et applicables, de chiffres clés sur les risques liés au climat s'agissant de l'eau, de l'énergie, de l'utilisation des terres et de la gestion des déchets	n/a (page 49)
			Si des thèmes liés au climat sont d'une importance capitale, décrire si et comment les indicateurs de performance sont intégrés dans la politique de rémunération.	Page 14
			Dès lors qu'ils sont pertinents, indication des prix internes du CO ₂ et des chiffres clés sur les opportunités liées au climat	n/a
			Pour permettre l'analyse des tendances, mise à disposition de chiffres clés pour les périodes historiques. Mise à disposition de chiffres clés axés sur l'avenir, dès lors que judicieuse, pour les catégories de chiffres clés intersectorielles liées au climat. Dès lors qu'elles ne sont pas évidentes, description des méthodes qui ont été utilisées pour le calcul ou l'estimation des chiffres clés liés au climat.	Pages 29, 31-32, 35, 37, 39, 41, 43, 47, 86 ss
Métriques et objectifs	b) Publication des émissions de gaz à effet de serre (GES) du scope 1, du scope 2 et, si pertinent, du scope 3 ainsi que des risques liés	Propre à un secteur	Mise à disposition de chiffres clés qui sont utilisés pour l'évaluation des conséquences des risques liés au climat (risques physiques et liés à la transition) sur l'octroi de crédits et d'autres activités d'intermédiaire financier à court, moyen et long terme	Pages 29, 31-32
		Intersectoriel	Publication du montant et du pourcentage des actifs liés au carbone par rapport aux actifs totaux ainsi que du montant des crédits et autres financements concernant des projets liés au climat	Page 32
			Décrire dans quelle mesure l'octroi de crédits et d'autres activités d'intermédiaire financier, dès lors qu'ils sont pertinents, sont axés sur un scénario qui maintient le réchauffement climatique nettement sous la barre de 2°C.	Pages 29, 37
			Publication des émissions de gaz à effet de serre des catégories 1 et 2 indépendamment d'une analyse de matérialité et, dès lors qu'ils sont pertinents, des émissions de gaz à effet de serre de la catégorie 3 et des risques liés	Pages 31, 32, 86 ss
			Calcul et publication des émissions de gaz à effet de serre conformément au protocole GHG Le cas échéant, mise à disposition de chiffres clés sur l'efficacité en matière de GES qui sont apparentés, généralement reconnus et spécifiques à un secteur	Pages 31, 32, 86 ss
Métriques et objectifs	c) Description des objectifs que l'organisation utilise pour gérer les risques et opportunités liés au climat, ainsi que de la performance par rapport à ces objectifs	Intersectoriel	Mise à disposition des émissions de gaz à effet de serre et des chiffres clés correspondants pour les périodes historiques afin de permettre l'analyse des tendances Dès lors qu'elles ne sont pas évidentes, description des méthodes qui ont été utilisées pour le calcul ou l'estimation des chiffres clés.	Pages 31-32, 35, 37, 39, 41, 43, 47, 86 ss
			Publication des émissions de gaz à effet de serre issues de l'octroi de crédits et d'autres activités d'intermédiaire financier dès lors que les données et méthodes le permettent	Pages 31-32, 35, 86 ss
			Description des principaux objectifs liés au climat, concernant par exemple les émissions de gaz à effet de serre, la consommation d'eau, la consommation énergétique, etc., en adéquation avec les catégories de mesure intersectorielles liées au climat	Page 30
			Publication des objectifs intermédiaires si des objectifs à moyen ou long terme sont publiés	Page 30
			Dès lors qu'elles ne sont pas évidentes, description des méthodes de calcul des objectifs et des mesures.	Pages 33 ss, 86 ss

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77
Déclaration d'assurance	78
À propos du présent rapport	79
Tableau de référence art. 964 CO	80
Tableau de référence TCFD	81
Vue d'ensemble des objectifs climatiques et de leur réalisation	84
Indice de la Global Reporting Initiative	87
Glossaire	91

Vue d'ensemble des objectifs climatiques et de leur réalisation

Objectifs climatiques de PostFinance et leur réalisation								
Métrique	Unité	Année de référence	Valeur Année de référence	Objectif	Objectif	Valeur 2024	Variation par rapport à l'année de référence	Réalisation d'objectif
Total des émissions (scopes 1–3)								
Émissions de gaz à effet de serre absolues sur l'ensemble de la chaîne de création de valeur ¹	tCO ₂ éq	2021	1 396 322	–90%	2040	1 001 225	–28,3%	31%
Émissions provenant de son propre fonctionnement (scopes 1 et 2)								
Émissions de gaz à effet de serre absolues dans son propre fonctionnement	tCO ₂ éq	2021	892	–42%	2030	624	–29,7%	72%
Émissions de gaz à effet de serre absolues des bâtiments appartenant à PostFinance ²	tCO ₂ éq	2021	4 235	–63,6%	2030	2 798	–33,9%	53%
Émissions de gaz à effet de serre absolues dues à la chaîne de création de valeur, sans les émissions financées (scope 3, hors catégorie 15)								
Émissions de gaz à effet de serre absolues de la chaîne de création de valeur, sans les émissions financées ³	tCO ₂ éq	2021	2 207	–25%	2030	2 318	+5.1%	0%
Émissions financées (scope 3, catégorie 15)								
Émissions de gaz à effet de serre absolues financées par les placements pour compte propre (compte tenu uniquement des scopes 1 et 2 des contreparties financées) ⁴	tCO ₂ éq	2021	1 393 223	–25%	2030	998 283	–28,3%	100%
Émissions de gaz à effet de serre absolues du scope 3 financées par les placements pour compte propre (compte tenu uniquement du scope 3 des contreparties financées)	tCO ₂ éq	n/a	n/a	n/a	n/a	15 234 688	n/a	n/a
Part de financements dans des entreprises avec un objectif de réduction ou Zéro émission nette validé par la SBTi (pondérée du volume) ⁵	%	n/a	n/a	50,1	2030	34,5	n/a	69%
Part de financements dans des entreprises avec un objectif de réduction ou Zéro émission nette validé par la SBTi (pondérée du volume) ⁵	%	n/a	n/a	100	2040	34,5	n/a	34%
Part de prêts contre reconnaissance de dette dans des entreprises du secteur de la production d'électricité faisant partie du domaine des énergies renouvelables	%	2021	100	100	2030	100	0%	100%
Énergie et efficacité énergétique								
Part de courant provenant de sources d'énergies renouvelables	%	2021	100	100	2030	100	0%	100%
Part de sources d'énergies renouvelables (y compris électricité) dans la consommation totale d'énergie	%	n/a	n/a	94,2	2028	92,6	n/a	98%
Production de courant écologique par les propres installations de production d'électricité (p.ex. photovoltaïque) (objectif à l'échelle du groupe, PostFinance y contribue) ⁶	MWp	n/a	n/a	30	2030	12,7	n/a	42%

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77
Déclaration d'assurance	78
À propos du présent rapport	79
Tableau de référence art. 964 CO	80
Tableau de référence TCFD	81
Vue d'ensemble des objectifs climatiques et de leur réalisation	84
Indice de la Global Reporting Initiative	87
Glossaire	91

Objectifs climatiques de PostFinance et leur réalisation								
Métrique	Unité	Année de référence	Valeur Année de référence	Objectif	Année cible	Valeur 2023	Variation par rapport à l'année de référence	Réalisation d'objectif
Énergie et efficacité énergétique								
Efficacité énergétique, calculée comme gain d'efficacité entre l'année sous revue et l'année de référence, sur la base de la consommation finale totale pour l'ensemble de PostFinance en raison de la limite du système selon l'EEC, par rapport au nombre de transactions du trafic des paiements ⁹	%	2021	n/a	+30%	2026	16	n/a	53%
Efficacité énergétique, calculée comme gain d'efficacité entre l'année sous revue et l'année de référence, sur la base de la consommation finale totale pour l'ensemble de PostFinance en raison de la limite du système selon l'EEC, par rapport au nombre de transactions du trafic des paiements ⁹	%	2021	n/a	+40%	2030	16	n/a	40%
Part de sources d'énergies renouvelables (sans électricité) dans la consommation finale totale pour l'ensemble de PostFinance, en raison de la limite du système selon l'EEC ⁸	%	2021	62,7	65	2026	55,2	n/a	85%
Part de sources d'énergies renouvelables (sans électricité) dans la consommation finale totale pour l'ensemble de PostFinance, en raison de la limite du système selon l'EEC ⁸	%	2021	62,7	85%	2030	55,2	n/a	65%

Commentaires sur le tableau

1 | Émissions de gaz à effet de serre absolues sur l'ensemble de la chaîne de création de valeur (scopes 1 à 3)

Étant donné que chez PostFinance, les émissions financées par les placements pour compte propre dans le scope 3, catégorie 15, pèsent particulièrement lourd dans la balance, le commentaire 4 est aussi pertinent pour la somme totale de toutes les émissions.

2 | Émissions de gaz à effet de serre absolues générées par les bâtiments appartenant à PostFinance (scopes 1 et 2)

PostFinance possède 20 immeubles, dont quatre sont utilisés comme bâtiments bancaires. Les émissions générées par ces quatre bâtiments sont comprises dans les scopes 1 et 2 de PostFinance. Les émissions de gaz à effet de serre des 16 immeubles restants, qui ne sont pas, ou pas exclusivement, utilisés par PostFinance, sont comprises dans le bilan des gaz à effet de serre de la Poste, ce en raison du fait que la Poste établit son bilan selon le «contrôle opérationnel». L'addition des émis-

sions mentionnées ici avec le reste du bilan des gaz à effet de serre de PostFinance ou de la Poste entraînerait donc un double comptage.

3 | Émissions de gaz à effet de serre absolues de la chaîne de création de valeur, sans les émissions financées (scope 3, hors catégorie 15)

Les valeurs du scope 3 (hors catégorie 15) ont légèrement évolué par rapport à celles déclarées lors des exercices précédents pour l'année de référence 2021, ce qui est dû à des modifications de données et à de nouveaux modèles d'affectation.

4 | Émissions de gaz à effet de serre absolues financées par les placements pour compte propre (scope 3, catégorie 15)

Au 31 décembre 2024, le portefeuille de placements pour compte propre correspond à un montant total de 68,24 milliards de francs et inclut des obligations d'entreprises, d'organisations supranationales, d'États et de provinces et des lettres de gage, ainsi que des prêts contre reconnaissance de dettes à des entreprises et collectivités publiques.

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77
Déclaration d'assurance	78
À propos du présent rapport	79
Tableau de référence art. 964 CO	80
Tableau de référence TCFD	81
Vue d'ensemble des objectifs climatiques et de leur réalisation	84
Indice de la Global Reporting Initiative	87
Glossaire	91

Les valeurs des émissions relevant du scope 3, catégorie 15, se rapportent exclusivement aux obligations d'entreprise du portefeuille des placements pour compte propre avec des données enregistrées en matière d'équivalents CO₂ (CO₂éq) d'une valeur comptable de 30,17 milliards de francs au 31 décembre 2024, ce qui correspond à 89,0% des obligations d'entreprise et à 44,2% de l'ensemble du portefeuille de placements pour compte propre. Les émissions financées du portefeuille pour les obligations d'entreprise sont calculées selon la norme PCAF (Partnership for Carbon Accounting Financials), sur la base des données de portefeuille de PostFinance et des données climatiques de l'agence de durabilité ISS ESG. Elles se rapportent aux émissions de tous les gaz à effet de serre importants des contreparties investies, ces émissions relevant des scopes 1 et 2. Les émissions des contreparties financées qui relèvent du scope 3 sont présentées séparément, en adéquation avec les directives internationales. Ces données sont d'une qualité nettement inférieure aux autres. Le risque d'un double comptage existant par ailleurs, PostFinance n'utilise pas pour l'instant ces émissions pour fixer ses objectifs climatiques.

Ne sont pas inclus actuellement dans les valeurs d'émissions du scope 3, catégorie 15 (placements pour compte propre) les participations dans des entreprises cotées et non cotées et les emprunts d'État, pour lesquels le PCAF a élaboré des méthodes de calcul. Faute de matérialité, PostFinance renonce à ce stade à utiliser ces données et, donc, à les intégrer dans son bilan climatique: le volume d'investissements correspondant est très faible par rapport au portefeuille total.

Aucune méthode ne s'est encore imposée pour d'autres placements essentiels du portefeuille de placements pour compte propre, en particulier pour les lettres de gage et les collectivités publiques. Enfin, les données de CO₂ des prêts contre reconnaissance de dettes à des entreprises n'étant pas encore standardisées, PostFinance ne calcule pas encore de valeurs d'émissions pour ces placements.

5 | **Part de financements dans des entreprises avec un objectif de réduction ou Zéro émission nette validé par la SBTi (pondérée du volume)**

Sont prises en compte toutes les formes de financement dans des entreprises du portefeuille de placements pour compte propre, à savoir le portefeuille d'obligations d'entreprise, les prêts contre reconnaissance de dettes aux entreprises et les crédits Covid-19.

6 | **Production de courant écologique par les propres installations de production d'électricité (p. ex. photovoltaïque)**

L'objectif de l'ensemble du groupe fixé dans le cadre de l'initiative «Exemplarité Énergie et Climat» (EEC) pour la construction de nouvelles installations d'ici 2030 est de 26 MWp. La différence par rapport à l'objectif interne du groupe s'explique par des limites de système différentes.

7 | **Métriques selon l'EEC**

Les métriques dans le cadre de l'initiative «Exemplarité Énergie et Climat» (EEC) font l'objet d'un processus de validation séparé, qui a lieu à partir du deuxième trimestre. Sont donc présentés ici les chiffres validés de l'exercice précédent.

8 | **Efficacité énergétique et part de sources d'énergies renouvelables**

Les bases de calcul de la consommation d'énergie finale selon l'EEC sont soumises à d'autres limites de système que celles de la consommation totale d'énergie selon le calcul de PostFinance. Les métriques ne sont donc pas totalement comparables.

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77
Déclaration d'assurance	78
À propos du présent rapport	79
Tableau de référence art. 964 CO	80
Tableau de référence TCFD	81
Vue d'ensemble des objectifs climatiques et de leur réalisation	84
Indice de la Global Reporting Initiative	87
Glossaire	91

Indice Global Reporting Initiative

Indicateur GRI	Renvoi aux pages du rapport de durabilité PostFinance et du rapport de gestion PostFinance (RG PF)
GRI 2: Éléments généraux d'information	
<i>L'organisation et ses pratiques de reporting</i>	
2-1 Profil d'organisation/Modèles d'affaires (activités)	Rapport de durabilité PF, page 10
2-2 Entités incluses dans le reporting de durabilité de l'organisation	Rapport de durabilité PF, page 81, RG PF, page 75
2-3 Période, fréquence et point de contact du reporting	Rapport de durabilité PF, page 81
2-4 Reformulation ou réaffirmation d'informations	Rapport de durabilité PF, pages 7 et 55
2-5 Vérification externe	Rapport de durabilité PF, pages 78-80
<i>Activités et travailleurs</i>	
2-6 Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	Rapport de durabilité PF, pages 7, 10
2-7 Employés	Rapport de durabilité PF, pages 67-73
2-8 Travailleurs qui ne sont pas des employés	n/a
<i>Gouvernance</i>	
2-9 Structure et composition de la gouvernance	Rapport de durabilité PF, pages 13-14
2-10 Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé	RG PF, pages 10-15
2-11 Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	RG PF, pages 10-15
2-12 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts	Rapport de durabilité PF, pages 13-14
2-13 Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts	Rapport de durabilité PF, pages 13-14
2-14 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de durabilité	Rapport de durabilité PF, page 13
2-15 Conflits d'intérêts	Rapport de durabilité PF, page 18
2-16 Communication des préoccupations majeures	Rapport de durabilité PF, page 18
2-17 Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé	RG PF, pages 10-15
2-18 Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé	RG PF, pages 10-15
2-19 Politique de rémunération	RG PF, pages 20-24
2-20 Processus de détermination de la rémunération	Rapport de durabilité PF, page 14, RG PF, pages 20-24
2-21 Ratio de rémunération totale annuelle	n/a

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77
Déclaration d'assurance	78
À propos du présent rapport	79
Tableau de référence art. 964 CO	80
Tableau de référence TCFD	81
Vue d'ensemble des objectifs climatiques et de leur réalisation	84
Indice de la Global Reporting Initiative	87
Glossaire	91

Indicateur GRI		Renvoi aux pages du rapport de durabilité PostFinance et du rapport de gestion PostFinance (RG PF)
Stratégie, politiques et pratiques		
2-22	Déclaration sur la stratégie de développement durable	Rapport de durabilité PF, pages 3-5
2-23	Engagements politiques	Rapport de durabilité PF, pages 16-21
2-24	Intégration des engagements politiques	Rapport de durabilité PF, pages 16-18
2-25	Processus de remédiation des impacts négatifs	Rapport de durabilité PF, pages 16-18
2-26	Mécanismes permettant de demander conseil et de soulever des préoccupations	Rapport de durabilité PF, pages 16-18
2-27	Conformité aux législations et aux réglementations	Rapport de durabilité PF, pages 16-23
2-28	Adhésions à des associations	Voir www.postfinance.ch/durabilite
Engagement des parties prenantes		
2-29	Approche de l'engagement des parties prenantes	Rapport de durabilité PF, page 9
2-30	Négociations collectives	Rapport de durabilité PF, page 69
GRI 3: Thèmes pertinents		
3-1	Processus pour déterminer les thèmes pertinents	Rapport de durabilité PF, pages 6-9
3-2	Liste des thèmes pertinents	Rapport de durabilité PF, page 9
3-3	Gestion des thèmes pertinents	Rapport de durabilité PF, pages 12, 24, 54, 62, 67 et 74
GRI 201: Performance économique		
201-1	Valeur économique directe générée et distribuée	Voir rapport de gestion PostFinance
201-2	Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique	Rapport de durabilité PF, pages 25-29
201-3	Obligations liées au régime à prestations déterminées et autres régimes de retraite	RG PF, à partir de la page 76
201-4	Aide financière publique	RG PF, à partir de la page 25
GRI 204: Pratiques d'achats		
204-1	Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux	n/a
GRI 205: Lutte contre la corruption		
205-3	Cas avérés de corruption et mesures prises	Rapport de durabilité PF, page 18
GRI 206: Comportement anticoncurrentiel		
206-1	Actions en justice contre le comportement anticoncurrentiel et les pratiques antitrust	Le 12 novembre 2018, la commission de la concurrence (COMCO) a ouvert une enquête officielle à l'encontre de PostFinance SA, conformément à l'art. 27 LCart. Cette enquête vise à déterminer s'il existe un comportement qui constitue une restriction illicite à la concurrence. Elle était toujours en cours en 2024.

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77
Déclaration d'assurance	78
À propos du présent rapport	79
Tableau de référence art. 964 CO	80
Tableau de référence TCFD	81
Vue d'ensemble des objectifs climatiques et de leur réalisation	84
Indice de la Global Reporting Initiative	87
Glossaire	91

Indicateur GRI	Renvoi aux pages du rapport de durabilité PostFinance et du rapport de gestion PostFinance (RG PF)
GRI 302: Énergie	
GRI 305: Émissions	
305-1 Émissions directes de GES (scope 1)	Rapport de durabilité PF, pages 31-32, 38-41
305-2 Émissions indirectes de GES (scope 2)	Rapport de durabilité PF, pages 31-32, 38-41
305-3 Autres émissions indirectes de GES (scope 3)	Rapport de durabilité PF, pages 31-49
305-4 Intensité des émissions de gaz à effet de serre	Rapport de durabilité PF, à partir de la page 33
305-5 Réduction des émissions de gaz à effet de serre	Rapport de durabilité PF, à partir de la page 33
305-6 Émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone	n/a
305-7 Émissions d'oxydes d'azote (NO _x), d'oxydes de soufre (SO _x) et autres émissions atmosphériques significatives	n/a
GRI 308: Évaluation environnementale des fournisseurs	
308-1 Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux	Rapport de durabilité PF, page 44
308-2 Impacts environnementaux négatifs dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	Rapport de durabilité PF, page 44
GRI 401: Emploi	
401-1 Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	Rapport de durabilité PF, page 11
401-3 Congé parental	Rapport de durabilité PF, page 69
GRI 402: Relations employés/direction	Rapport de durabilité PF, à partir de la page 67
GRI 403: Santé et sécurité au travail	Rapport de durabilité PF, page 73
GRI 404: Formation et éducation	
404-2 Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	Rapport de durabilité PF, page 70
404-3 Pourcentage d'employés bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière	Rapport de durabilité PF, page 70
GRI 405: Diversité et égalité des chances	
405-1 Diversité des organes de gouvernance et des employés	Rapport de durabilité PF, pages 71-72
405-2 Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes	Rapport de durabilité PF, page 70

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77
Déclaration d'assurance	78
À propos du présent rapport	79
Tableau de référence art. 964 CO	80
Tableau de référence TCFD	81
Vue d'ensemble des objectifs climatiques et de leur réalisation	84
Indice de la Global Reporting Initiative	87
Glossaire	91

Indicateur GRI	Renvoi aux pages du rapport de durabilité PostFinance et du rapport de gestion PostFinance (RG PF)
GRI 406: Lutte contre la discrimination	Rapport de durabilité PF, page 20
GRI 407: Liberté syndicale et négociation collective	Rapport de durabilité PF, à partir de la page 68
GRI 408: Travail des enfants	Rapport de durabilité PF, pages 20, 75-76
GRI 409: Travail forcé ou obligatoire	Rapport de durabilité PF, pages 20, 75-76
GRI 414: Évaluation sociale des fournisseurs	
414-1 Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux	Rapport de durabilité PF, pages 20, 75-76
414-2 Impacts sociaux négatifs sur la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	Rapport de durabilité PF, pages 20, 75-76
GRI 417: Commercialisation et étiquetage	
417-1 Exigences relatives à l'information sur les produits et les services, et l'étiquetage	Rapport de durabilité PF, pages 55-56
417-2 Cas de non-conformité concernant l'information sur les produits et services et l'étiquetage	Rapport de durabilité PF, pages 55-58
417-3 Cas de non-conformité concernant la communication marketing	Rapport de durabilité PF, pages 55-58
GRI 418: Confidentialité des données des clients	
418-1 Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité des données des clients et aux pertes de données des clients	Durant l'exercice 2024, PostFinance n'a identifié aucune plainte justifiée.

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77
Déclaration d'assurance	78
À propos du présent rapport	79
Tableau de référence art. 964 CO	80
Tableau de référence TCFD	81
Vue d'ensemble des objectifs climatiques et de leur réalisation	84
Indice de la Global Reporting Initiative	87
Glossaire	91

Glossaire

Terme	Explication
Autorégulation de l'Association suisse des banquiers (dans le domaine de la finance durable)	L'autorégulation de l'Association suisse des banquiers désigne les normes et principes définis par l'association que ses banques membres suivent en matière de pratiques commerciales et d'éthique.
Certification SAQ	La certification SAQ atteste du respect de certaines normes de sécurité. Pour cela, il faut au préalable remplir un questionnaire d'auto-évaluation.
Compliance	La compliance désigne le respect des lois, prescriptions, directives et normes internes. Avec son unité Compliance, PostFinance s'assure que ses activités sont conformes aux exigences légales et éthiques pertinentes.
Écobilan de l'entreprise	Les entreprises consignent dans un écobilan tous les impacts environnementaux que leurs activités ont eus au cours d'une période donnée (en règle générale, sur une année). Dans son écobilan, le groupe Poste met l'accent sur les émissions de CO ₂ : on parle donc aussi de «bilan des gaz à effet de serre» de la Poste. Cependant, d'autres polluants atmosphériques sont également consignés.
EcoVadis	La plateforme en ligne EcoVadis soutient la mise en œuvre de normes environnementales et sociales dans les chaînes d'approvisionnement mondiales grâce à une notation uniforme des fournisseurs en matière de durabilité.
EEC	L'initiative «Exemplarité Énergie et Climat» (EEC) est l'une des mesures de la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération. Elle s'adresse aux entreprises liées à la Confédération et proches du canton souhaitant avoir une action innovante et exemplaire dans le domaine énergétique. En signant une déclaration d'intention, elles s'engagent à une contribution ambitieuse visant à l'accroissement de l'efficacité énergétique et à l'extension des énergies alternatives en Suisse. PostFinance en est membre indépendant depuis 2021.
Émissions de CO ₂	Les émissions de CO ₂ (aussi appelées dans le jargon «émissions éqCO ₂ ») comprennent, outre le CO ₂ , également tous les gaz visés par le Protocole de Kyoto comme le méthane, le gaz hilarant, les chlorofluorocarbures, etc. Pour faciliter la comparaison, le potentiel global de réchauffement de ces gaz est mis en équation avec le CO ₂ .

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77
Déclaration d'assurance	78
À propos du présent rapport	79
Tableau de référence art. 964 CO	80
Tableau de référence TCFD	81
Vue d'ensemble des objectifs climatiques et de leur réalisation	84
Indice de la Global Reporting Initiative	87
Glossaire	91

Terme	Explication
Étude KUZU	L'étude KUZU est une enquête conduite par PostFinance pour évaluer la satisfaction de sa clientèle et obtenir des feed-back afin d'améliorer ses produits et ses prestations.
Gaz à effet de serre	Les gaz à effet de serre (GES), aussi appelés gaz climatiques, sont des gaz tels que le CO ₂ , le méthane, l'hexafluorure de soufre, le N ₂ O et les gaz fluorés, qui provoquent un effet de serre en réfléchissant les rayons du soleil au sein de l'atmosphère.
Greenhouse Gas Protocol (protocole GHG)	Le Greenhouse Gas Protocol Corporate Standard (protocole GHG) est le standard le plus répandu à l'international pour l'établissement de bilans des gaz à effet de serre au niveau des organisations ou des entreprises. Il a été développé dans le cadre d'une collaboration entre les deux organisations World Resources Institute (WRI) et World Business Council for Sustainable Development (WBCSD).
GRI	La Global Reporting Initiative (GRI) a développé un standard pour les rapports de durabilité, applicable dans le monde entier. L'organisation a été créée en 1997 par la Coalition for Environmentally Responsible Economies (CERES) en collaboration avec le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE). (Source: globalreporting.org)
Indicateurs High Value	Les indicateurs High Value représentent des dimensions mesurables reflétant des aspects importants de la performance de PostFinance. Ils sont utilisés pour évaluer la santé financière et le résultat de PostFinance.
Integrity Management	Integrity Management désigne des règles et devises spécifiques à l'entreprise qui transmettent au personnel une orientation pour une conduite correcte (Code of Conduct).
Neutralité carbone	PostFinance s'efforce de réduire ses émissions de CO ₂ et de compenser les émissions résiduelles par des mesures dédiées, ce afin de contribuer à la préservation de l'environnement.
Normes GRI	Les normes GRI représentent les bonnes pratiques mondiales de reporting public portant sur un éventail d'impacts économiques, environnementaux et sociaux. Le rapport de durabilité fondé sur ces normes, fournit les informations relatives aux externalités positives ou négatives impactant le développement durable d'une organisation. (Source: globalreporting.org)
On Balance Sheet (Inscrit au bilan)	On Balance Sheet désigne la représentation de l'ensemble des actifs, passifs et positions des capitaux propres de PostFinance dans son bilan.

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77
Déclaration d'assurance	78
À propos du présent rapport	79
Tableau de référence art. 964 CO	80
Tableau de référence TCFD	81
Vue d'ensemble des objectifs climatiques et de leur réalisation	84
Indice de la Global Reporting Initiative	87
Glossaire	91

Terme	Explication
Outils RSE	Les outils RSE sont des applications logicielles ou des plateformes utilisées par les banques pour gérer leur responsabilité sociale d'entreprise (Corporate Social Responsibility). Ils accompagnent la mise en œuvre et la surveillance de pratiques commerciales responsables du point de vue environnemental et social.
Participations CVC	Les participations CVC désignent des participations de PostFinance dans des entreprises. Ces participations permettent à PostFinance d'investir dans des sociétés innovantes et potentiellement de nouer des partenariats stratégiques.
Plan de transition	Les plans de transition sont un outil essentiel à la gestion proactive des risques de transition. Ils définissent les mesures qu'une organisation doit prendre pour se préparer à un monde dont la température augmente de 1,5° C, et comprennent des objectifs à court et à long terme.
Risques de transition	Les risques de transition sont ceux qui peuvent résulter de la transition vers une économie bas carbone et englobent notamment les modifications réglementaires, les évolutions technologiques et les changements des préférences du marché.
Risques physiques	Les risques physiques désignent les dangers et les dommages résultant directement de changements climatiques ou de catastrophes naturelles et qui peuvent affecter les processus opérationnels et les actifs de PostFinance.
SBTi	La Science Based Targets initiative (SBTi) est une initiative de l'Organisation des Nations unies, du WWF et d'autres organisations mondiales. Elle permet de calculer un objectif climatique dans le respect des objectifs climatiques de l'ONU.
Scope 1	Émissions directes de gaz à effet de serre générées par les activités propres (p ex. celles provenant de la combustion d'énergies fossiles pour le chauffage et la mobilité ou des fluides frigorigènes).
Scope 2	Émissions indirectes de gaz à effet de serre provenant de l'énergie achetée.
Scope 3	Toutes les autres émissions de gaz à effet de serre qui proviennent des activités en amont et en aval (p. ex. dans la chaîne d'approvisionnement, la mobilité pendulaire du personnel).

Avant-propos	1
Jalons importants 2024	2
La durabilité chez PostFinance	3
Gouvernance	12
Climat et énergie	24
Des placements responsables	50
Clientèle	54
Transformation numérique et innovation	62
Personnel	67
Approvisionnement	74
Annexe	77
Déclaration d'assurance	78
À propos du présent rapport	79
Tableau de référence art. 964 CO	80
Tableau de référence TCFD	81
Vue d'ensemble des objectifs climatiques et de leur réalisation	84
Indice de la Global Reporting Initiative	87
Glossaire	91

Terme	Explication
Swiss Climate Scores	Les Swiss Climate Scores sont un instrument développé par le Conseil fédéral afin d'améliorer la transparence des investissements financiers quant à leur conformité avec les objectifs climatiques mondiaux. Ils proposent toute une série d'indicateurs permettant d'évaluer les produits financiers en fonction de leur impact sur le climat. PostFinance utilise depuis le 31 octobre 2024 une première version du rapport Swiss Climate Score pour les fonds PostFinance, les fonds de prévoyance PostFinance, le mandat d'e-gestion de patrimoine et le conseil en placement Plus.
TCFD	La Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD) a été créée en 2015 par le Conseil de stabilité financière (FSB). Son objectif est d'aider les entreprises à communiquer sur les risques et les chances liés au climat, afin que les investisseuses et les investisseurs, les créanciers et les compagnies d'assurance disposent des informations nécessaires.
Zéro émission nette	L'objectif Zéro émission nette de CO₂ est atteint lorsque les émissions anthropiques de CO₂ sont globalement compensées par des réductions anthropiques de CO₂ sur une période déterminée. Ce concept est défini dans le cadre de la Science Based Targets initiative. Pour les entreprises, cela signifie qu'elles doivent réduire leurs émissions de CO₂ de plus de 90% et neutraliser les émissions résiduelles (voir Neutralisation). Pour le groupe Poste, y c. PostFinance, cela sera le cas à partir de 2040.

PostFinance SA
Mingerstrasse 20
3030 Berne
Suisse

Téléphone 0848 888 700
(en Suisse max. CHF 0.08/min.)

www.postfinance.ch

